



HAL
open science

L'OREALM et la Métropole-Jardin. Séminaire Plan-Paysage 6 - OREALM Loire-Moyenne

Alexandre Callens, Hervé Davodeau, Denis Delbaere, Véronique Hattet, David Montembault, Frédéric Pousin, Lolita Voisin, Pierre Dauvergne, Michèle Delaigue, Jean-Pierre Saurin, et al.

► **To cite this version:**

Alexandre Callens, Hervé Davodeau, Denis Delbaere, Véronique Hattet, David Montembault, et al.. L'OREALM et la Métropole-Jardin. Séminaire Plan-Paysage 6 - OREALM Loire-Moyenne. Séminaire Plan-Paysage 6 - OREALM Loire-Moyenne, 2020. hal-03088032

HAL Id: hal-03088032

<https://hal.science/hal-03088032v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PLAN PAYSAGE

séminaire itinérant

d'exploration

des paysages produits

par les plans nationaux

d'aménagement du territoire

Chercheurs de paysage

Alexandre Callens, Architecte, doctorant (AUSser-IPRAUS)

Hervé Davodeau (ENITH Paysage, Angers)

Denis Delbaere, paysagiste (ENSAPL-LACTH)

Véronique Hattet, cartographe (AUSser-IPRAUS)

David Montembault (ENITH Paysage, Angers)

Frédéric Pousin, architecte (AUSser-IPRAUS)

Lolita Voisin (ENS Nature et paysage, Blois)

Invités

Pierre Dauvergne, paysagiste, OREAM

Michèle Delaigue, paysagiste, OREAM, CNERP

Jean-Pierre Saurin, paysagiste, OREAM, CNERP

Serge Thibault, urbaniste, Université de Tours

session 6 / OREALM Loire-Moyenne

L'OREALM et la Métropole-Jardin

QU'EST-CE-QUE PLAN PAYSAGE ?

L'aménagement planiste du territoire conduit par l'Etat de 1950 à 1975 a suscité de nombreux plans et schémas directeurs, qui ont guidé et/ou inspiré le développement des métropoles françaises, et dont l'héritage demeure peu analysé. Pourtant, un demi-siècle après l'élaboration de ces stratégies ambitieuses, des bilans critiques pourraient en être aisément dressés. **PLAN PAYSAGE** engage une réflexion large sur l'efficacité des plans à partir de l'exploration concrète des espaces effectivement produits ou induits par le planisme. Le temps long joue ici un rôle aussi important que l'espace de la grande échelle, et épouse ainsi les formes du paysage que nous partageons, à la fois produit et contre-point des politiques d'aménagement du territoire.

Le planisme a recouvert des réalités différentes dans les pays qui l'ont mis en œuvre du fait de réalités culturelles et politiques spécifiques. Il s'agira aussi d'établir un dialogue entre diverses manifestations du planisme afin de faire ressortir leurs convergences et leurs divergences. La comparaison apportera une diversification des corpus appréhendés et un enrichissement des problématisations à construire. A travers son programme de travail **PLAN PAYSAGE** explore les relations entre la planification du territoire et la construction des paysages dans des termes renouvelés et à travers la diversité des échelles spatiales et des disciplines engagées (géographie, urbanisme, art urbain, aménagement, urbanisme planificateur et urbanisme de projet...).

PLAN PAYSAGE est donc :

- **un groupement de recherche** (GDR) en cours de constitution, dédié au planisme, à l'aménagement du territoire et au temps long du projet de paysage.
- **un séminaire itinérant** et ouvert à la dimension internationale. Le territoire national en France a connu une dizaine de grands plans d'aménagement du territoire, menés pour l'essentiel par les OREAM et les Missions interministérielles chargées de grands travaux d'aménagement régionaux. L'ambition de **PLAN PAYSAGE** est d'organiser pour chacun de ces plans une série de journées d'étude composées de :
 - séquences d'**exploration collective de terrains** représentatifs de la mise en œuvre du plan : des itinéraires variés sont proposés aux participants, afin de multiplier les explorations et de rendre compte ensuite du paysage lu à travers le Plan.
 - moments d'**étude du Plan et de son histoire**, dressant un état des lieux et faisant appel à des contributeurs, chercheurs et collectivités, capables de documenter l'histoire du Plan et de sa mise en œuvre.
 - temps de **conférence**, destinée à ouvrir la réflexion à l'international par l'exemple de planifications réalisées en différents points du globe.

Les manifestations de **PLAN PAYSAGE** sont ouvertes aux doctorants inscrits et aux étudiants de Master susceptibles de s'engager dans une thèse en relation avec les problématiques liées au planisme, à ses méthodes, à son actualité, à son évolution dans le contexte de la mondialisation.



DÉROULEMENT DE LA SESSION

2 mai 2019 : EXPLORATIONS

Excursions sur des sites représentatifs du projet de la Métropole Jardin



3 mai 2019 : SÉMINAIRE

9h00 : Mise en forme des excursions de la veille

11h00 : Conférence de Serge Thibaut :
« Histoire de la planification de la Loire Moyenne »

12h30 : Pause



14h00 : Témoignages
Jean-Pierre Saurin et de Michèle Delaigue :
Les travaux de l'OREALM et leur dimension paysagère

15h30 : Restitutions des excursions de la veille
Discussion et clôture du séminaire

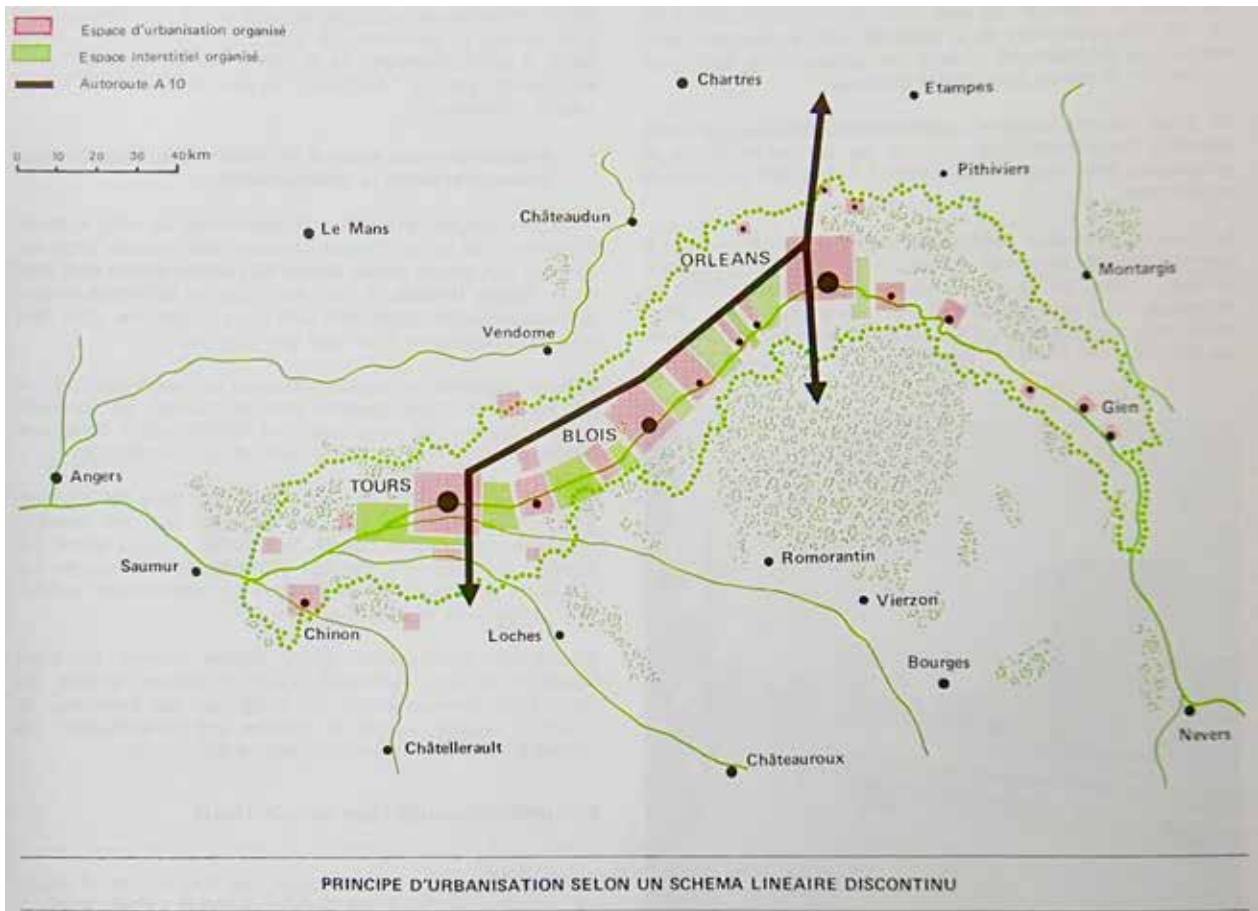


Participants :

- Denis Delbaere, Frédéric Pousin, Véronique Hattet, Alexandre Callens (organiseurs PlanPaysage)
- Lolita Voisin (ENS Nature et Paysage, Blois)
- Hervé Davodeau, David Montembault (ENITH Paysage, Angers)
- Serge Thibault, Professeur des Universités en aménagement de l'espace et urbanisme, Directeur du département aménagement, école polytechnique de l'Université de Tours
- Jean-Pierre Saurin, paysagiste OREALM, CNERP (Centre National d'Études et de Recherches sur le Paysage)
- Michèle Delaigue, paysagiste OREALM



École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois
9 rue de la Chocolaterie, 41000 Blois



L'aménagement planiste du territoire conduit par l'État de 1950 à 1975 a suscité de nombreux plans et schémas directeurs, qui ont guidé et/ou inspiré le développement des métropoles françaises, et dont l'héritage demeure peu analysé. Pourtant, un demi-siècle après l'élaboration de ces stratégies ambitieuses, des bilans critiques pourraient en être aisément dressés. Une telle entreprise ne manquerait pas d'à propos alors que nos sociétés sont confrontées à des défis écologiques et sociétaux d'importance, et qu'on s'interroge sur les formes de gouvernances de projets qui permettraient d'y faire face. Le séminaire PLAN PAYSAGE engage une réflexion large sur l'efficacité des plans à partir de l'exploration concrète des espaces effectivement produits ou induits par le planisme.

Pour la sixième session, PLAN-PAYSAGE s'intéressera au schéma directeur de l'OREALM. A travers le concept de « métropole jardin », l'OREALM a donné à la dimension paysagère une fonction centrale dans la planification d'une métropole multipolaire, séquentielle et linéaire dont la colonne vertébrale serait la Loire entre Orléans et Tours. Une stratégie de coupure verte particulièrement ambitieuse et riche a fait l'objet de traductions dans les Plans d'Occupation des Sols dont les effets doivent être questionnés.

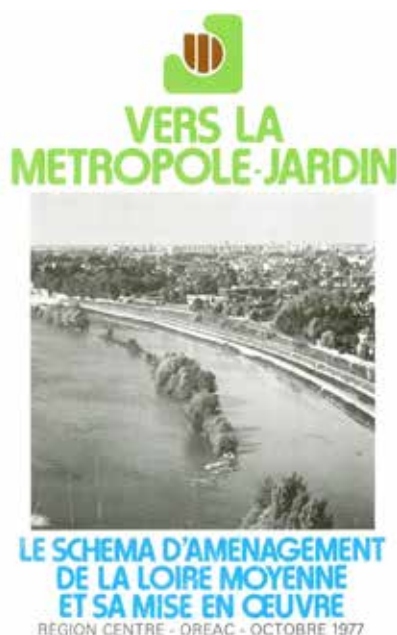


Illustration 1

Denis Delbaere. – Serge Thibault est un peu désemparé parce qu’il pensait s’adresser à un public d’étudiants ! Oui, nous sommes tous d’éternels étudiants !

Serge Thibault. – Je pensais présenter à des étudiants ce qu’était la Métropole Jardin en tant que projet d’aménagement du territoire. J’avais donc construit un diaporama sur lequel je vais m’appuyer en sachant que mon exposé ne correspondra peut-être pas totalement à vos attentes.

Cette première diapositive symbolise pour moi ma relation au projet de la métropole jardin, sachant que ma première partie de carrière scientifique s’est déroulée jusque dans les années 1990, à l’INSA de Lyon ; j’ai travaillé dans le génie urbain, l’hydrologie urbaine, les réseaux d’assainissement, etc. Il s’agissait donc de recherche à visée très opérationnelle.

Au bout d’un moment, je me suis dit que je n’allais pas passer toute ma vie à l’INSA de Lyon comme certains collègues le font : il faut changer ! J’ai postulé à un poste de professeur d’urbanisme à Tours. À ma grande surprise, j’ai été pris.

Pourquoi ai-je découvert la Métropole Jardin ? Pourquoi me suis-je intéressé à ce projet-là ? Quand je suis arrivé à Tours, je connaissais bien le directeur adjoint de l’atelier d’urbanisme, monsieur Bruno Vidalie, En effet, je faisais partie avec lui d’un groupe national de travail intitulé « planification urbaine et assainissement ». C’est la première personne que je suis allé voir quand je suis arrivé à Tours. Il m’a proposé de travailler à la révision du schéma directeur.

Je dois rappeler que lorsque j’ai quitté Lyon pour Tours, l’agglomération de Lyon allait être pilotée par Michel Noir. Lyon avait déjà débuté sa métropolisation depuis plusieurs années (notamment avec l’opération Part-Dieu (Charles Delfantes, Louis Pradel) Michel Noir représentait alors un renouveau de la modernité urbaine.

Quand j’ai postulé à Tours, je ne connaissais pas le projet Métropole Jardin. Pour autant, je considérais que la vallée de la Loire représentait un espace formidable entre Orléans et Tours. Je me disais que c’était vraiment la ville de demain, un espace paysager. Et je m’attendais à ce que la planification régionale, la planification urbaine, en Val de Loire, épouse une nouvelle modernité, associant ville, paysage, patrimoine,

environnement et nouvelles technologies, dans un travail de mise en avant de l'espace avec toutes ses qualités paysagères.

Je connaissais le projet d'aérotrain de Jean Bertin, qui n'est pas celui figuré sur la première diapositive, mais l'ancêtre du projet relancé actuellement par une start-up.

Peignant depuis fort longtemps, je connais bien l'œuvre d'Olivier Debré dont vous voyez ici une reproduction Cette alliance entre la haute technologie et un espace naturel symbolisé par une peinture de Debré, représente cet espace de façon forte, du moins cet espace en termes de projet, de projection plus exactement

Quand je me suis intéressé à cette métropole, j'ai rencontré Yves Dauge, acteur politique national et local. La question de l'axe ligérien, notamment depuis la Métropole Jardin, c'est peut-être plus ancien, mais je n'en sais rien, est un fantôme, un mythe que nombre d'urbanistes contemporains connaissent peu, mais que Monsieur Dauge connaissait bien.

En 2007, le quatrième colloque Val de Loire abordait la planification ligérienne et Dauge m'avait demandé d'intervenir sur la Métropole Jardin.

La diapositive suivante représente le dispositif que j'ai fabriqué pour repenser et resituer le projet de la métropole jardin (Je suis à la retraite depuis 2015 ; j'ai définitivement quitté le département aménagement de Polytech Tours en 2018. Depuis 2015, je ne m'intéresse donc plus beaucoup à la planification concrète. Je m'y suis intéressé en tant qu'enseignant-chercheur associé à des opérations)

J'ai donc essayé de construire un schéma pour représenter ce dont traite la planification. Ce schéma est basé sur des contraires, une approche issue de la modélisation systémique (j'ai plongé dans la complexité dans les années 1970 (Le Moigne, Morin, etc.). J'aime beaucoup les rapports simple/complexes, les oppositions, en considérant que j'adhère au paradigme de la dialectique, diraient certains. Par conséquent, tout est construit par couple : Paris/province, ville/campagne, grande ville/petite ville. Concernant le couple région/région, en matière d'aménagement du territoire, c'est l'égalité territoriale chère à Duflot, qu'elle a mise au cœur de la planification.

En termes de projet, on a non participatif/participatif, ce qui est très ouvert. Au-dessus, j'ai indiqué humain/non-humain. En effet, depuis un certain nombre d'années, les non-humains se sont invités à la table de beaucoup de choses.

Je suis venu au Centre d'études supérieures en aménagement (CESA), créé en 1969 par Vincent Labeyrie et d'autres personnalités la même année que l'Institut français d'urbanisme. Vincent Labeyrie était membre du Parti communiste, mais très marqué par les questions environnementales. Il avait fondé l'Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (UMR IRBI). Pour lui, en 1969, « Il ne peut pas y avoir d'aménagement sans environnement », et il crée ainsi le CESA.

Avec le CESA, je suis dans une formation où la présence des non-humains dans l'aménagement est là depuis les années 1970. Aujourd'hui, la planification nous amène à mettre d'autant plus en avant cette question des humains et des non-humains.

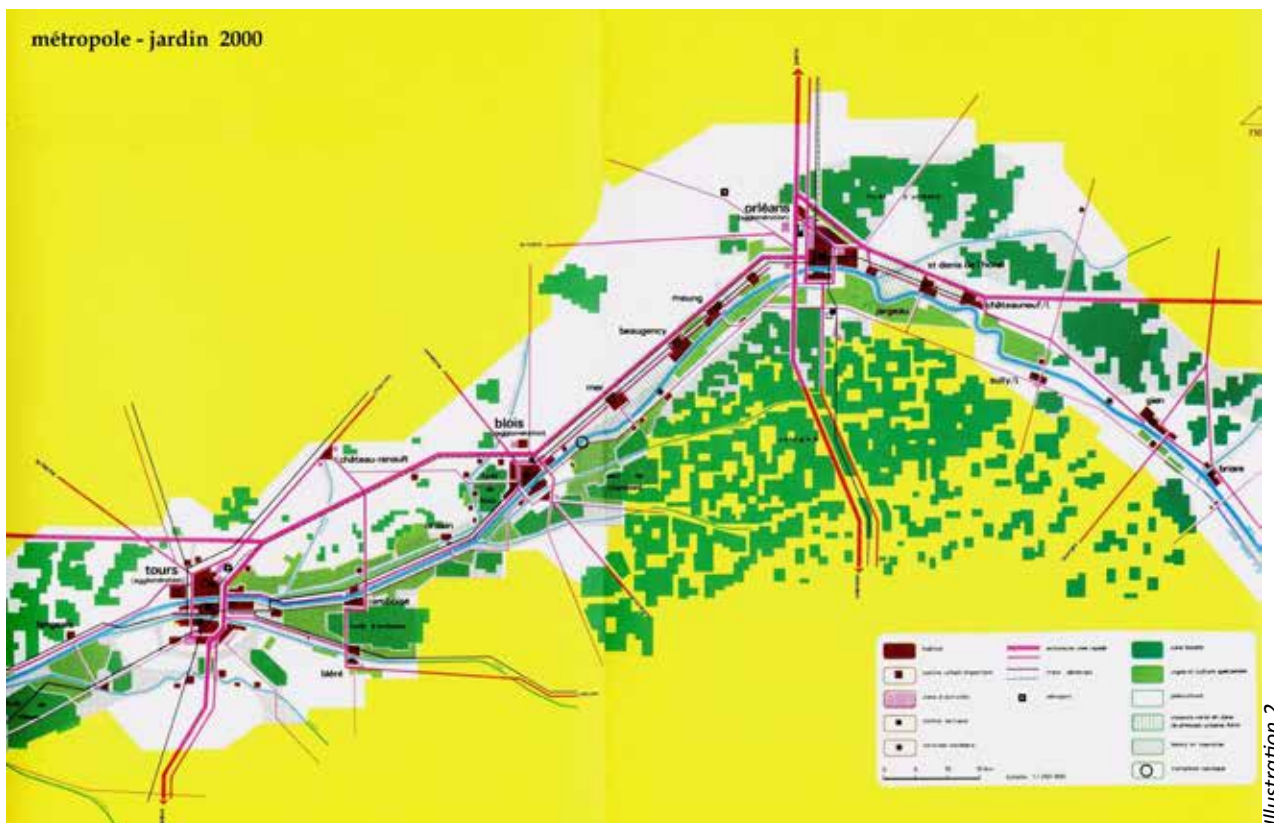


La protection de la nature, les couloirs écologiques, tout cela est très bien. Mais en France, on n'arrive même pas à développer des espaces pour les non-humains ; il faut qu'on soit partout ; notre retrait de l'espace est une position difficile à faire partager. Le moindre espace urbain doit survivre à son histoire, être toujours là.

C'est une chose sur laquelle je n'ai jamais travaillé en tant que chercheur : humain/non-humain ; la notion d'espace : les espaces pour nous, les espaces pour eux, qu'est-ce à dire ?

Pour moi, l'aménagement du territoire se doit d'embrasser fondamentalement cette question, notamment aujourd'hui, et cela est évoqué depuis plusieurs décennies.

Participatif/non participatif : mes derniers travaux portent sur la science du projet en tant que processus. C'était une chose importante pour moi, considérant que le projet aujourd'hui n'est plus le projet dirigiste des années 1970 ; c'est autre chose ; qu'est-ce ? C'est compliqué.



J'ai interviewé Lucas Berry, malheureusement décédé l'année dernière. Je l'ai rencontré plusieurs fois et cela a été chaque fois d'un grand apport. Nous l'avons fait venir à Tours et nous avons pas mal discuté. Il avait été retenu pour faire partie de l'équipe de l'OREALM, avec Pierre Dauvergne et d'autres. Il venait de Paris et est descendu à Orléans. Il m'a dit : « Ah, quand je suis arrivé à Orléans, qu'est-ce que c'est que ce village ? Il n'y a rien ! À 18 h, il n'y a plus personne dans les rues. Où est-ce qu'on est tombé ? Je suis allé à Tours, et c'était presque pareil, peut-être un peu moins - il y avait cette histoire de la cigale et la fourmi entre Orléans et Tours.

Au départ, il avait travaillé sur Orléans et sur Tours comme étant deux villes d'appui du desserrement du Bassin parisien. Il fallait équiper ces villes, les rendre métropolissables pour accueillir l'industrie, des services, l'université, etc., pour les Parisiens et le « grand Paris ».

Il m'a dit qu'un jour, avec sa petite équipe, ils ont fait le voyage d'Orléans à Tours. Oh ! Surprise, la Loire leur a sauté à la figure ! Qu'est-ce que c'est que cet espace ? Si j'en crois ce que m'a dit Lucas Berry, la Métropole Jardin n'était pas du tout dans les cartons initiaux, ce n'était pas la commande initiale, mais ce sont eux qui

ont érigé, qui ont monté ce projet à partir de leur voyage Orléans-Tours, découvrant des milieux urbains peu intéressants mais des qualités naturelles et paysagères, un patrimoine bâti, etc., qui leur semblait constituer la valeur de l'espace. J'ai retenu que la Métropole Jardin venait de cela.

Je ne connais que la Métropole Jardin par rapport aux autres sites que vous explorez. Ce qui est intéressant par rapport à cette association que j'ai figurée par une représentation du projet contemporain d'aérotrain et de la Loire, c'est que ce projet est l'héritier de la technologie comme les réseaux, donc la version saint-simonienne du XIXe siècle de l'aménagement de l'espace par les réseaux qui vont égaliser, distribuer des services auxquels tout le monde a accès, etc.

Comment ne pas être l'héritier de ce qui vient du XIXe siècle et du XXe siècle, période pendant laquelle l'aménagement du territoire, sans se nommer comme tel, revient à équiper l'espace en réseaux (ferré, électrique) et aujourd'hui en télécommunications (haut débit, etc.).

C'est fortement présent dans la Métropole Jardin, mais de façon voilée. La Métropole Jardin n'est pas un projet autoroutier. Le projet autoroutier est à côté. Ce n'est pas un projet d'équipement en câble. Toutefois, quand vous regardez les bouquins, vous avez l'image de l'aérotrain.

L'Oréalme a travaillé sur l'espace mais n'a pas travaillé sur le projet, ou plutôt n'a pas travaillé sur la constitution du système d'action qui fait que le projet Métropole Jardin aurait eu quelques chances de déboucher, d'être mis en œuvre par un système d'action adéquat, c'est-à-dire un projet et son système d'action, reliant, les acteurs du territoire, les spécialistes de l'aménagement et les décideurs. Ce projet, pour être appliqué, renvoie à la constitution d'un système de décision.

Un projet est toujours la relation entre un espace et un système d'acteurs, de décision qui va du simple habitant, du simple résident, aux acteurs institués. Or, l'Oréalme n'a pas travaillé là-dessus.

Avec Orléans-Blois-Tours, on a une métropole, mais ils n'abordent pas la question institutionnelle de la métropole, la question de l'institution véritable d'une métropole. Lucas Berry m'a dit qu'ils l'avaient vu comme une sorte de figure, et non pas comme une métropole à instituer.

On a cet objet technique l'aérotrain qui réduit la distance. Il devait relier Orléans à Paris. On peut voir des figures où on a aussi une liaison Orléans-Tours (à 400 km/h, cela va très vite). La distance est donc annulée par la technologie.

Ma version de la disparition du projet est que par rapport à la décentralisation, la constitution de la région, ce projet arrive trop tard. Il n'y a pas que la création de la région. En effet, les deux maires de Tours et d'Orléans, respectivement Jean Royer et René Thinat, vont rejeter le projet de la métropole jardin.

Jean Royer est allé jusqu'à écrire : « la nécropole-jardin ». Se mettre avec Orléans, c'était tuer Tours ; pour Orléans, se mettre avec Tours, c'était tuer Orléans.

Ce sont des élus que l'État doit prendre en considération. Les deux villes ne veulent pas de ce projet-là. Quand la région est créée, cette assemblée d'élus voit d'un très mauvais œil la prédominance d'un axe ligérien sur la région et ils vont s'opposer au projet de la Métropole-Jardin. Tous les élus de la région vont enterrer ce projet. Je caricature peut-être un peu mais je pense que cela n'est probablement pas faux.

Discussion

Michèle Delaigue. – C'est aussi notre vécu : on est tout à fait dans cette période-là.

Serge Thibault. – Il y a eu deux projets consécutifs : le fameux livre blanc de 1971 et le schéma régional d'aménagement à valeur incitative de 1977. Ce dernier devait être la prise en main du livre blanc par les élus locaux mais qui en fait est la déstructuration du livre blanc par les élus locaux.

L'OREALM devient l'OREAC. Ce changement de nom symbolise la disparition du projet.

Lucas Berry ne s'est jamais véritablement remis, non pas du débat et de la dispute, car je pense que cela lui aurait plu de débattre et de discuter avec les élus, mais il s'agissait de prendre au sérieux cet objet-là et d'en débattre véritablement. À la différence de Bertin, qui a été détruit par la disparition de l'aérotrain et qui en est, d'une certaine façon mort, Lucas Berry et son équipe ne sont pas morts de cela mais ils en ont beaucoup souffert. Il est resté très longtemps à l'OREAC et il était désespéré.

C'était vrai pour toute l'équipe : c'était un bébé formidable ; ils y croyaient dur comme fer comme étant un très bel objet.

J'ai connu Jean Royer car j'ai participé à la révision du schéma directeur. Cette rencontre a été formidable. J'ai ensuite côtoyé de manière un peu distante Jean Germain, le successeur de Jean Royer, et qui a eu une certaine importance. Tant du côté de Jean-Pierre Sueur, à Orléans, que du côté de Jean Germain, il y avait une reproduction de la dispute Orléans Tours.

Au moment de la constitution des réseaux de ville, j'ai vu Germain aller chercher Angers et Le Mans pour contrebalancer la proposition de la DATAR consistant à reprendre l'axe Orléans-Tours. Il s'agissait de faire de Tours le centre du réseau Orléans-Tours-Angers-Le Mans, Orléans s'y étant opposé.

Pour Lucas Berry, il était clair que le fait de mettre la figure de l'aérotrain dans le document était pour souligner qu'ils avaient potentiellement un objet technologique qui faisait d'Orléans-Blois-Tours une même métropole, une même agglomération urbaine.

Denis Delbaere. – De quelle année date ce document ? (*Illustration 2*)

Michèle Delaigue. – 1974 ou 1975 : je suis partie juste après.

Jean-Pierre Saurin. – Je l'ai en rose. Ce document est très beau car il contient de nombreuses précisions qu'on ne sent pas dans le schéma général.

Serge Thibault. – On a ensuite cela : « Le schéma d'aménagement de la Loire moyenne heurte les conseillers généraux du Loiret ». La messe était dite !

En termes de planification, les écrits scientifiques décrivent généralement trois périodes depuis les années 1960 : la planification dirigiste des grands projets des 30 glorieuses ; à partir de 1974 et du choc pétrolier, tout va mal : on se moque de la planification et on passe à l'économie et l'emploi ; on a ensuite une reprise progressive de la planification avec ce qu'il en est.

Ce projet est donc probablement l'analyse de ce qui s'est passé et au-delà, c'est l'interrogation permanente sur la capacité à piloter et diriger une métropolisation. En effet, on trouve de nombreux acteurs (acteurs privés et habitants, etc.).

On a mis au placard le projet de la métropole jardin mais c'est terrible car des personnes ont tout de même travaillé là-dessus. Il en sort toujours quelque chose. Les choses dans le placard sont comme les fantômes. Pour moi, nombre de projet de planification comme le projet Métropole Jardin sont des sortes de fantômes qui sont là, qui ne sont pas totalement perdus.

Denis Delbaere. – Qu'est-ce qui, dans le SCOT de Tours, réactualiserait ce fantôme ?

Serge Thibault. – Quand je dis que l'équipe de l'OREALM n'a pas travaillé sur la constitution d'un système d'action qui aurait fait que son projet aurait été relayé par ce système, on ne leur demandait pas cela, ce n'était pas dans la commande de l'époque.

Michèle Delaigue. – Au contraire !

Serge Thibault. – Tout à fait, sauf que les SDAU d'Orléans et de Tours étaient aussi en constitution. Jean-Claude Drouin, le directeur de l'atelier d'urbanisme de Tours...

Denis Delbaere. – Nous lui avons proposé d'intervenir, mais il n'était pas disponible.

Serge Thibault. – Jean-Claude Drouin a une très forte personnalité. C'est un personnage très singulier que j'ai côtoyé. Il a bien connu l'équipe, entre urbanistes. Il avait un grand respect pour leur travail. C'était réciproque : Lucas Berry respectait Jean-Claude Drouin. Ils se sont rencontrés, ont eu des échanges dans

le SDAU de Tours, Jean-Claude Drouin a fait passer par la petite porte des choses de Métropole Jardin, notamment les coupures vertes.

Jean-Pierre Saurin. – J’ai participé en 1971 à la première réunion du SDAU de Tours. Je me souviens que le SDAU proposait une ceinture verte. Quant à savoir si le SCOT a repris cela...

Serge Thibault. – Non, il n’y a plus cette image de ceinture verte.

Ces choses-là sont passées par-dessous parce que Jean Royer respectait beaucoup Jean-Claude Drouin. Dans ces relations sociales, interpersonnelles, le respect de l’un pour l’autre a une certaine importance. Ils n’étaient pas d’accord sur tout mais ils se respectaient et je pense que les choses sont passées comme cela, par la petite porte.

Quant à la mort de l’aérotrain, on verra ce que donne la version contemporaine du renouveau de l’aérotrain. En effet, le bruit des réacteurs d’avion, moteurs de l’aérotrain devait être quelque chose !

Denis Delbaere. – Qu’en est-il de la raison de l’abandon du projet de l’aérotrain, en tout cas pour le segment Métropole Jardin ?

Serge Thibault. – Le prototype de l’aérotrain était financé par l’État. Bertin a demandé de l’argent à l’État pour faire les premiers développements de l’aérotrain. Le gouvernement Pompidou a donné son accord, d’où la fabrication de ce bel objet que l’on connaît et le développement de l’aérotrain.

En 1974, sous la présidence de Giscard d’Estaing, la SNCF, avec Alstom, rencontre le président de la République avec leur projet de train à grande vitesse (TGV).

Denis Delbaere. – Pourquoi cela n’intéressait-il pas la SNCF ?

Michèle Delaigue. – Cela les obligeait à se poser des questions sur les arrivées aux deux extrémités. Je me souviens de discussions serrées à cause de cela. En effet, il faut atterrir un moment et la SNCF n’était pas du tout dans cette recherche.

Serge Thibault. – De plus, Alstom, le constructeur de trains, était derrière.

Jean-Pierre Saurin. – En 1971, j’ai l’impression qu’on ne voulait surtout pas que l’aérotrain fonctionne entre Paris et Orléans car Orléans serait devenue la banlieue de Paris. Je pense que l’équipe de l’OREALM elle-même ne voulait pas de cet aérotrain par principe. L’idée de la Métropole Jardin est qu’on se serve du bassin parisien, mais qu’il n’y ait pas de liaison directe entre les deux villes. À mon avis, c’est la raison pour laquelle l’aérotrain n’a jamais été réalisé.

Michèle Delaigue. – C’était une des données de la DATAR que de faire cesser l’agrandissement de Paris.

Jean-Pierre Saurin. – Mais il s’agissait surtout de ne pas faire le lien car sinon, cela devenait une banlieue.

Serge Thibault. – Nous avons là deux points de vue différents et opposés. Il faudrait que je reprenne l’interview de Lucas Berry. Si je prends le cas de la Métropole Jardin, l’aérotrain, du fait de sa vitesse, était l’objet technique qui validait justement les coupures vertes : on ne s’arrêtait pas et on passait directement à Orléans et l’espace entre-deux était un autre espace.

L’aérotrain aurait desservi Orléans, Blois et Tours.

Michèle Delaigue. – Dans le schéma définitif, on s’arrête à Orléans avec l’aérotrain.

Serge Thibault. – Oui, il n’y a plus Orléans-Tours. Mais dans le projet Orléans-Tours, il y avait Orléans-Blois-Tours. Il n’y avait pas d’arrêt entre Blois et Orléans et entre Blois et Tours. Par conséquent, tu valides un objet de déplacement qui fait qu’il n’y a plus de milieu urbain entre les deux.

Denis Delbaere. – Le schéma de l’OREALM ne prévoyait-il pas justement de développer les petits pôles urbains intercalés entre les trois grandes villes ? Les schémas réservaient des espaces d’extension urbaine importants à Beaugency et Meung. Nous avons regardé cela d’assez près hier : les prévisions d’extension urbaine étaient tout de même très importantes.

Serge Thibault. – C’était lié aux projections de populations.

Michèle Delaigue. – On les faisait grossir en les canalisant et chaque village continuait à exister.

Denis Delbaere. – Il n’y avait donc pas du tout l’idée que cet aérotrain accroîtrait la desserte infrastructurale de ces petits pôles pour les renforcer, au contraire.

Serge Thibault. – Oui. Cet objet-là était pour moi d’une très grande cohérence avec la préservation, d’espaces naturels, un autodéveloppement, par la nature Et on avait l’espace pour les humains.

Michèle Delaigue. – Je veux bien évoquer à nouveau le déplacement. En effet j’ai souvenir de discussions – il me semble que c’était traduit dans le schéma – d’une continuité de déplacement par le train, c’est-à-dire que le train devenait le métro entre les trois villes et il desservait toutes les petites villes.

Serge Thibault. – Dans les années 1990, il y a eu un Intercités Nantes-Tours-Orléans qui roulait à 200 km/h et qui par conséquent ne s’arrêtait pas partout. Il me semble qu’il n’existe plus. Pour la région, le TER est préférable car on s’arrête partout.

On est donc passé de l’aérotrain à l’Intercités et finalement au TER.

Lolita Voisin. – Ce changement est assez récent. En effet, le train qui assurait la liaison Paris-Orléans-Blois-Tours-Angers-Nantes, peut-être avec un arrêt à Saumur, allait très vite et n’existe plus depuis peut-être trois ans.

Aujourd’hui, il n’y a plus que des trains qui font Orléans, Meung-sur-Loire, Beaugency, Mer, Blois, Chaumont, Amboise, Saint-Pierre-des-Corps et Tours, son terminus.

Denis Delbaere. – C’est l’omnibus.

Serge Thibault. – Ce sont pour moi des objets de périurbanisation, une technologie de la périurbanisation.

Lolita Voisin. – Ces trains ressemblent d’ailleurs à des tramways.

Serge Thibault. – A contrario, l’aérotrain oui un intercité grande vitesse était une technologie de la métropolisation.

Pour moi, la région Centre est une région qui s’affaiblit sur le plan du développement urbain.

Tours et Orléans ont pris le statut de métropoles. Elles sont en concurrence et en lutte, avec en plus à ce jour, une communauté universitaire Tours-Blois-Orléans mort-née.

Lolita Voisin. – Il y a une telle mésestimation de base.

Serge Thibault. – A la différence des Régions avec une seule grande métropole, la métropolisation en Région Centre n’est pas évidente dès lors que la concurrence et la lutte entre ses deux agglomérations majeures prennent le pas sur la coopération. Pour avoir ici des services de niveau métropolitain, universités, écoles, etc., il faut se battre en permanence. Le drame est que les acteurs luttent les uns les autres.

Quelque part, la disparition de la Métropole Jardin est la figuration de cela ; elle illustre cela.

Frédéric Pousin. – En même temps, pour aller dans une direction un peu contraire, mais sans être informé de la réalité des jeux d’acteurs sur le territoire, en lisant simplement les travaux menés dans le cadre de l’OREALM, j’avais l’impression qu’il y avait une ambition méthodologique très forte du côté de la communication auprès des élus, et tout un travail...

Michèle Delaigue. – Durant quelle période ?

Frédéric Pousin. – La période 1969-1973. Je ne sais pas ce qui s’est passé sur le terrain mais on le lit.

Par exemple, dans les cahiers de l’OREALM qui sont publiés au fil de l’aventure, on sent une très forte volonté de construire des méthodes qu’on n’a pas dans d’autres expériences d’OREAM.

Denis Delbaere. – Oui, moins.

Frédéric Pousin. – Les équipes semblent ailleurs moins dotées, moins nombreuses et moins portées par les acteurs du paysage.

J’ai constaté à travers mes lectures deux grands efforts :

– Un effort du côté de ce qu'on appelle aujourd'hui l'écologie et qu'on désignait plutôt à l'époque sous le terme de phytosociologie ; il s'agissait d'introduire cette discipline et ce regard dans l'aménagement.

– L'autre effort était du côté du développement d'une communication auprès de tous les acteurs. Je me souviens qu'il était notamment question de développer tout un matériel audiovisuel, les fameuses diapositives. Il s'agissait de constituer des bases de données de diapos qu'on allait réactualiser pour convaincre. Effectivement, ce n'était pas du tout pensé en termes de jeu d'acteurs. Je suis très intéressé de t'entendre car je comprends qu'ils n'avaient pas conceptualisé un système d'acteurs et n'en avaient pas non plus une représentation. C'était plutôt une vision militante qui se développait sur le terrain.

Michèle Delaigue. – Il y avait l'idée des cahiers, qui étaient en vente dans les gares, partout. Il s'agissait de toucher le public, et en particulier pour lui parler de paysage. Pierre Dauvergne, notre militant très porteur, a beaucoup travaillé là-dessus.

Par ailleurs, quand on allait travailler sur un SDAU ou un POS, on venait en tant qu'État pour dire : c'est cela. Il n'y avait pas du tout l'idée de discuter ou de se concerter. Est-ce le même ressenti ?

Serge Thibault. – D'après les échanges que j'ai eus avec Lucas Berry sur le sujet, effectivement — j'ai notamment rencontré Jean-Claude Drouin ; François Botté pourrait peut-être mieux en parler —, il y a eu une mobilisation d'universitaires et de bureaux d'études dans le cadre du travail, une diffusion des documents auprès du public, une information des techniciens. L'atelier d'urbanisme de Tours était informé et suivait cela, d'une certaine façon, car ils avaient des relations interpersonnelles.

Cela diffusait, mais je pense qu'il y avait une coupure. Les élus étaient probablement informés mais le jeu de constitution du système d'action régional l'a emporté sur la Métropole Jardin. La région a tué la Métropole Jardin.

Pour simplifier, cette région a toujours eu cette opposition ville/campagne, c'est-à-dire périphérie/centre, si je reprends ces termes un peu rapides et peu adéquats. C'est l'opposition qu'on retrouve entre le monde urbain et le périurbain. Le périurbain (Bourges, Châtelleraut, etc.) a toujours été en opposition avec l'axe ligérien, sachant qu'en plus, l'axe ligérien n'est pas supporté par ses composants !

On a donc un système d'action inopérant pour soutenir le versant métropolitain du projet et dans ce cas, tu peux diffuser tout ce que tu veux...

Tout comme certains Scot actuels, dont celui de l'agglomération de Tours, conçu principalement par son agence d'urbanisme et peu porté par ses élus, La Métropole Jardin est un projet de techniciens ; c'est un très bel objet, mais ce n'est pas soutenu par les élus. Tant que tu n'as pas ce portage, cela ne fonctionne pas.

Denis Delbaere. – Merci, Serge.

Serge Thibault. – Je pourrai vous transmettre l'interview de Lucas Berry.

Frédéric Pousin. – Volontiers !



L'aérotrain — un « Métro-Loire » futur ? (ligne expérimentale près d'Orléans).

Transcription aimablement transmise par Serge Thibault le 06/05/2019, réécriture pour publication
par Frédéric Pousin 08/03/2020

LE PROJET DE METROPOLE JARDIN ENTRE ORLEANS, BLOIS, TOURS

En 1968, lorsque j'ai intégré cette équipe, nous avons reçu commande de ce schéma, qui était une commande gouvernementale. A l'époque, tout était centralisé, bien que il y ait eu déjà des directions régionales. C'était l'époque des Trente Glorieuses, on se lançait dans l'aménagement du territoire et il y avait la DATAR.

La DATAR a impulsé beaucoup de schémas. L'aménagement du Languedoc-Roussillon, par exemple, était touristique ; c'était des régions où il n'y avait rien, que des marécages. Aujourd'hui on voit bien que ça a été aménagé. Mes professeurs à l'Institut d'Urbanisme de Paris réalisaient tous ces grands aménagements et nous étions en quelque sorte prédestinés à faire d'autres schémas d'aménagement. Quand l'occasion s'est présentée, je n'ai pas hésité.

L'aménagement de la Loire Moyenne faisait donc suite aux grands projets d'aménagement comme celui du Languedoc-Roussillon, même si celui-ci était beaucoup plus opérationnel. C'était pour développer du tourisme, donc de l'opérationnel tout de suite. Dans ce cadre très général on a créé les OREAM, Organismes Régionaux d'Aménagement des Aires Métropolitaines.

Il y avait des grandes métropoles plus éloignées de Paris comme Lyon, Nantes, Lille, Bordeaux, etc. Mais déjà à cette époque, il existait une directive pour l'aménagement du Bassin parisien. Une mission à Paris travaillait sur celle-ci qui a produit un cadrage géographique. C'est l'équipe de cette mission qui a désigné les zones d'appui du bassin parisien— je ne me souviens plus s'il y en a eu, 3, 4 ou 5— dont la Loire moyenne.

Puis les équipes ont été constituées pour travailler plus précisément sur le schéma à l'horizon 2000. C'était un exercice de prospective, mais qui était censé être appliqué, car ce n'était ni des utopies ni du rêve. On a donc sorti ce schéma en 1975 et il a été approuvé tant par la DATAR que par les instances locales.

Je vais exprimer mon point de vue personnel qui n'engage que moi, et quand je serai à la retraite, j'envisage d'écrire à ce sujet. Il me semble qu'il y a eu là une expérience qui mériterait d'être davantage connue. Je constate depuis 30 ans que le problème de l'aménagement de la région Centre ou du bassin parisien est un thème récurrent dont on se dit : « Mais alors si ça revient pourquoi ne pas le faire ? » .

Cela apparaît comme une espèce de rêve— je ne parle pas d'utopie, l'utopie s'évapore — un rêve auquel on veut répondre mais sans y parvenir.

On est prisonnier d'un tas de choses, de mauvaises habitudes, d'un système institutionnel, qui font qu'on ne peut pas s'engager dans un projet pareil. De plus la décentralisation a, en quelque sorte, bouleversé le projet.

C'était une commande de l'État, censée être appliquée à une micro-région, affrontant une montée de la décentralisation — que je ne critique pas sur le fond, mais qui est venue entraver ce projet, parce que dans sa mise en œuvre, c'est trop souvent chacun pour soi.

Aujourd'hui, on relance l'aménagement du bassin parisien – mission interministérielle d'aménagement du territoire – et on s'aperçoit qu'on a un mal fou à travailler ensemble, y compris au niveau inter-régional car les communes, les départements, et la région s'enferment dans leurs frontières. Il n'y a rien à faire, c'est comme ça. Ce n'est pas comme en Allemagne où l'on a eu le courage de supprimer les communes

existantes et de reconstruire de grandes communes. En France on rajoute à chaque fois un niveau, sans supprimer ce qui a été fait avant. On se permet le luxe fou d'avoir 4 niveaux d'administration, maintenant ce sont les pays, qui ne sont pas encore institutionnalisés, mais l'on sent bien que cela pourrait venir un jour. Les départements y voient déjà une menace.

En France il y a cette profusion d'idées, ce qui est bien, mais en même temps elles ne se réalisent pas, ce qui est frustrant. Alors qu'en Allemagne, beaucoup d'idées se réalisent et je ne sais pas pour quelle raison : est-ce parce que les régions sont plus ouvertes, plus coopératives, ou, peut-être parce qu'il y a davantage d'autorité, de discipline ? Quand on décide de supprimer les communes, on les supprime, ici on ne peut rien faire.

A l'époque les choses étaient déjà comme cela. Il y a eu des blocages administratifs, des blocages de principe du type : de quoi vous mêlez vous ? En particulier l'ancien maire de Tours, J. Royer, était farouchement opposé à ce projet. Pour lui, Tours traînait ce boulet du mauvais découpage des régions. Orléans et Tours étaient des villes rivales depuis toujours et, à ses yeux, Tours devait être un grand pôle du centre-ouest, rayonnant sur tout le centre-ouest. Il ne voulait absolument pas que Tours coopère avec Orléans, dans le cadre de l'axe Orléans Blois Tours de cette métropole-jardin que je préconisais.

C'est moi qui ai inventé le terme métropole-jardin. Après cela il a été repris dans d'autres projets mais sous l'appellation ville-parc pour éviter le mot jardin, etc. c'est un autre sujet, peu importe.

Par conséquent, il y a eu ces oppositions et même les élus de Blois, au sein du Conseil Général notamment – c'était Monsieur Dro à l'époque – étaient très méfiants à l'égard de ce qu'ils avaient perçu comme une intrusion. Ils avaient peur qu'on leur force la main pour travailler ensemble. Notre idée n'était pas que Tours se dessaisisse de ses moyens financiers au profit d'autres territoires, nous proposons de travailler en commun. Le schéma de la Loire moyenne était basé sur le principe d'une ville linéaire où Orléans, Blois, Tours gardaient évidemment un poids supérieur, mais où l'on investissait sur le développement des petites villes. Nous n'avons pas tort parce qu'aujourd'hui se pose la question du développement péri-urbain, à n'en plus finir, d'Orléans, de Tours et de Blois, alors que nous avons anticipé cette situation à l'époque. Le schéma était basé sur plusieurs scénarios, dont le scénario tendanciel qui conduisait un peu au laisser-aller que l'on peut constater aujourd'hui, même si ce n'était pas tout à fait aussi caricatural. On a donc prévu de développer les petites villes intermédiaires tout en les reliant par le biais d'un transport en commun que l'on avait appelé le métro Loire.

Ce métro Loire, c'est une idée qui a été récupérée ensuite pour le train Inter Loire qui va d'Orléans à Nantes, mais qui n'est quand même pas un métro. Dans notre idée c'était vraiment des dessertes cadencées comme dans une ville, une grande ville avec les quartiers de cette métropole.

A l'époque la mode était aux villes nouvelles à l'Anglaise. Dans tous les schémas de l'OREAM il y avait une ville nouvelle quelque part. Dans le schéma de la région lyonnaise c'était l'île d'Abeau, qui a été effectivement réalisée, dans la région lilloise c'était Villeneuve d'Ascq, dans le schéma de Saint Nazaire idem. De plus tous ces OREAM — je ne parle pas de la nôtre — voyaient la population multipliée par 10. Nous, nous n'avons pas mis l'accent sur la population, mais sur l'environnement, devenant en quelque sorte précurseurs des approches liées à l'écologie et l'environnement au sens noble du terme.

Et privilégiant le qualitatif sur le quantitatif, en attribuant le titre de métropole-jardin — des villes mais avec des jardins, avec des coupures vertes, mais aussi une trame verte à l'intérieur des villes etc. C'est cette idée là que nous mettions en avant, en intégrant les objectifs de croissance de la population comme ça, sans trop s'en préoccuper. On ne s'était pas beaucoup trompé.

Notre grand regret c'est de n'avoir pas été suffisamment entendus. Nous avons été reçus par le Maire de Tours qui a piqué une colère en nous disant : « Je vous assure ça ne sera pas une métropole-jardin, ça sera une nécropole-jardin ». C'était fou en effet.

C'était déjà un moment où l'État ne pouvait plus rien imposer, la décentralisation était dans les cartons. C'était tout à fait normal et aussi souhaitable que des élus soutiennent une direction qui, somme toute, leur était profitable. Mais était-ce par fierté, ou était-ce autre chose que je n'arrive pas à expliquer ?

Il y avait des raisons psychologiques, car ces élus ne voulaient pas admettre qu'on puisse leur suggérer de bonnes idées. On n'a jamais su les véritables raisons de leur opposition farouche.

A travers les articles de presse de l'époque, les services étaient tout à fait pour, la population était pour, il y avait beaucoup d'élus, notamment des petites villes, qui disaient : « Oui c'est tout à fait cela qu'il faut », le Maire d'une petite ville disait : « Désormais ça sera pour nous la référence », mais les élus des grandes villes, les hommes politiques non, non et non.

Le schéma a été approuvé malgré tout. C'était une directive nationale qui devenait opératoire en 1975. Il fallait par conséquent l'appliquer. C'est là que notre équipe de l'OREALM (OREA Loire Moyenne) a commencé à s'effriter. Des gens sont partis et il y a eu des mésententes dans l'équipe. On a cherché quels pouvaient être les champs d'applications pour faire vivre ce schéma. Le document est sorti avec toutes les orientations mais sans chiffrage financier. Combien cela va coûter ? quel budget ? rien . Il n'y a pas eu de dotation, pas de crédits, l'équipe n'a pas été chargée à proprement parler de suivre ce schéma : on s'est donc arrêté là.

C'est là, à mon avis, une grande erreur que de ne pas avoir chargé l'équipe en place d'appliquer ce schéma, de façon à l'impliquer dans telle ou telle direction, dans tel ou tel service, à travailler auprès des collectivités, à animer des débats. A partir de ce moment là, c'était fini.

À la Préfecture, certains chargés de mission ont essayé de reprendre certaines idées pour les appliquer dans les contrats de plan, mais c'était tout à fait marginal.

Il faut dire aussi qu'à l'époque il y a eu la constitution du Conseil Régional (loi de 1972), il s'appelait Établissement Public Régional et n'avait pas de service pour conduire des études, Nous avons été appelés pour suppléer à ce manque. Le Conseil Général avait néanmoins un budget consacré à l'aménagement et au développement des villes moyennes régionales. Les idées du schéma y ont été reprises, comme beaucoup de choses qu'il contenait et qui ont été appliquées ailleurs ou sur l'ensemble de la région. Par exemple l'idée de développer les petites villes était à proprement parler une idée du schéma de la Loire moyenne. Paul Maçon, qui était le Préfet quand le schéma a été approuvé, était en même temps président du Conseil Régional. Il a proposé une politique régionale des villes moyenne et, du coup, puisqu'il avait autorité sur notre équipe, nous a demandé de nous y impliquer.

Par conséquent je ne m'occupais pas de la Loire moyenne mais de toutes les petites villes régionales (une trentaine). Comme le Conseil Régional a évidemment un budget lorsqu'il lance une politique, ça marche. Mais pour la Loire moyenne il n'y en avait pas.

Il y a eu beaucoup d'autres idées. Les coupures vertes représentent à peu près la seule chose qui ait marché puisque là, on a réussi à faire voter les taxes départementales pour les espaces verts. Celles-ci devaient être appliquées lors de l'achat des espaces verts stratégiques dans l'aire de la Loire moyenne. Cette idée aussi a été reprise pour l'appliquer à l'ensemble du département. Aujourd'hui, je crois, chaque Conseil général vote ses taxes. A l'époque, le Loir-et-Cher n'en avait pas voté, mais on avait trouvé une procédure : le périmètre sensible qui était censé être appliqué sur tout le schéma de la Loire moyenne, concernant les coulées vertes et les coupures vertes importantes, identifiées précisément d'après les cartes d'occupation du sol (terres riches, sols boisés etc...). Cette procédure a été appliquée dans les deux départements qui l'ont adoptée : l'Indre-et-Loire et le Loiret. Ce n'était pas obligatoire. On a ainsi institué une taxe sur les espaces verts, affectée prioritairement à la mise en valeur de certains espaces qui étaient déjà propriété départementale, comme la base de loisirs de Charlemagne ou le canal d'Orléans, etc. On pouvait aussi acquérir d'autres espaces et les mettre en valeur. Cette taxe était aussi perçue dans le cadre des permis de construire.

En 1986, c'est à dire 10 ans après l'approbation du schéma, j'ai eu l'idée de faire une sorte de bilan. J'avais pensé pouvoir le renouveler par la suite mais, en fait, je n'ai pas eu cette opportunité.

La possibilité m'a été donnée à moment-là, et cela a constitué un document clé permettant de voir tout ce

qui s'est passé depuis le début, jusqu'à 10 ans après. Ce document dans lequel je n'ai porté aucun jugement de valeur, est probablement disponible, avec le Schéma (document officiel octobre 1977) aux archives de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, ou bien à la Préfecture de la région Centre, ou encore aux Archives du Loiret, qui font office d'archives pour toute la région.

Lorsque l'équipe de l'OREALM a été remplacée par l'OREAC (Organisme Régional d'Aménagement du Centre) tout le fonds d'archives a été versé aux archives du Loiret (manuscrits, dessins, etc...).

Dans les années 80, c'en était fini des schémas de macro-régions, désormais il fallait s'occuper d'une seule région à la fois et toutes les équipes des OREAM ont été transformées. Certaines équipes ont été redéployées et là où les OREAM n'existaient pas, on a créé des bureaux d'étude. Ainsi se sont constitués les services d'études du SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) des Préfectures de Région. Donc l'OREAC (– ex OREALM) est devenu le service d'étude du SGAR.

s

Au début on travaillait en partie pour le Conseil Général, mais ensuite ils ont constitué leurs équipes et, malheureusement, ils n'ont pas repris le principe de l'axe ligérien. Il faut peut-être dire que, depuis, il y a souvent eu des réminiscences de celui-ci alors que dans d'autres régions ça ne revient pas ou de façon édulcorée. Ce qui prouve que cette idée est encore vive et qu'on peut en être fier, comme je le suis, mais en même temps c'est frustrant parce qu'on n'y arrive pas.

Dans les années 80, il y a eu une dizaine d'années où on ne faisait plus que des contrats de plan. C'était la crise économique, le chômage et l'heure n'était plus aux grandes idées d'aménagement du territoire. Dans les années 90, la DATAR a relancé l'aménagement du territoire. Dans les années 82-83, la décentralisation exigeait de consulter tous les acteurs de l'aménagement, dont la DATAR. On nous a impliqués pour faire des essais de concertation, ce qui nous a amenés à travailler avec le Conseil Régional, des groupes d'animation, les Conseils Généraux. On a réussi à publier un Livre Blanc, qui dans les propositions d'aménagement propose 3 scénarios, dont les « réseaux métropolitains multipolaires maillés » (réseaux d'appui du bassin parisien où réapparaît la Loire moyenne). C'est le plus valable, par rapport au premier scénario toujours dénommé « tendanciel » (Métropole concentrée) et au deuxième, « Paris et les grandes villes » (Métropole multipolaire centralisée). Ce troisième scénario ressemblait comme une goutte d'eau à la métropole-jardin, à la différence que l'échelle est beaucoup plus vaste. D'ailleurs, la métropole-jardin y réapparaît, mais sous l'appellation d'axe ligérien, en même temps que les coupures vertes. Il y était question de Tours-Blois-Orléans comme réseau. C'était l'époque des réseaux de villes, mais en fait derrière le mot réseau, c'était l'idée de la Loire moyenne de travailler en commun, petites et grandes villes. C'était la marque de la DATAR de faire des réseaux de villes, mais le problème c'est qu'on n'est jamais arrivé à les mettre en œuvre. Parce que c'était, à bon entendre, réunissez-vous, dansez ensemble, mais il n'y avait pas de carottes derrière.

A la suite de ce livre blanc, les Conseils Régionaux (je parle du bassin parisien) se sont rassemblés sous la forme d'une conférence des Présidents de Régions et une charte d'aménagement a été publiée dans laquelle toutes sortes de directives visaient à partager certaines actions au travers du contrat de plan. Cela a effectivement abouti à l'élaboration, pour la première fois, d'un contrat de plan interrégional CPIR. Dans la période précédente de ce Contrat de Plan Interrégional d'Aménagement du Bassin parisien, il n'y a absolument rien eu de significatif, pas d'action. C'était quelque chose qui pouvait se faire, sans offusquer personne. Finalement cette conférence s'est évaporée et le contrat de plan interrégional n'a pas été renouvelé.

Donc aujourd'hui il n'y a pas de contrat de plan interrégional. Et à la veille du contrat de plan Etat-Région 2006, la DATAR a demandé à ce que dans les régions, on élabore des documents stratégiques. Chaque région, côté Etat d'une part, Conseil régional de l'autre, doivent élaborer ces documents. Ces documents ont été réalisés. Dans le document de l'Etat, l'axe ligérien est apparu comme un territoire très stratégique avec les franges franciliennes et le Nord, porteur du développement régional. Le conseil régional a publié ce document au titre de projet régional en introduction du contrat de plan, où l'axe ligérien apparaît en filigrane, mais jamais comme quelque chose d'important, de porteur. C'est quelque chose qui apparaît comme anodin. On y lit : « Les actions telles que la Loire à vélo, et plus largement la mise en valeur touristique et environnementale de la Vallée de la Loire seront encouragées. La mise en œuvre d'une nouvelle politique influente en faveur du réseau de villes de l'axe ligérien passe par une relation forte de

partenariat avec les pays de Loire ». Nous sommes dans le contexte du bassin parisien et ils regardent à l'Ouest. Mais pour le développement économique, la région Centre est partenaire de l'Île-de-France, pas des Pays de la Loire.

Que l'aménagement touristique, le plan Loire se tournent vers l'ouest, d'accord, mais c'est autre chose. Là, le bassin parisien était complètement escamoté et on le présente même comme une menace aux frontières de la région. Ils ont peur du Nord et de l'Île de France. C'est la sacro-sainte limite et effet de frontière, comme si on était au Kashmir ou je ne sais où. Le Conseil économique et social régional de l'époque a émis un avis critique, mentionnant qu'« Il est urgent de concrétiser enfin sur l'axe ligérien le concept de territoire métropolitain pour en faire réellement l'épine dorsale et le pôle de service de haut niveau de la région. Sera impliquée une forte volonté politique de la part de l'État et de la Région ainsi que la mobilisation de l'ensemble des partenaires ». Il va plus loin en suggérant une politique territoriale d'aménagement.

L'idée que nous avons défendue au Conseil Régional est apparemment restée sans écho. Je sais qu'au CR, il y a eu 3 groupes de travail : le Nord, l'axe ligérien, le Sud . Je ne sais pas s'il en est sorti quelque chose. Depuis que le président est quelqu'un sans charisme, il y a une profonde crise au Conseil Régional.

Je reviens à l'idée qu'il n'y a plus de contrat de plan interrégional. De plus, dans le contrat de plan État-Région, il n'y a pas de volet territorial, alors qu'il a été demandé. Mais il a été escamoté par le Conseil Régional. Les franges franciliennes ont été placées quelque part, dotées d'un budget ridicule. J'ai été chargé d'élaborer ce document qui vient d'être fini, et comme je travaille en même temps au sein de la BIAT du bassin parisien à Paris, pour moi la question des franges ne peut pas être extraite du contexte parisien. Ici, on a tendance à considérer que l'Île-de-France va dévorer la région, mais il faut faire avec, il faut profiter de cette main et l'orienter dans le bon sens.

A la sortie de ce livre blanc, on a tenté quand même de montrer comment la métropole-jardin pouvait se concrétiser à la suite du livre blanc de la DATAR. On a sorti ce document-là qui est resté lettre morte lui aussi. On y avait évoqué le triangle berrichon. Si tout le monde était opposé à l'axe ligérien, à l'aire ligérienne ou à la métropole-jardin, comme on veut, on avait pensé que c'était parce que les autres se sentaient un peu laissés à l'abandon. Il vaut mieux que le cœur batte pour tout le monde, disait-on. Quand les entreprises étrangères se présentent dans la région Centre, on leur dit « Allez à Châteauroux ». C'est absurde car qui va aller à Châteauroux ? On sait bien que Châteauroux ne peut pas rivaliser avec Lille ni avec Lyon. C'est peine perdue. Au lieu de dire, il faut venir à Tours, il faut venir à Blois parce qu'il y a toutes les conditions pour attirer les entreprises. Les gens qui n'ont pas la notion d'aménagement du territoire pensent que ça veut dire combler les trous. L'aménagement du territoire est une idée noble. Il faut partir d'idées fortes, promouvoir le développement de centres attractifs et dans le temps cela va retomber sur le reste du territoire. Il ne faut pas prendre ici pour mettre là où personne n'ira. C'est le politiquement correct, comme on dit, mais ça ne marche pas.

Plus récemment, dans les années où on a commencé le livre blanc, lorsque l'État a commencé à afficher l'axe ligérien, il m'a été demandé à nouveau d'y réfléchir, mais pas sous la forme d'un schéma. Pour le SGAR actuel qui est toujours là, il faut que ce soit une étude sous-traitée avec un bureau d'étude, mais il n'est pas question d'élaborer un cahier des charges. Deux idées émergeaient autour de deux questions qui s'étaient posées à propos de l'axe ligérien et qui sont toujours valables : Quelle excellence la métropole-jardin— ou l'aire ligérienne, ou l'axe ligérien Orléans-Blois-Tours—aurait-elle fait valoir pour revendiquer la vocation métropolitaine, y compris à l'échelle internationale ? Que peut proposer la région Centre dans le contexte (toujours vrai aujourd'hui) du monde réduit à un village sans frontière, dont tous les acteurs sont confrontés à une échelle européenne et internationale ? C'était cela l'idée : que faire pour que l'axe Orléans-Blois-Tours atteigne cette excellence, pour qu'il soit attractif depuis l'étranger, à l'échelle du monde ?

Cette première idée, autour de l'excellence à faire valoir, a été confiée, en tant que consultant, à l'agence PAD. Une deuxième étude, confiée à un autre bureau, a porté sur les liaisons ou les liens de l'axe ligérien avec le reste de la Région Centre. Quel sens revêt cet axe ? Que faire pour que les autres en profitent ? Le

résultat de cette seconde étude était très décevant, car je pense que le sujet était beaucoup trop difficile et ne pouvait se limiter à quelques liaisons, quelques actions de coopération. Aujourd'hui la question se pose toujours. Alors que l'étude PAD était tout à fait à la hauteur des questions posées et proposait des actions. Malheureusement, elle n'a pas été diffusée. Elle consiste en un état des lieux en plusieurs chapitres : « De la problématique aux enjeux », « Les fonctions d'habitat d'excellence et leur traduction dans l'aire ligérienne, quels repères ? » et « Les enjeux : leur identification, le principe des choix ». Ces chapitres font référence à de nombreuses problématiques : produire une aire métropolitaine de haut niveau, en quoi cela consiste ? ; promouvoir l'aire ligérienne comme vecteur de visibilité internationale ; construire une zone exemplaire d'intégration du patrimoine et de la modernité technologique ; optimiser et maximiser l'excellence de positionnement. Tous les atouts sont bien mis en avant. L'étude a été transmise au Conseil Régional pour qu'il s'en serve, mais elle est restée lettre morte. En même temps, les contrats de plan et la DATAR, en plus de ses stratégies en région, ont demandé d'élaborer des schémas de services collectifs, supposés orienter le contrat de plan. Ceux-ci ont été élaborés au niveau de chaque région. Le problème c'est que si, au niveau national, ces schémas relèvent de directives, pour les régions ils n'ont aucune valeur juridique. Ils étaient destinés à alimenter les services gérés par la DATAR. Il existe 8 schémas, dont l'un dédié aux espaces ruraux mentionne l'aire ligérienne comme une entité naturelle et où, dans les recommandations, on lit qu'il faut prendre des mesures pour contenir l'urbanisation pavillonnaire, etc. On revient à la case de départ de la métropole-jardin. J'ai fait une note dans ce sens qui disait : même dans les schémas de services collectifs, on plaide pour l'axe ligérien, et en même temps l'État s'est occupé de promouvoir le Val de Loire en le faisant inscrire au patrimoine mondial UNESCO (Cela a duré de nombreuses années à cause des centrales nucléaires).

Comme on peut le voir dans le petit dépliant de l'UNESCO consacré à l'histoire du Val de Loire, la métropole-jardin est citée en toutes lettres. J'avais fait une note en ce sens, parce qu'il nous avait été demandé quels étaient les efforts à faire pour que le Val de Loire conserve son aspect, son avenir. Même pour l'UNESCO la métropole-jardin comptait. J'ai élaboré une note qui a été reprise par le conseil économique et social régional dans une directive territoriale d'aménagement. C'est une procédure portée par l'État, et alors beaucoup ont dénoncé un retour à la centralisation. Mais en fait non, on s'aperçoit que l'État est sans arrêt interpellé, à propos des dégâts environnementaux, via des pétitions. La directive territoriale d'aménagement sert pour établir des schémas directeurs très contraignants dans certains territoires d'intérêt national, mais ces territoires n'ont pas été désignés par l'État..

Des préfets de régions pouvaient être candidats : il y a eu une DTA (Directive Territoriale d'Aménagement) dans l'estuaire de Nantes-St-Nazaire, 2 DTA en Rhône-Alpes, une en région lyonnaise, une DTA départementale dans les Bouches du Rhône je crois. Il y en a 4 ou 5 en tout et il faut dire que c'est difficile à appliquer. Il faut avoir de la bonne volonté et de la persévérance parce que les DTA obligent à consulter jusqu'au moindre niveau, jusqu'aux élus. Il faut que ce soit un préfet qui ait le courage de se lancer ou la région qui peut aussi en faire la demande.

Mais ici ce n'était pas la peine d'espérer. On s'est réunis avec la DRE (Direction Régionale de l'Équipement) (septembre 2000) qui était favorable, on a proposé une démarche, et on en est resté là !

Entre-temps le contexte territorial n'a pas beaucoup changé par rapport à la date de conception de la métropole-jardin. Il reste raisonnable, même si certains estiment qu'il y a trop de distance entre les villes. On voit que la DTA des Bouches du Rhône, parce qu'elle est d'initiative départementale, couvre une aire encore plus vaste que le territoire métropolitain que l'on vise ici. Dans une DTA il y a deux volets : un volet consacré aux grandes idées, au développement économique, dans lequel on défend l'idée métropolitaine avec toutes les actions dédiées. Mais celui-ci ne comporte pas de contraintes et il ne peut se traduire qu'en diverses formes d'incitations faisant appel aux bonnes volontés. Il y a un deuxième volet, prescriptif, qui est opposable au document d'urbanisme. C'est sur celui-ci que se font les oppositions, parce qu'il y a des zones interdites à la construction. Il faut convaincre les gens et les élus, même si, en général, d'après les échos que j'ai, cela finit par s'arranger, mais c'est très long, il faut 6 ans.

La Loire moyenne de l'époque s'étendait jusqu'à la frontière de part et d'autre de la Loire, alors qu'aujourd'hui c'est plus restreint, c'est Orléans-Blois-Tours plus quelques villes — j'appelle ça le noyau dur. Le problème des périmètres a été plusieurs fois soulevé : quel est le périmètre concerné ? Je considère l'aire ligérienne sans limites géographiques précises et son périmètre peut être à géométrie variable, en

fonction de la problématique soulevée. Si c'est pour traiter de la prescription urbanistique, il peut être plus restreint — évidemment là où il n'y a pas de pression urbaine— si cela concerne les questions d'inondation, le périmètre peut être plus large. Le patrimoine mondial lui, c'est un filet. Il y a donc l'espace métropolitain Orléans-Blois-Tours, puis le Plan Loire qui inclut le classement UNESCO mais va plus loin.

Le plan Loire concerne tout l'aménagement de la Loire lancé dans les années 80 à la suite du rapport Chapon (rendu en 79 et préconisant le lancement d'un projet pour les grands fleuves dont la Loire). A l'époque, les idées de la métropole-jardin ont été reprises pour être appliquées sur toute la vallée de la Loire jusqu'à l'estuaire. Ce plan ne voulait pas traiter que de l'hydraulique, il s'intitulait aménagement intégré de la Loire et on retrouve dans ce document des idées de la métropole-jardin. Les DTA ne constituent pas pour nous une nouveauté, parce que nous avons déjà proposé dans le schéma, un arrêté préfectoral pour exécuter une directive d'aménagement. C'était les Directives régionales d'aménagement et de protection de la Vallée de la Loire qui ont été élaborées ici à la Préfecture. Toute la Loire moyenne a été découpée en zones dites homogènes, préfigurant en quelque sorte la DTA telle qu'on l'envisage aujourd'hui. On avait extrait les SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme), parce que ceux-ci étaient déjà plus ou moins approuvés. Le grand souci était de savoir si les SDAU (il y en avait 13) étaient conformes à l'idée de la métropole-jardin.

On leur a donné un contenu et ces plans mis ensembles devaient également avoir une certaine valeur, je ne dis pas de grand SDAU, mais c'est tout comme. Sur une aire rurale, cela aurait permis d'aménager les petites villes suivant des schémas plus vastes. C'était en somme la manière d'aller plus loin que le schéma de la Loire moyenne lui-même.

Il y a eu un arrêté préfectoral mais le problème c'est qu'il n'y a pas eu d'équipe chargée du suivi. C'était quelqu'un à la Direction Régionale de l'Équipement qui était censé suivre cette directive régionale d'aménagement, mais il ne l'a pas bien fait et c'est tombé en désuétude.

Le Plan Loire Grandeur Nature vient à la suite de ces aménagements de la Loire, il est géré par la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) qui tire les fils. Il y a aussi un comité interministériel Plan Loire, etc. et toute une partie est intégrée dans le contrat de plan. Il s'agit davantage d'un plan pour les inondations, les digues et tous ces travaux liés à l'aménagement du fleuve lui-même, plutôt qu'un plan centré sur l'aménagement des villes. Il y a quand même une équipe pluridisciplinaire qui réalise des études de paysage, mais très portées sur la nature à mes yeux. Ce plan a une valeur opérationnelle, avec un budget très important, permettant de grands travaux. Il résulte de la décision d'un comité interministériel de l'aménagement du territoire et de la région. C'est la DIREN qui en a la charge mais c'est notre préfet qui en est le coordinateur.

La Loire fait partie du bassin Loire-Bretagne — en fait toute la partie nord-ouest —, c'est le cinquième du territoire français. Le préfet de la région Centre est le coordinateur de tout, notamment des SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Le Plan Loire Grandeur Nature s'occupe de la programmation, des travaux, des finances, avec la Région et les collectivités locales pour maîtriser le fleuve, en cohérence avec le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux). Le système est très complexe, pour ne pas dire compliqué. Tout s'enchaîne sans vision globale, sans personne pour faire la synthèse, il y a beaucoup de choses qui se superposent, beaucoup d'énergie perdue. L'idée fondamentale c'est que les Régions vont se renforcer et que les Conseils généraux seront fermes sur leurs limites administratives, traitant de l'aménagement de leur territoire comme si c'était une assiette plate, sans relief.

La dernière nouveauté, ce sont les MIAT (Mission Interministérielles d'Aménagement du Territoire). Je participe aux travaux de la MIAT Bassin parisien qui vient de diffuser un document daté de janvier 2002, très bien élaboré parce qu'il a été coordonné par Armand Fremont qui est un grand géographe. Auteur, de nombreux ouvrages, ancien recteur d'Académie, il anime très bien un tel groupe d'experts et d'universitaires. Ce document a été diffusé dans le nouveau contexte européen international évoqué précédemment, au sein duquel est défendue l'idée de métropole ramifiée du bassin parisien. Quand on observe l'Europe, que voit-on ? La grande région londonienne toujours concurrente, la Randstad hollandaise, le Nord de l'Italie, toutes ces grandes zones de concentration métropolitaine qui font qu'on se pose la question, face à ces métropoles, du positionnement à adopter. Si c'est Tours seule qui se positionne elle n'y arrivera pas, c'est évident. Si c'est Châteauroux non plus. Par conséquent, l'idée c'est que tout le

bassin parisien soit traité comme une région métropolitaine. Et on revient sur le livre blanc mais on se méfie tout de même de la décentralisation : il ne faut pas dire qu'il faut faire ça, ça et ça. On lance l'idée, puis on la discute. Désormais, ce document a été diffusé pour consultation. De toute façon l'idée se défend.

En France on crée des liaisons indépendamment de tous les schémas dont on ne tient pas compte. C'est parfois lié à tel ou tel ministre qui est nommé (et ça affecte tous les niveaux de transport : aéroports, TGV, autoroutes). Dans le cas de Tours, entre Tours et l'Ouest il n'y a pas d'autoroute, et c'est un détail crucial, qu'on peut ajouter au crédit de la Loire moyenne. Dans le schéma de la Loire moyenne, nous avons proposé, en toute bonne foi, que les liaisons est-ouest qui étaient défailtantes soient renforcées. Il fallait créer des autoroutes Est-Ouest pour que les liaisons se fassent en direction de l'Allemagne et de l'Italie puisqu'il n'y en avait pas. Il n'empêche que même aujourd'hui il n'y a toujours pas de liaisons entre Orléans et l'autoroute, ni entre Tours et Angers-Saumur. Vers les années 80, on voulait que ça se réalise et, finalement, on ne sait pas pourquoi, il a été question d'un axe Est-Ouest mais passant par la vallée du Cher. De plus, il y avait le problème du contournement de Langeais, et le président du Conseil général de l'époque voulait absolument créer un pont pour que celui-ci passe au nord. Il a fait réaliser, au frais du contribuable, un pont qui est un pont fantôme. A chaque fois que la télévision présente des exemples, en France, on voit ce pont qui s'appelle pont Voisin et qui n'est relié à rien. On n'a jamais voulu accepter l'idée d'une liaison par le Nord, au Nord de Tours. Cela aurait permis d'éviter toutes les polémiques du type : « on abîme les vignobles de Bourgueil et le Val de Loire ». il fallait le faire. Ils ont été pilotés par des élus, comme le maire d'Azay-Le-Rideau qui voulait que l'autoroute passe tout près de chez lui. Il avait alors été question d'une déviation traversant Tours et remontant après.

Je ne sais combien de fois les ministres ont changé d'avis sur le contournement de Bourgueil. A chaque fois il y avait la pression d'un tel, influent, etc...Et cela, parce que le schéma de la Loire moyenne n'avait pas valeur de directive territoriale. C'est là qu'on voit l'intérêt d'une directive territoriale : tous les grands équipements routiers, les grandes infrastructures sont imaginés et inscrits sur un schéma, mais sans pour autant être réalisés.

En résumé pourquoi le schéma d'urbanisme ne s'est jamais réalisé à 100% ? Il a été réalisé par morceaux, en récupérant des idées, par le biais de tel ou tel politique. Mais ce que j'ai essayé de démontrer dans une étude, c'est que tout cela a relevé davantage d'une inspiration, d'une influence, sans référence directe au schéma, que de l'acceptation de ce dernier. Le schéma a eu le défaut de ne pas être contraignant. C'était une directive, mais qui n'avait pas de contraintes, au sens de prescriptions. Il n'y a pas eu d'équipe de suivi ni d'application. Pas d'accompagnement budgétaire non plus. Enfin, un manque de volonté politique des collectivités et notamment du Conseil régional et des élus locaux qui avaient du poids.

Maintenant je ne vois qu'un seul avenir à ce document. Si grâce à lui, on ramène la réflexion dans un contexte européen et international, on pourra faire valoir à nouveau ces idées, les relancer dans ce nouveau contexte pour en faire une DTA (Directive Territoriale d'Aménagement).

Le schéma réémerge alors en partie, morcelé dans des projets plus locaux. L'idée du projet n'a jamais été complètement abandonnée, sinon comme ensemble. Par exemple les coupures vertes ont pu exercer leur influence et ont été bien acceptées, mais la référence au schéma lui-même a disparu. Elle revient sur le tapis dans des rapports au Conseil Économique Régional et Social qui connaît un peu l'historique et qui est ouvert à ces idées. En revanche au Conseil Régional c'est moins le cas, puisqu'il s'agit d'une entité politique, alors que le premier est une entité dite citoyenne. C'est sur ce point qu'il y a divergence. C'est marrant et même paradoxal : on voit d'un côté les citoyens qui sont favorables et de l'autre les hommes politiques qui freinent. L'idée a fait mouche et à l'époque tout le monde était séduit. Ça a marqué les esprits. Et tout le monde demande où est la réalisation ; et tous en parlent encore.

Quand on m'a commandé cette dernière étude, je me suis dit « C'est bien de savoir que j'ai commencé ma carrière ici avec la Loire moyenne et que maintenant j'y suis encore, au moment de la retraite. ». Je n'éprouve pas de frustration, parce que je suis convaincu que c'est une idée qui fera toujours son chemin. Mais je suis plutôt déçu que les gens, tout en acceptant le projet, n'aient pas la volonté, ou alors c'est qu'il demande un certain renoncement. Ce doit être ça, c'est un horizon de partage. Mais qui est prêt aujourd'hui à partager ?

Si l'on considère d'autres retombées des schémas, c'est au niveau de l'aménagement des petites villes, comme Beaugency, même Amboise. C'est nous qui avons lancé l'idée de mettre en valeur le patrimoine

ancien, bien avant la réalisation de tous ces aménagements urbains. Les centres anciens étaient complètement à l'abandon. Et au travers de Contrats de ville moyenne, on avait réussi à glisser cette idée là, comme celle de l'extension des petites villes. Pour la zone au nord de Beaugency par exemple, nous avons réalisé une étude expérimentale urbanistique, dont malheureusement on ne s'est pas suffisamment inspiré. Je peux citer aussi l'aménagement du centre de Blois et le parking à côté du château avec tous ses aménagements paysagers. On avait beaucoup plaidé pour l'aménagement des paysages non seulement à la campagne, mais aussi dans les villes. Il y a des villes où l'on s'est largement inspiré du schéma, mais sans nous citer : le Métro-Loire qui a été récupéré par Inter-Loire. Notre idée était un peu utopique, mais finalement.... Quand je suis arrivé ici, on testait l'aérotrain — un train sur suspensions électromagnétiques qui avançait sur un rail en béton de 30 km, à côté du chemin de fer, à la sortie d'Orléans en allant vers Paris. C' était un avion sans ailes en fait, une idée de l'ingénieur Bertin. La ligne expérimentale était censée être prolongée jusqu'à Paris, le train roulait à une vitesse incroyable. C'était fabuleux, et ce pauvre ingénieur est décédé quelques années plus tard. La SNCF voyait en lui un concurrent terrible et l'on a tout fait pour enterrer ce projet. Pourtant les Suédois étaient intéressés, ainsi que les californiens de Los Angeles qui étaient venus. Mais le train a été stocké dans un hangar, puis vandalisé et aujourd'hui une association essaie de le reconstruire. Tous les arguments ont été bons, notamment ceux des politiques qui disaient que ça coûterait trop cher. Alors que pour nous c'était la possibilité de concrétiser notre idée de métro Loire (en connexion directe avec Paris) grâce au seul aérotrain de France.

Une autre chance s'est présentée quand il a été question du TGV. C'était l'époque où la SNCF commençait à étudier les TGV, ce qui expliquait d'ailleurs qu'elle n'ait pas voulu de l'aérotrain. Plusieurs tracés ont été envisagés et nous avons proposé le tracé qui passait par Orléans. Mais ils ont prétexté que les lignes étaient saturées et ont proposé une ligne via Tours. Alors on a pensé, pour couper la poire en deux, qu'il devrait passer par Blois, à mi-distance entre Orléans et Tours. C'était une idée qui se défendait, mais le Conseil Général de Blois, dont le président était monté au créneaux, n'en voulait pas. C'est la raison pour laquelle le TGV dessert Tours et Vendôme. Désormais, Orléans n'étant pas desservie par le TGV va bénéficier d'un pendolino avec une liaison quotidienne avec Roissy CDG. Il y a néanmoins un problème d'interconnexion, dont le contrat de plan fait état, qui empêche une liaison directe. De plus les villes reliées par le TGV, ont, entre elles, une liaison symbolique. Toutefois Orléans profite de la proximité géographique avec Paris — il y a plus de 30 trains par jour, avec 6000/7000 voyageurs — et inversement on constate qu'il y a des parisiens qui commencent à s'installer ici.

TÉMOIGNAGE DE JEAN-PIERRE SAURIN ET DE MICHÈLE DELAIGUE: LES TRAVAUX DE L'OREALM ET LEUR DIMENSION PAYSAGÈRE

PRÉSENTATION :

Jean-Pierre Saurin. – J'entre à l'École de Versailles en 1968 après les événements. Je trouve une école avec des graffitis partout, etc. C'était l'année où on réussissait tout ! J'ai réussi l'école de Versailles et j'en suis sorti en 1971. La dernière année, Pierre Dauvergne enseignait l'aménagement du territoire. Je dois avouer qu'à cette époque personne n'était porté là-dessus.

Mon papa était entrepreneur de jardins et j'étais parti normalement pour faire des petits jardins... tout d'un coup : le grand territoire. Ce n'était pas inintéressant. À l'occasion d'ateliers, on parlait de l'école visiter d'autres pays à plusieurs et on allait en Hollande, au Danemark parce que j'avais la chance d'avoir l'ancienne Peugeot 404 que mon père m'avait donné.

À la sortie de l'école, Pierre Dauvergne m'a dit : « Toi, tu viens à l'OREALM avec moi. » Il m'a étonné et fortement surpris je me suis dit : « Pourquoi pas », car en réalité je ne savais pas trop où aller. Je suis donc entré à l'OREALM juste à la sortie de l'école. À l'école, les paysagistes du bureau d'études PAYSÀ (Paul Clerc et Caroline Baudelot) nous faisaient travailler sur les limites visuelles. Nous savions les dessiner mais nous ne savions pas trop à quoi cela servait. Je me disais, tu pourras toujours essayer de les pratiquer sur place.

Un mot m'a marqué : « Paysage à coulisse ». Je pense que c'est un terme qui venait des Hollandais. L'idée d'un paysage mouvant m'avait intriguée. En refaisant l'histoire il n'y a pas si longtemps je me suis rendu compte que le terme de plan de paysage que l'on employait souvent sans trop savoir encore vraiment ce qu'il contenait, venait à l'origine de Jacques Sgard. En fait en 1966, et même avant, Sgard a fait ses stages en Hollande au moment où ce pays construisait ses grands polders. C'est là qu'il a participé aux premiers plans de paysage. J'ignorais tout cela.

Denis Delbaere. – Dauvergne ne parlait-il pas de cela dans son enseignement ?

Jean-Pierre Saurin. – Pas vraiment. Je veux dire les choses comme je les pense : on s'ennuyait un peu avec Dauvergne !

(Rires.).

Pas à cause de son enseignement bien entendu, mais parce qu'on était très loin de ce type de préoccupation concernant l'aménagement du territoire.

C'est comme le cours d'histoire de l'art des jardins ; j'étais étonné que personne n'y aille. À l'époque, cela n'intéressait pas grand monde. On était dans la réaction. Il faut comprendre le contexte, on n'était pas mûr pour recevoir ce type d'enseignement académique qui ne faisait que démarrer. Il faut remercier les pionniers : comme Sgard, Dauvergne, Chalet, Lassus, Simon et les bureaux d'étude partenaires comme PAYSÀ et API qui ont tenu bon à enseigner à l'école à cette époque.

Je n'ai fait qu'un an à l'OREALM. Et ensuite le CNERP (Centre National d'Études et de Recherche sur le Paysage) a été créé. Avec mon expérience, Dauvergne m'a conseillé d'y aller. C'est ainsi que j'ai travaillé trois ans au CNERP. J'étais dans ce nouveau contexte de travail, j'étais très enthousiaste au début ; beaucoup moins à la fin. J'ai démissionné en envoyant une lettre au ministre dans laquelle je disais gentiment que je n'étais pas venu pour faire le bureau d'études. Le CNERP s'était à la fin transformé en bureau d'études parce qu'on lui coupait plus ou moins ses crédits, il devait trouver ses propres financements.

C'était la recherche qui m'intéressait ; c'était d'avancer et de découvrir ce qu'était le paysage.

Il faut dire que le jour où je suis allé à l'OREALM, le paysage m'est tombé sur la tête et j'ai mis 40 ans à me demander à quoi cela servait et ce qu'il fallait faire.

Au départ, j'associais paysage et vie. Pour moi, le paysage, c'était la vie ; cela a été mon déterminant. Comprendre la vie, c'est un peu compliqué !

Après le CNERP, je suis parti tout seul créer mon Atelier à Marseille. J'ai plus ou moins terminé les études du CNERP qu'il me fallait terminer. J'ai voulu faire plein d'expériences sur tout, je n'ai pas fait un seul projet qui ressemblait à un autre dans tous les domaines (infrastructures, espaces publics, planification, écologie, etc.). Serge Legallet de ma promo est devenu plus tard mon collaborateur notamment pour les études opérationnelles.

J'ai continué tout seul la méthode des caractéristiques des paysages avec de petits projets. Je pense d'ailleurs que je l'ai améliorée au fur et à mesure des pratiques sur différents territoires en France, pour ce que l'on appelle maintenant la méthode des Atlas avec une vision qui m'est très particulière.

J'ai ensuite été Paysagiste Conseil de l'État en 1993, suite à la loi de la même année. Cela a été une révolution pour moi et pour beaucoup de paysagistes, je pense. Tout d'un coup, on comprenait mieux l'administration. Je pense qu'on est monté en qualité et personnellement, cela m'a vraiment boosté.

Denis Delbaere. – Dans quel département ?

Jean-Pierre Saurin. – J'ai encore eu une chance extraordinaire : j'ai commencé par les Pyrénées-Atlantiques, le Pays Basque - je pourrais vous raconter des histoires phénoménales à propos de discussions avec les Basques.

Je suis parti discuter avec les Corses et ce n'est pas mal non plus !

(Rires.)

Je voulais aller voir les îles d'Outre mer et j'y suis parti. J'ai été PCE en même temps en Martinique et en Guadeloupe. Là, j'ai découvert une pensée 'imprévue' du paysage des écrivains locaux, que j'ignorais totalement. Notamment celle d'Édouard Glissant, qui m'a permis de m'améliorer complètement dans une nouvelle vision et de compréhension du paysage.

Voilà : je n'ai fait que de la formation toute ma vie.

Vous me parlez d'écologie. Je venais du côté scientifique et les personnes que j'ai rencontrées dès l'école de Versailles, comme Michèle Delaigue ou d'autres, m'ont apporté tout le côté social, humain, de vie qui m'ont fait basculer dans une autre vision de celle-ci.

Michèle Delaigue. – Après le bac, j'ai fait une année aux Beaux-Arts de Pau en même temps que la formation de collaborateur-dessinateur d'architecte car je voulais faire de l'architecture des jardins. Cela n'existait pas et on m'a laissé faire ce que je pouvais. J'ai appris à dessiner sur papier Canson, au crayon, puis à l'encre de chine et au Graphos. Ensuite, Versailles, bien sûr. C'était une époque où nous étions les « cuscutes » des orties (les Ingénieurs Horticoles). La cuscute est le parasite de l'ortie. Nous étions 90 % de femmes ; il y avait quelques garçons, dont Jean-Pierre !

Une année de prépa et deux années d'école : c'est tout ce qu'on faisait à l'époque. En sortant de là, pas du tout envie de passer un diplôme parce qu'à nos yeux, à l'époque, en 1972, cela ne servait vraiment à rien du tout.

Je suis partie faire mon premier stage au Parc Naturel Régional d'Armorique avec un certain M. Auzanneau, que j'ai retrouvé ensuite DIREN en Aquitaine, puis en tant que directeur de l'école de paysage et d'architecture de Bordeaux.

Un peu comme Jean-Pierre, pendant ce stage en Bretagne, Dauvergne (qui avait « perdu » Jean-Pierre parti au CNERP), m'a téléphoné pour me proposer de continuer ce qui avait été commencé par Jean-Pierre Saurin, Demouchy, etc.

J'y suis donc restée deux ans (1973-1974). J'ai vécu le passage de l'OREALM à l'OREAC, ce qui n'est pas rien.

Je suis ensuite allée à l'API - Association de Paysagistes et d'Ingénieurs - à Paris, une SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production), dont le gérant était Michel Viollet, avec une équipe composée d'un ingénieur suisse Andreas Jaeggli et de paysagistes de différentes formations Paul Brichet, Michel Delepierre (Allemagne, Belgique, ..) . C'était là aussi la joie d'un travail en équipe, riche d'enseignements. Je n'ai jamais voulu travailler toute seule dans mon coin.

J'y suis restée jusqu'en 1979. Puis, pendant trois ou quatre ans, nous sommes partis nous promener en bateau à voile, mon compagnon et moi: nous avons profité d'une « retraite » intelligente avant l'heure, à 30 ans, ce qui fait que je n'ai absolument pas envie de partir à la retraite aujourd'hui.

En 1984, on a créé notre bureau d'études de paysage à Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, avec une déconvenue extraordinaire : je suis native du Béarn et le retour en Béarn pour y travailler devait être formidable !

C'était en fait un recul dans la préhistoire de la culture paysagère : j'ai eu l'impression de retourner 20 ans en arrière. Le paysage : ils ne savent pas ; bien sûr, tout pousse tout seul en Sud-Ouest ! Donc, pourquoi avoir des paysagistes ?

On nous téléphone encore actuellement pour venir passer la tondeuse dans les jardins !

Nous étions tout seuls. Nous aurions pu très bien gagner notre vie, mais dans un monde complètement acculturé sur le plan de paysage, nous en avons bavé et nous en bavons encore : nous survivons à peine financièrement.

RÉTROSPECTIVE :

(début du diaporama)

Jean-Pierre Saurin. – *Diapo 1* : Je me suis intéressé à voir dans le diaporama qui va suivre ce que représente la période de planification en matière de paysage. 1901, peut être un point de départ important : c'est le moment où se crée la Société pour la protection des paysages de la nature. C'est même la première fois qu'on écrit : « *La beauté du paysage est une richesse nationale* ». Remarquez à travers la qualité de l'illustration, la symbolique du paysage à cette époque : les grands arbres tels que pins et feuillus, les rochers, le clocher du village.

Diapo 2 : Il s'est passé 120 ans jusqu'à aujourd'hui, pendant lesquels on a cherché à protéger, sauvegarder, mettre en valeur, prendre en compte le paysage et l'intégrer dans la planification. Ces termes progressifs de protection, sauvegarde, mise en valeur, prise en compte, sont très importants car ils correspondent à chaque période à un type de conception du paysage et de comportement réglementaire.

J'ai toujours pensé que le fait de vouloir protéger un paysage était une aberration. On peut protéger un bâtiment mais il est impossible de protéger un paysage. Que met-on vraiment derrière le mot paysage ?

Entre 1965 et 1975, seulement pendant 10 ans, il y a eu la planification au sens où on peut l'entendre aujourd'hui.

De 1901 à 2016, on est passé du paysage « beauté naturelle » au paysage perçu par les populations. D'un paysage contemplé, plutôt figé, à un paysage re-gardé c'est à dire vu à nouveau, en s'y impliquant et en s'y activant.

Diapo 3 : Nous avons fait un petit croquis qui n'est pas parfait, mais il est assez étonnant de voir cela. Pendant 60 ans, on n'a fait que de la protection, de la sauvegarde, on a congelé tout cela.

En 1960 et 1970, il y a vraiment la planification. C'est en 1970 que le ministère de l'Environnement est créé et qu'une nouvelle aire démarre.

A partir de là on peut dire qu'il y a eu quatre phases majeures dans les années du paysage :

- Ministère de l'Environnement ;
- Loi paysage, qui crée les Paysagistes Conseils de l'État ;
- La Convention européenne du paysage, qui arrive en 2005 ;
- La loi sur la biodiversité.

Mon souci a toujours été d'avoir un peu de méthode et de comprendre le fond. Ainsi passer du visuel au perceptif : ce sont deux conceptions vis à vis du paysage très différentes.

Diapo 4 : Dans les années 1960, avec les OREAM, des paysagistes font des propositions presque hors d'échelle

quand on compare notre époque. Vous avez peut-être senti cela à l'OREAM sud. Vous avez la côte marseillaise et à l'époque, vous aviez la corniche, on souhaitait la poursuivre à travers les calanques pour se rendre en voiture pour aller à La Ciotat, sans passer par le col de la Gineste : c'était l'évidence. Jacques Sgard s'y oppose avec son équipe : à l'époque, c'est une position très forte grâce à l'OREAM et grâce à Sgard, d'avoir pu sauver les Calanques de l'impact routier et permis de créer maintenant un Parc unique en son genre à deux pas de Marseille.

Diapo 5 : En même temps à l'OREAM Nord, avec la vallée de la Deûle, Jean Challet crée le parc de la Deûle.

Denis Delbaere. – La vallée de la Marque était un projet concurrent du parc de la Deûle.

Jean-Pierre Saurin. – Simon et Corajoud ont travaillé dans certaines parties de ce parc. Maintenant ce parc atteint une échelle incroyable ; c'est ce que je retiendrais de spectaculaire pour l'OREAM Nord.

Diapo 6 : On en arrive au schéma grâce à Pierre Dauvergne. On a déjà là, à travers cette carte, une image du paysage. Je pense que si la Métropole Jardin a « marché », c'est parce que le paysage était dès le départ le socle du projet. On parle de Métropole Jardin dès le livre blanc. Je l'ignorais totalement : je suis arrivé au moment où le livre blanc était terminé et où on passait au schéma.

Diapo 7 : Nous avons tous en tête le scénario de l'inacceptable, une France au centre désertée. Cette image mentale du Massif Central un désert et à contrario des mégapoles qui gonflent a déclenchée toutes les initiatives d'un nouvel aménagement du territoire.

S'agissant du scénario souhaitable, on parlait à l'époque de polycentrisme maillé. L'image était celle-là : des métropoles qui rayonnent.

Diapo 8 : C'était un formidable élan pour le paysage. Les OREAM se situent au même moment, mais auparavant, Sgard a déjà travaillé sur le plan de paysage en 1966 notamment. Il suffit de lire le texte de ce plan de paysage (disponible sur internet): c'est encore très actuel. Jacques Sgard est un type formidable : il avait tout compris en 1966.

Il y a eu ensuite en 1967 la loi d'orientation foncière ; les SDAU et POS se préparent.

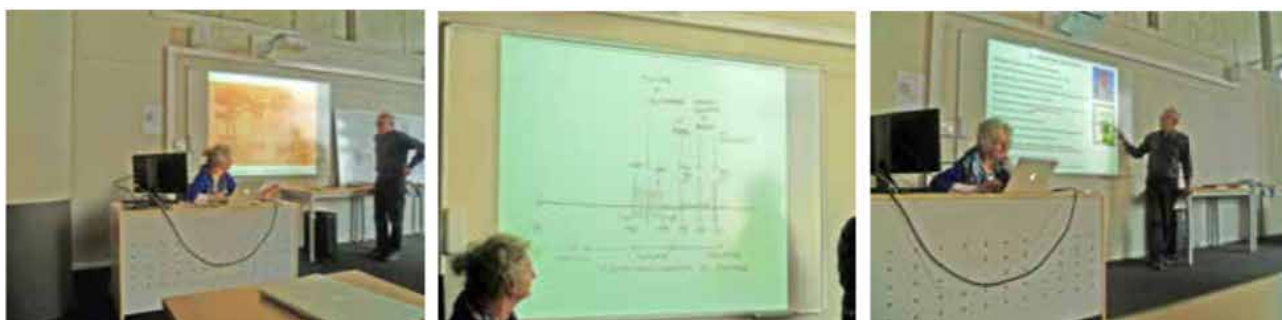
On oublie trop souvent l'importance de l'évolution du Code rural, dont il est banal de dire qu'il a évidemment une très grande influence sur le paysage. Il suffit de lire Marc Bloch, qui a écrit des choses formidables sur les paysages ruraux.

On a la création des OREAM en 1967.

Les paysagistes se mobilisent. On retrouve Dauvergne, en grand militant.

Le ministère est créé ; Robert Poujade, qui était maire de Dijon, arrive. Le ministre actuel, François de Rugy, a évoqué le livre de Poujade (*Ndr : Le ministère de l'impossible*). Ce livre était assez extraordinaire car il prévoyait le futur, et notamment des plans de paysage pour chaque document d'urbanisme. L'un des chapitres remarquable du livre est intitulé : « *Le paysage, cet inconnu* ». Cette découverte, cette émulation font que ce document est une référence.

On a ensuite le Centre National d'Étude et de Recherche du Paysage (CNERP), où je suis entré, cela a constitué une période extraordinaire.



Les OREAM se situent dans ce contexte : on est à cheval entre deux systèmes d'évolution du paysage

Diapo 9 : Selon la formule d'Aristote ou de notre cher Président Macron, philosophe, « en même temps » ! Albin Chalandon lance les 'chalandonnettes' : 65 000 maisons sur tout le territoire. Ces maisons ne sont pas chères (100 000 fr.) Tout le monde peut emprunter aux organismes HLM et cela a donné les premiers lotissements contemporains.

En même temps, on a ces fameuses plaquettes de recettes architecturales et paysagères : attention de ne pas faire n'importe quoi, il faut protéger les styles régionaux, éviter les pastiches, par exemple ne pas mettre de 'chien assis' ces fenêtres proéminentes, sur les toits en Provence, etc.

Diapo 10 : En même temps, un thème que nous avons beaucoup travaillé au CNERP, c'est cette logique rationnelle du paysage qui évolue. Poujade dit que cette étude est extraordinaire. Connaissez-vous cette étude ?

Frédéric Pousin. – Oui.

Michèle Delaigue. – C'est Faye et Tournaire.

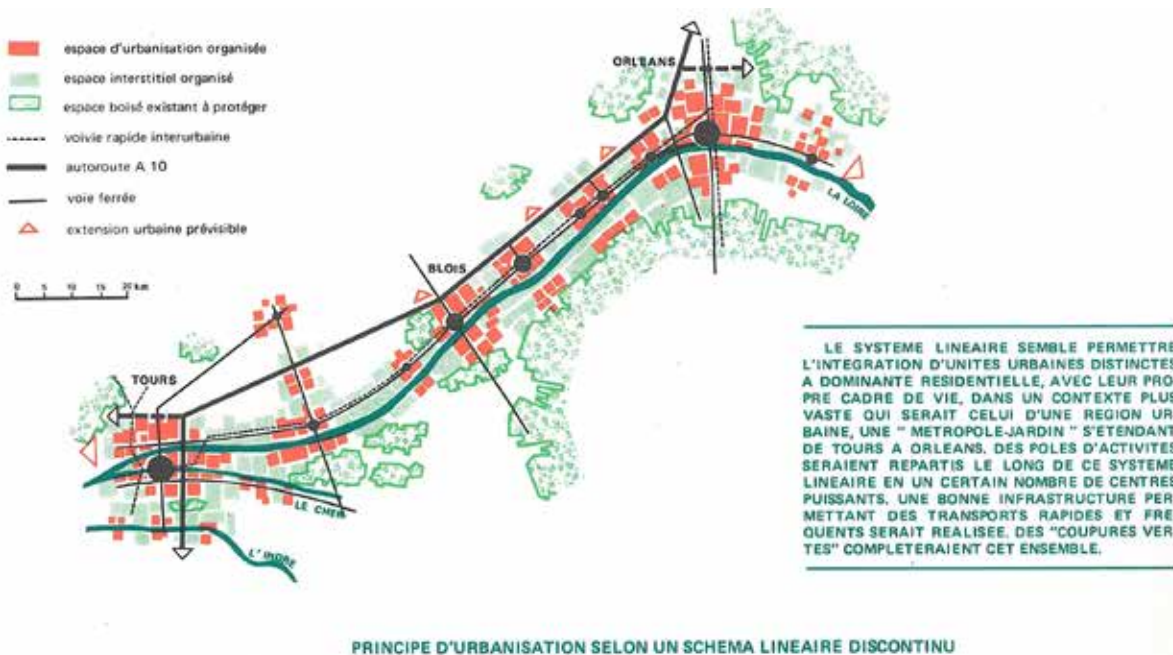
Jean-Pierre Saurin. – Effectivement c'est l'ouvrage de Sites et Sitologie de Paul Faye et Michel Tournaire. Ils affirment que dans un site, il y a des lignes de paysage - c'est objectif : des lignes horizontales, verticales, obliques, c'est nickel ! Ils disent : en tant qu'architecte, je vois des lignes dans le paysage et je fais donc mes petites cabanes comme cela avec des toits qui respectent les lignes du paysage - vous voyez cela encore dans les stations de sports d'hiver.

Dans cette coupe est dessiné un beau village compact avec sa silhouette. Là ! Il est proposé, surtout, de ne pas construire devant pour nuire à ce paysage ; par contre, la solution de construire derrière est conseillée: cela ne se voit pas... ! Etonnant comme proposition ! Le ministère quant à lui, est tout à fait satisfait de cette façon de faire. C'est une proposition 'objective' facile à mettre en œuvre.

Diapo 11 : A l'époque, Ian L. Mac Harg, architecte paysagiste, dans son ouvrage 'Design with Nature', défend l'écologie, les arbres, les forêts, les grands espaces. On avait des tableaux illisibles, mais le ministère trouvait cela formidable car c'était scientifique. Cela s'appelait à l'époque la planification écologique.

J'ai travaillé aussi sur la forêt et nous avons analysé Sylvia Crowe, qui était une paysagiste anglaise. C'était l'époque où on faisait des enrésinements en Bretagne, vous savez, ces massifs boisés taillés au scalpel, de toutes formes géométriques dans les paysages. Elle proposait d'arranger, de modifier les limites, les bordures de ces massifs, c'était beaucoup mieux et c'était, pour elle, du paysage, faire du paysage ! On a complètement démoli sa théorie au CNERP.

L'OREALM, LA MÉTROPOLÉ - JARDIN :



Cahier OREALM N°3- Extrait « Schéma linéaire discontinu » - 1971

Diapo 12 : On va entrer maintenant dans les travaux spécifiques de l'OREALM. Le cahier n°7 d'octobre 1972 de l'OREALM décrit toute la méthode d'approche du paysage.

Nous allons balayer successivement cinq thèmes :

- Le travail pluridisciplinaire en équipe, qui a été dominant et essentiel.
- La cartographie : toutes les études au 1/50 000^e.
- La méthode des scénarios.
- Le schéma rural.
- Le paysage vécu.

Michèle Delaigue. – *Diapo 13* : Par rapport aux autres OREAM, d'après ce que vous disiez, nous étions une grosse équipe.

Jean-Pierre Saurin. – Je dirais l'inverse : nous étions une petite équipe de gens d'horizons très différents.

Vous avez un directeur, très sympa, qui cherche à ce que l'équipe marche bien.

Vous avez tous ces gens-là qui ont une autorité dans leur domaine : ils sont très bons. Il y avait un économiste (Michel Carlier), un sociologue (Jean Goujon), un urbaniste (Lucas Berry), un géographe (Pierre Falaise). L'urbaniste André Berquin venait de l'OREAM de Marseille et avait du caractère. Il y avait Claude Fabrizio, dont on ne parle pas beaucoup mais qui était très important dans cette équipe : il s'occupait des affaires culturelles. Je l'ai beaucoup côtoyé et il m'a beaucoup formé pour comprendre le rapport paysage-culture. Et, bien sûr, le paysagiste Pierre Dauvergne.

Michèle Delaigue. – Toute personne, excepté le directeur, avait un assistant d'études. Nous étions assistants d'études Jean-Pierre et moi.

Jean-Pierre Saurin. – C'était une petite équipe, mais une équipe solide. Nous avons des études sur le tertiaire, sur l'économie, culturelle ; j'avalais tout ça et je parlais sur le terrain. C'était un bouillonnement. C'était pour moi une ouverture essentielle.

Je suis arrivé entre le livre blanc et le schéma. J'ai vu l'économiste Carlier qui s'est battu pour faire des

recensements de population et beaucoup d'études ; il était le chef de projet d'équipe. C'est alors que Berquin, l'architecte, a débarqué, la fleur au fusil, un peu moins rigoureux qu'un économiste. Il fallait qu'il prenne le pouvoir. J'ai assisté à cela.

On est passé d'un schéma économique à un schéma dans l'espace. Tout le monde s'est finalement bien entendu mais il y a eu un changement de chef de projet pour le schéma.

Michèle Delaigue. – C'est aussi parce qu'on est dans 2 temps différents. Avec le Livre Blanc, on est davantage dans le diagnostic et l'analyse où chacun faisait ses apports. Avec le Schéma, il a fallu dessiner et dessiner ensemble.

Jean-Pierre Saurin. – *Diapo 14* : Je regrette que Dauvergne ne soit pas présent, mais je pense que ce n'est pas un hasard. Il a une humanité incroyable ; il préfère mettre les autres en avant ; je pense qu'il souhaitait que nous venions tous les deux avec Michèle ; il nous a toujours laissés libres de travailler ; nous faisons ce que nous voulions, mais nous étions motivés pour arriver à un résultat.

Dauvergne a beaucoup fonctionné avec Fabrizio car les problèmes de culture et de paysage marchent ensemble.

Chaque cahier de l'OREALM a été un moyen d'affirmer ce que voulait Dauvergne, une vraie stratégie du paysage. Ce garçon avait une réelle force. Il a écrit un article sur le paysage pour chacun des numéros des cahiers !

Michèle Delaigue. – Ces cahiers de l'OREALM étaient vendus au public, disponibles chez les buralistes, dans les gares, etc. il s'agissait véritablement d'essaimer le travail de l'OREALM.

Denis Delbaere. – Cela se vendait-il bien ?

Michèle Delaigue. – Non, pas vraiment.

Jean-Pierre Saurin. – Toutefois, il y avait un courrier des lecteurs et des gens écrivaient.

Le numéro 2 sur le paysage est intitulé : « *L'aménagement du quotidien* ». Il commençait à s'intéresser à la perception du paysage par les gens qui y habitent. Pierre Dauvergne avait fait faire des études de perception du paysage sur la nationale qui passe à Beaugency.

Vous avez ensuite : « Y a-t-il un accord entre l'habitat individuel et le paysage ? » Il y avait toujours des points d'interrogation : « *Qu'est-ce qu'une coupure verte ?* », « *Où en sont les études de paysage ?* », « *La métropole jardin, un nouveau jardin de la France ?* », etc.

Je n'ai pas retrouvé le numéro 9, qui traite des centrales nucléaires.

Michèle a participé aux numéros 9 et 10.

Cela était le paysage. Moi, je n'ai fait que du terrain. Tout à coup, je ne savais pas ce qui me tombait sur la tête : il fallait que je réalise une cartographie sur 4 000 km². J'avais deux appareils photo (un pour le noir et blanc et l'autre pour la couleur).

Michèle Delaigue. – C'était la grande victoire de Dauvergne. Même si cette administration n'était pas aussi coincée que d'autres, il avait fallu faire admettre qu'on envoyait des gens se balader en voiture avec des appareils photo pour « glander » sur le terrain ! Merci, Dauvergne !

Jean-Pierre Saurin. – Les travaux se sont faits à ce moment-là. Nous étions confrontés à des paysans ou à des personnes dans les cafés. La première journée sur le terrain. Vous savez je suis originaire de Marseille : un brouillard à couper au couteau ! Je n'y voyais rien. Alors je suis allé au bistro pour prendre un café en attendant que le brouillard se lève. J'ai ensuite pris l'habitude : je travaillais de 10 h à 16 h en continu pour avoir un maximum de terrain. Dans les petits cafés, les gens ne prenaient pas de café, mais un petit ballon de vin blanc. À la fin de l'étude, je prenais le petit ballon de blanc et le café : j'étais vraiment dedans !

On fréquentait les IGRF, qui étaient ce que l'on nommait à l'époque 'des grosses têtes', des gens très compétents et intelligents, mais le rapport au paysage n'était pas évident pour eux. On leur racontait au fur

et à mesure des formations auxquelles on participait ce qu'on trouvait sur le terrain.

Quand on fait des formations, l'expérimentation s'étend un peu partout, on en bénéficie aussi : c'était un travail novateur.

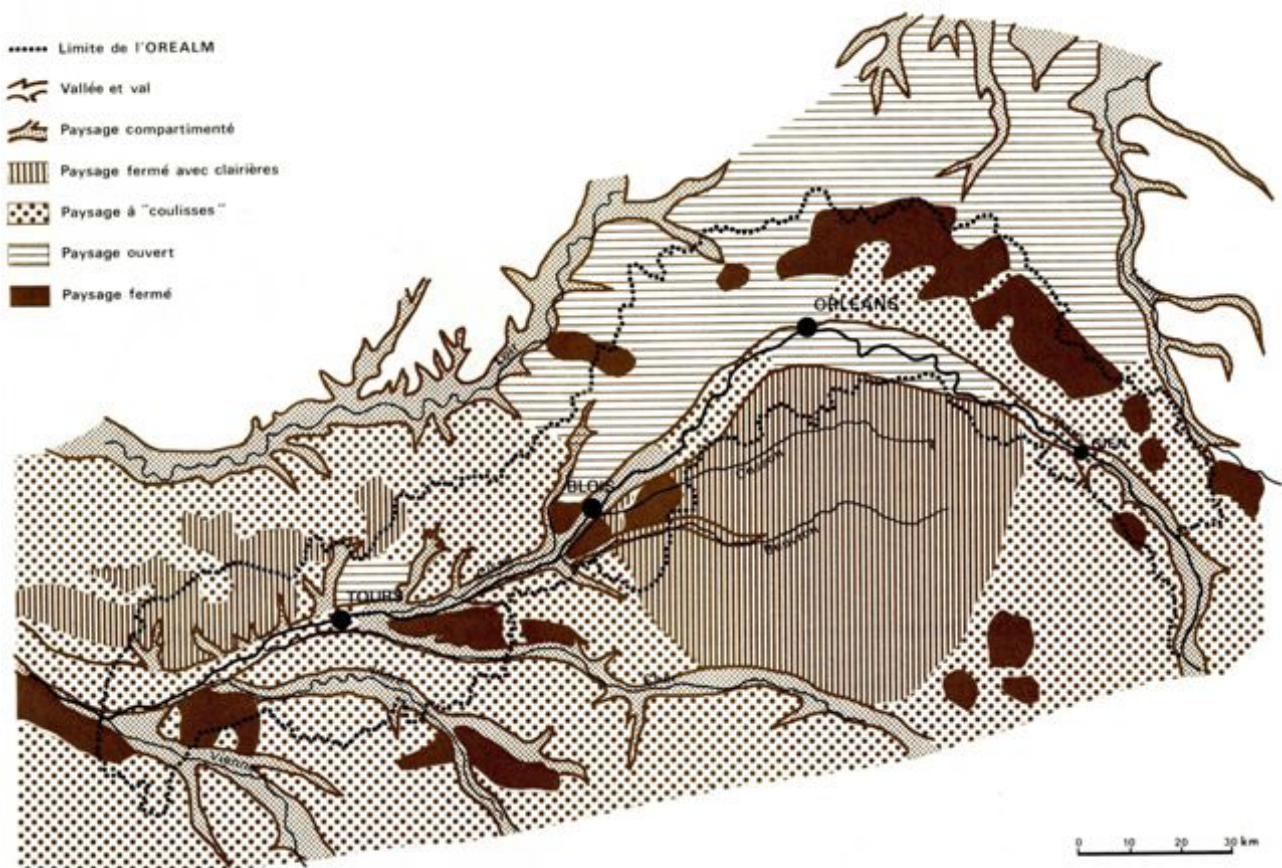
Donc dans les études sur le paysage en Loire Moyenne, on peut distinguer, en gros, trois échelles.

Diapo 15 : L'échelle au 1/200 000° c'est la moins intéressante pour moi, mais elle est nécessaire. C'est l'échelle de la géographie, on pourrait discuter de ce rapport géographie/paysage. C'est un problème que j'ai (sur le plan des idées) avec les géographes.

Michèle Delaigue. – Est-ce quelque chose qui a été fait juste avant ton arrivée ?

Jean-Pierre Saurin. – Georges Demouchy de la promo avant nous à Versailles est arrivé juste avant moi, extrêmement compétent. C'était un soixante-huitard dans les idées. Chaque fois qu'il intervenait dans les séminaires, il disait aux gens : « Vous ne faites pas du paysage, mais de la géographie ». J'ai commencé à comprendre que quand on fait du paysage, on ne fait pas la géographie. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de liaisons.

Michèle Delaigue. – L'échelle compte. Quand on est au 1/200 000°, on est un peu plus dans la géographie.



6 - Les types de paysage

17

Diapo 15 : Types de Paysages , échelle 1/ 200 000

Jean-Pierre Saurin. – Je n'aimais pas du tout les termes de paysage ouvert et de paysage fermé. Pour moi, c'est de l'étendue de vision. Après, on peut en discuter et aller plus loin : ouvert ou fermé, c'est intéressant, mais assez réducteur.

Michèle Delaigue. – Cela fait partie des recettes : c'est très facile à comprendre. Le quidam peut l'employer et l'utiliser.

PLAN PAYSAGE / séminaire itinérant d'exploration des paysages produits par les plans nationaux d'aménagement du territoire

Jean-Pierre Saurin. – Je l’ai également pris, mais ce n’était pas ma tasse de thé.

J’ai surtout travaillé pendant un an sur le 1/50 000^e. Je ne sais pas si je vais vous expliquer ça car nous allons entrer dans la théorie et ce ne sera pas très passionnant. Je vais vous montrer quelque chose.

Frédéric Pousin. – Il faut que vous nous parliez de ça car c’est ce que nous sommes allés confronter au terrain.

Jean-Pierre Saurin. – Autant nous sortions des plans en noir et blanc illisibles et affreux, autant nous avons eu la chance d’avoir des cartes.

(Jean-Pierre Saurin déplie une carte au 1/50 000^e.)

C’est une carte de l’époque. Elles ne sont plus éditées par l’IGN car elles ne sont plus mises à jour. L’IGN met à jour les cartes au 1/25 000^e.

C’est extraordinaire : si vous assemblez quatre cartes au 1/50 000^e, les unités de paysage se dessinent toutes seules sur les critères que vous avez. Les critères de l’époque n’ont pas changé :

- le relief ;
- l’occupation du sol ;
- l’échelle de perception, qui est une notion un peu abstraite de longueur de vision, de rapprochement de vision, de perception.

Cela se terminait par l’ambiance que l’unité dégageait.

Après être allé sur le terrain et après avoir eu cette cartographie, j’arrivais assez vite à dessiner des unités de paysage. Une fois qu’elles étaient dessinées, j’allais vérifier si c’était bien la réalité. En effet, la cartographie de l’époque comportait des ombres qui révélaient les unités en relief. L’intérêt du 1/50 000^e pour l’OREALM était qu’on pouvait y inclure deux perceptions : une perception de quelqu’un qui va très vite dans la région (le régionaliste ou le touriste) et la vision locale de l’habitant, qu’il soit paysan ou citadin. À mon avis, le 1/50 000^e est l’échelle intermédiaire qui permet de faire à la fois la vision globale et la vision locale d’un paysage, le paysage étant bien la somme ou l’interpénétration du local et du global.

L’unité de paysage consistait à dire que j’étais à ce point-là, ici : je sais exactement ce que je vais rencontrer.

Deuxième élément que les gens ont complètement oublié — notamment Yves Luginbühl, (avec tout le respect pour son travail très intéressant, évidemment !) qui a parlé des unités de paysage, mais cela n’a pas été véritablement sa formation —, nous avons créé ces unités de paysage à des fins d’aménagement du territoire, pour le schéma. Cela veut dire que chaque unité paysagère était une unité d’aménagement. Si je me mets à reboiser, c’est toute cette unité qui sera concernée ; si je me mets à mettre de l’habitation, c’est toute cette unité et je sais que cette unité est définie par les autres qui sont autour.

Le problème de la perception est cinématographique si on peut dire : on voit une image parce qu’on connaît la précédente et on peut penser la future. C’est un système de... je ne sais pas comment dire... on parlait de coulisse tout à l’heure.

Frédéric Pousin. – C’est une association.



Jean-Pierre Saurin. – Voilà, c'est le phénomène même de la perception.

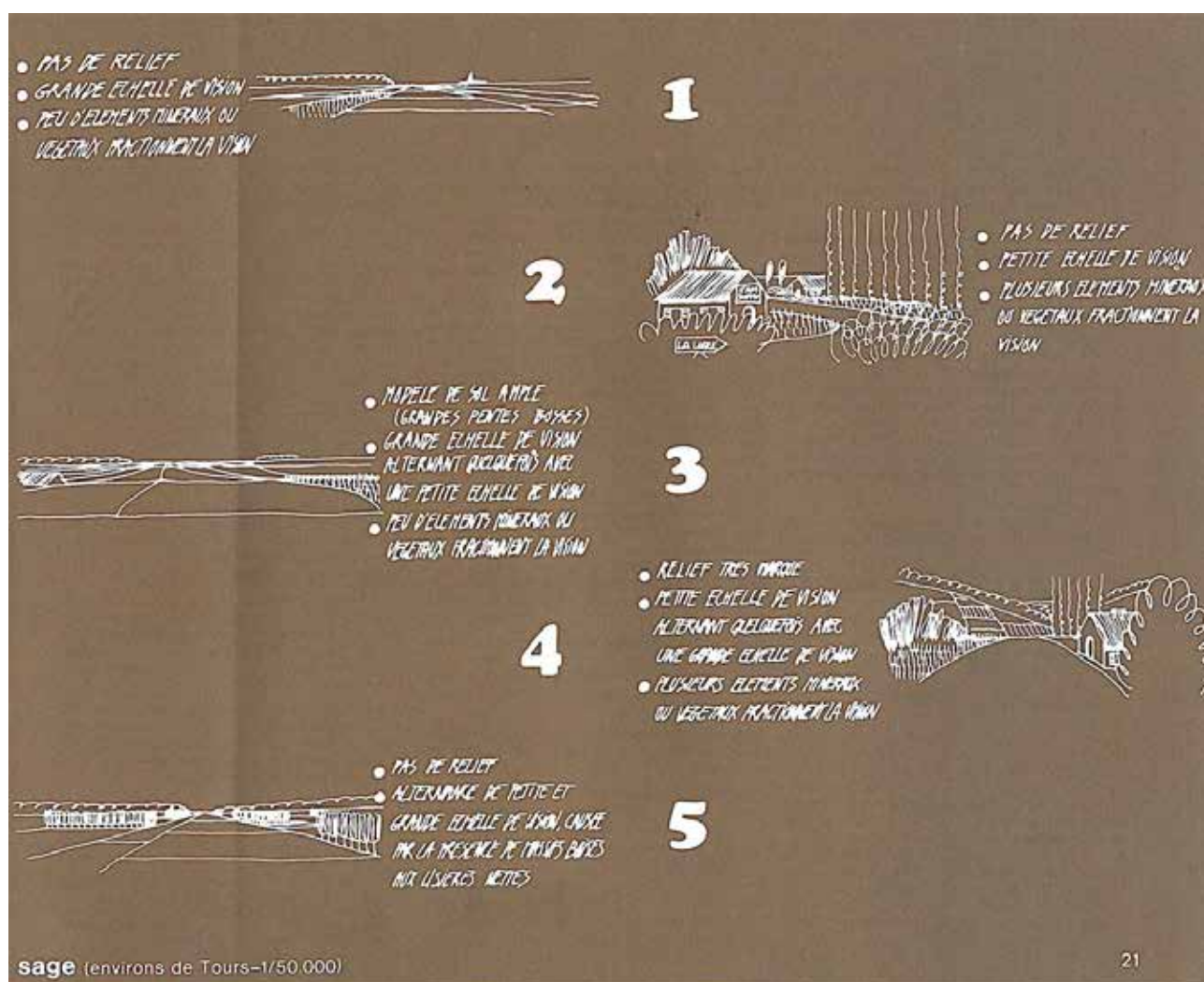
Michèle Delaigue. – C'est pourquoi on attend cette échelle-là du 1/ 50 000 pour les atlas de paysage au niveau départemental. Elle permet d'avoir un peu de recul et de connaître les ambiances de chaque unité, c'est la bonne échelle.

Jean-Pierre Saurin. – *Diapo 16* : Par exemple les unités de paysage de Tours : Les coteaux sont là. On a du relief, un espace très fermé et de temps en temps, on a de grandes vues.

Ici, numéro 3, c'est la Beauce, qui est extrêmement vallonnée. On y trouve comme des oasis. On croit que c'est plat mais c'est complètement vallonné.

Le numéro 4 illustre par exemple la plupart des coteaux.

C'était intéressant car quand on avait fait la cartographie, qui représentait par couleur les types de paysage existant ; suivant l'aménagement que l'on projetait, on savait que telle unité d'une certaine couleur pouvait basculer en une autre unité de couleur déjà identifiée et ainsi avoir une idée du nouveau paysage projeté. On a donc construit ces unités de paysage uniquement pour que ce soit un outil d'aménagement.



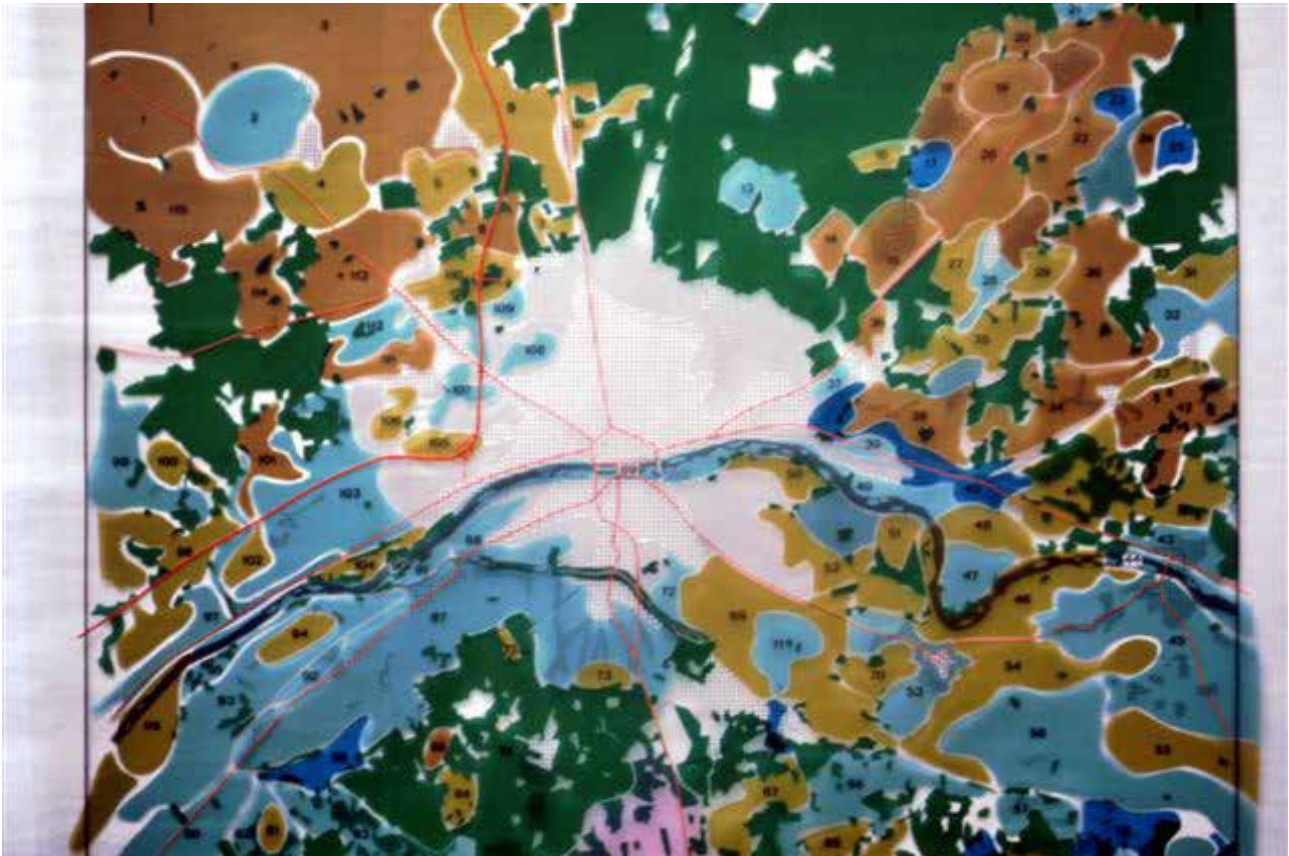
Cahier OREALM N°7- Extrait « les unités de paysage - environs de Tours » - oct 1972

Diapo 17 : Dans cette succession de croquis on peut comprendre l'évolution d'un paysage.

Cela est particulier. C'est un boisement. Les documents sont très mauvais : on avait des calques ; la photocopie couleur n'existait pas ; on a fait ce qu'on a pu ! Les lotissements, à mon époque, se sont beaucoup faits dans les boisements. C'est toujours un peu le cas. Ce n'est absolument pas viable. Les gens s'installent ; ils veulent de la lumière, donc ils commencent à arracher les arbres ; la végétation se dégrade et voilà l'image finale !

Pourquoi les gens s'installaient-ils dans les lotissements ? On pourrait recourir à de nombreuses explications. À mon avis, en raisonnant de façon caricaturale, par exemple la Beauce, les agriculteurs tiennent à la terre donc ils repoussent l'urbanisation. On ne peut pas construire dans les terres agricoles parce que la force agricole est tellement forte (nécessité de grandes parcelles d'un seul tenant) que les gens sont repoussés dans les boisements. À l'époque, les boisements représentaient l'idée de nature : c'était typique de cette époque.

Diapo 18 : Voici une carte au 1/50 000°. C'est flou. Derrière, il y a la carte IGN et on a appliqué des pastilles sur un transparent Rhodoïd. Les zones bleues foncées sont les coteaux (vision un peu limitée ou parfois grande), et le relief est très important en vallée de la Loire (coteaux de Rochoecorbon par exemple).



Orléans : unités de paysage (couleur), échelle 1/ 50 000

L'unité Beauce marron ou jaune est vraiment ouverte. Là, c'est bosselé.

Le bleu clair le relief est plat et la vision est plutôt fermée.

C'étaient des études surtout visuelles grâce à ce monsieur : Kevin Lynch (*en montrant le livre*). Je suis allé aux États-Unis la même année. J'adorais tous ses petits croquis. Il a écrit deux livres : *L'image de la cité* et *The view from the road*, qui m'ont beaucoup influencé.

Diapo 19 à 20 : Il s'agit là, sur ces cartes en couleurs, d'études de phytosociologie que Dauvergne aimait bien mener avec l'ECP de Montpellier. Il faut savoir qu'on était à l'époque dans la théorie du climax et ce qui est considéré comme le 'top' c'était la forêt. Le stade de l'évolution finale, en quelque sorte la forêt primitive. Le fameux retour au climax !

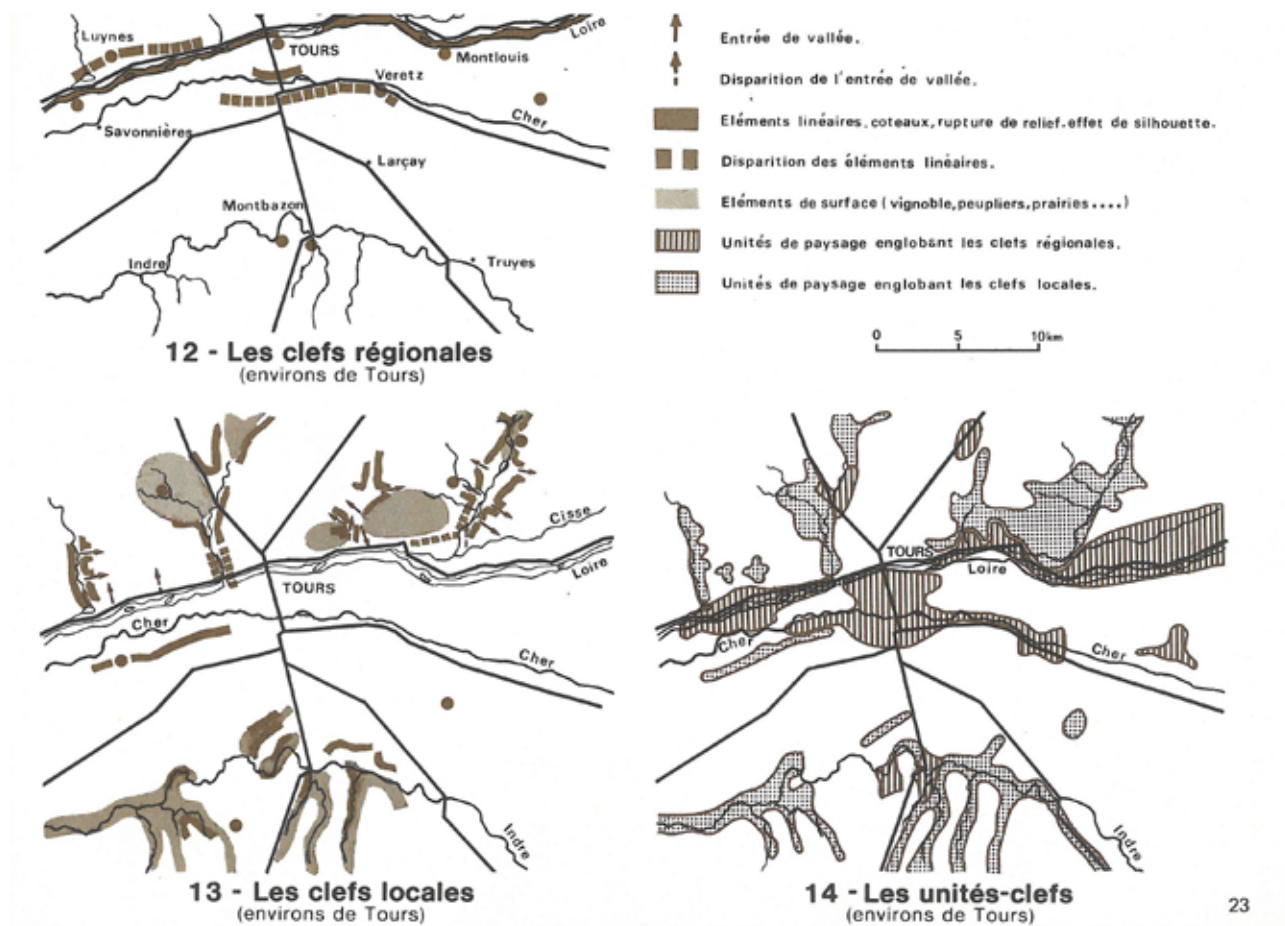
Il est intéressant de comparer une autre démarche celle de la planification écologique appliquée par exemple à l'élaboration du SDAU de Toulon. Max Falque de la Société du Canal de Provence avait voulu appliquer la méthode Mac Harg citée plus haut. À l'époque, on appliquait un quadrillage sur le SDAU. Lorsqu'on trouvait une forêt, on indiquait le chiffre 1, une rivière, on ajoutait 1, ce qui faisait 2 ; lorsqu'il y avait du relief, on rajoutait encore un critère. Vous aviez le jackpot si vous tombiez sur un carré à 3. Le SDAU s'est fait comme cela. Nous avons demandé à ce monsieur comment il prenait en compte l'homme : « Ah ! l'homme, on ne le prend pas en compte ! ».

Toutefois, le ministère était content car il y avait des petits carrés avec des chiffres. Nous avons dénoncé au CNERP les limites de cette méthode pour faire de l'aménagement du territoire.

Michèle Delaigue. – On pouvait enfin quantifier : 'l'objectivité' rassurait les instances supérieures.

Jean-Pierre Saurin. – Dauvergne a essayé d'être plus fin avec l'idée de cicatrization. C'étaient des recherches passionnantes à l'époque.

Diapo 21 : Voilà le deuxième volet des études au 1/50 000^e : les clés. Vous savez bien que le paysage est plutôt un symbole qu'autre chose. Vous êtes dans le Val de Loire et l'image qui vient forcément est celle des châteaux, de la Loire, des reliefs calcaires, du vignoble.



Extrait cahier de l'OREALM n° 7 : « les paysages » - Oct 1072

Nous avons essayé de cartographier cela à partir de deux perceptions :

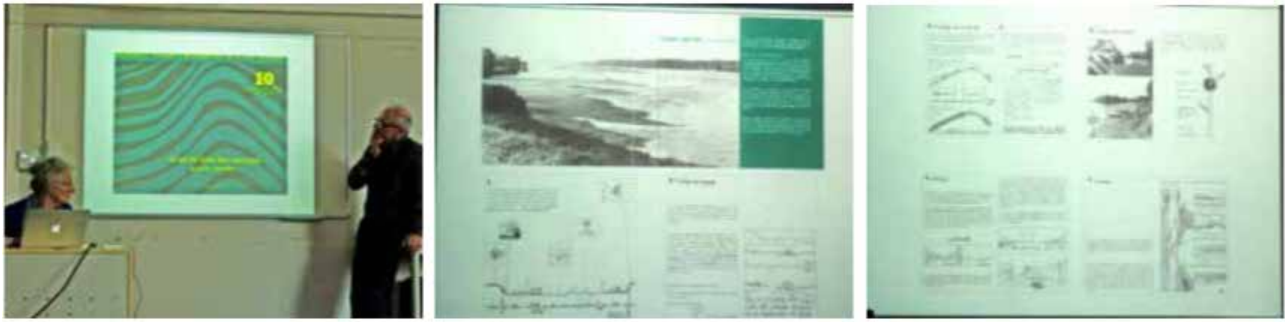
– Celle du touriste ou du régional qui emprunte les grandes nationales. On intègre dans les cartes une certaine dynamique de l'évolution des choses (en pointillés, un élément en train de disparaître). C'était la carte des clefs régionales.

– À l'inverse, on sortait des grandes nationales et on répertoriait ce que voyaient plutôt les locaux, comme cette entrée de vallée. C'était la carte des clefs locales.

On avait donc deux perceptions : locale/globale. On les a associées avec des unités de paysage et cela a donné des unités de paysage régionales et des unités de paysage locales.

Diapo 22 : Voilà l'exemple de Rochecorbon, avec le même système.

Michèle Delaigue. – C'est la démarche : d'abord le regard, l'analyse du paysage. Ensuite, les enjeux, les tendances, l'urbanisation, etc. On arrive ensuite à une proposition, la méthode a été largement reprise depuis.



Jean-Pierre Saurin. – Je pense que cela est un schéma qui a existé depuis le début. Sgard l’a créé ; nous l’avons créé sans le savoir. C’est le terrain qui dicte cela. C’est la logique des études de paysage avec comme principe général : diagnostic, évolution et projet.

S’agissant des scénarios, c’est ce qui m’a marqué toute ma vie parce que c’est typiquement paysagiste. Faire des scénarios, c’est-à-dire se pencher sur un futur. Qu’est-ce que le paysage ? Le paysage, c’est vraiment un imaginaire qu’on développe : c’est la poésie, un ailleurs, une projection continue.

Il y avait l’économiste de l’équipe, Michel Carlier, qui devait aussi avoir acquis cette pratique par la DATAR et qui avait imité les Canadiens en matière de scénarios. Cette réflexion sur les scénarios était assez extraordinaire.

Diapo 23 : Vous avez sur ce croquis le cheminement de la société. Cette société a des états qui évoluent dans le temps. Disons que nous sommes là en 1970, là à l’époque actuelle et là dans 20 ans. Chaque fois, la société développe des possibles dans son paysage, c’est ce cône, appelé cône de développement. Voilà comment expliquer la raison pour laquelle on fait des scénarios. En effet, à chaque époque d’une société, on a un schéma de paysage possible.

J’ai utilisé cette théorie des scénarios depuis le CNERP, toute ma vie, plus modestement bien entendu. On est toujours en projection de choses. On accepte une évolution du paysage alors que d’autres veulent le protéger. Cette vision m’a beaucoup apporté et on pourrait en trouver des développements intéressants à partir de ce qui c’est fait à l’OREALM. Je ne sais pas si les autres OREAM ont autant poussé cette théorie des scénarios.

Denis Delbaere. – Il y avait des scénarios, mais peut-être pas dans tous.

Jean-Pierre Saurin. – Au moment où je suis arrivé, il y avait un ‘Livre Blanc’. On allait vers un schéma. On réfléchissait sur tout ce qui était possible. Ensuite, dans le schéma, on faisait encore des esquisses de schéma. L’OREALM, avec le recul, était composé de gens qui ont travaillé de manière très intense. J’ai plein de documents sur toutes les villes. De nombreuses études ont été lancées ; de l’argent était disponible pour faire des recensements. De plus, cela été fait en peu de temps. On leur a demandé de faire cela en deux ou trois ans. Ils ont pris deux ans de retard seulement.

Diapo 24 : Cinq scénarios ont été envisagés.

D’abord le scénario tendanciel qui confirme la conurbation des villes le long de l’axe ligérien. Suivent les quatre autres scénarios :

Diapo 25 : Celui là, c’est l’axe est-ouest. C’était Falaise, le géographe, qui s’en occupait car c’était plus son domaine : métro ou pas métro, il réfléchissait sur cet axe. Ce scénario a été écrit à l’époque.

Diapo 26 : Potager - verger : c’était plutôt Dauvergne. Il a poussé à fond ce thème car dans cette région, avec de tels terrains alluviaux notamment, on peut faire des vergers fantastiques, du maraîchage. On poussait à l’extrême ce scénario : la vallée de la Loire, potager de la France. Cet exercice est très intéressant car on fait de l’économie et du paysage en même temps.

Diapo 27 : Claude Fabrizio développait le scénario sur le tourisme. Il y avait le tourisme international et le tourisme local. Il était très branché maison de la culture. Il y a tout un mélange de tourisms, et pas seulement de haut niveau.

Diapo 28 : Le scénario Renaissance : cela peut vous intéresser. Vous parliez ce matin de prospective. Dans ce scénario, la région se prend en charge et va à fond dans le XXIe siècle. On voit des aéroports, un centre

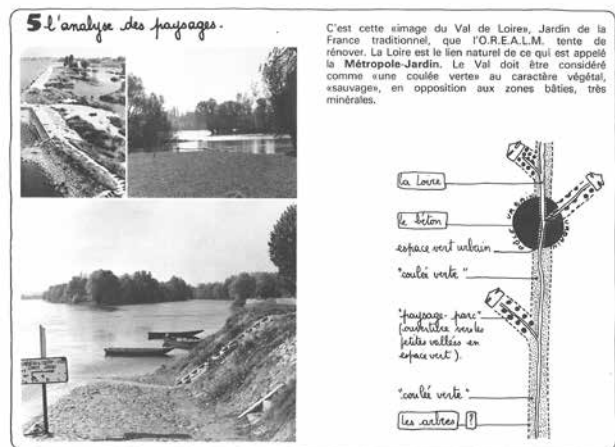
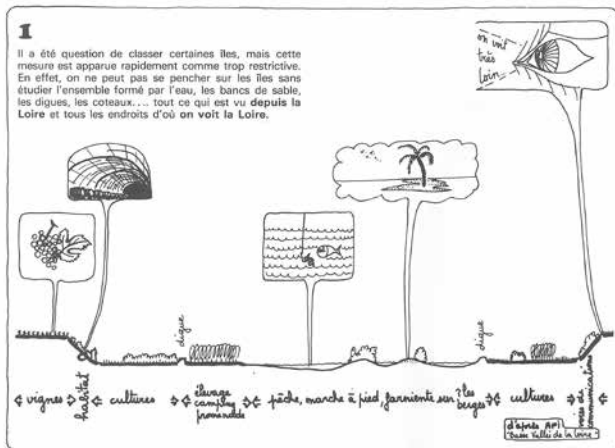
d'innovation culturelle et artistique, l'innovation technologique. C'est vraiment le projet du XXI^e siècle.

Diapo 29 : Voici des dessins de Lucas Berry, urbaniste, extraits du cahier n°8, qui dessinait vraiment bien. Malheureusement, nous n'avions pas de bons supports. C'était l'avenir du canal d'Orléans qui était notamment en question dans ces croquis. Ici, on a le canal et le coteau. Comment le canal peut-il évoluer selon différents scénarios ? Dans le tendanciel le canal devient voie sur berge et le coteau 'banlieue pavillonnaire' : on utilise le canal pour faire une route. Ici, on a le canal rendu navigable. Toutes ces images étaient intéressantes car on se projetait dans du paysage.

Michèle Delaigue. – Diapos 30 à 34 : Cela c'est le cahier numéro 10. Dauvergne n'est presque plus avec nous et on vient de basculer à l'OREAC. Avec la Loire se pose la question de la régularisation du débit et donc du devenir des îles qui occupent son lit. En effet, c'est bien de faire des barrages et de vouloir limiter les crues mais une des caractéristiques les plus marquantes de la Loire est bien ses îles. On a donc naturellement fait un cahier sur ces îles. Ce n'est pas très lisible de votre place, mais ces images, c'est juste pour vous montrer l'état d'esprit.

C'est la poursuite de ce questionnement sur le devenir du paysage du Val de Loire si la construction des barrages de régulation des débits tels qu'ils sont programmés se réalise. En premier lieu, un constat qui paraît banal : les îles ne sont pas présentes partout et le Val de Loire n'est pas tout à fait le même aux alentours de Tours, où il est plus fermé, plus planté, alors qu'autour de Blois, c'est l'inverse : c'est très ouvert et il n'y a pas d'îles. En amont, vers Gien, on trouve un espace très boisé, presque trop fermé.

La démonstration qu'on souhaitait faire était la suivante : attention, le Val de Loire est un tout, et attention à ne pas faire de la Loire et de ses îles un paysage figé, trop conservé, « muséographié ».



Extrait cahier de l'OREALM n° 10 : « la Loire, ses îles... » - Décembre 1073

On n'est là que dans des projections à l'an 2000. L'idée de la Métropole Jardin est que l'île fait partie d'un

PLAN PAYSAGE / séminaire itinérant d'exploration des paysages produits par les plans nationaux d'aménagement du territoire

ensemble qui est la Loire. C'était des images un peu naïves avec un côté bande dessinée. Je pense que cela a un peu participé à l'idée qu'il fallait classer UNESCO tout le Val de Loire. Il y a eu une prise de conscience, d'autant que comme on était devenu OREAC, une petite graine a peut-être été semée au niveau régional.

Denis Delbaere. – De qui sont ces dessins ?

Michèle Delaigue. – De moi.

Jean-Pierre Saurin. – On dessinait beaucoup à l'époque.

Michèle Delaigue. – C'était ce qu'on pouvait apporter de plus original aux autres membres de l'équipe.

Voilà le schéma de Métropole Jardin auquel j'ai participé. On a le très grand plan rose.

Jean-Pierre Saurin. – C'est un collector !

Michèle Delaigue. – Il était intitulé 'document provisoire'.

J'y ai beaucoup participé, surtout à sa mise en page et en image.

(Présentation d'un document et commentaires simultanés.)

Jean-Pierre Saurin. – Ici, vous avez le scénario renaissance et il est indiqué : transports collectifs très grande vitesse.

(Discussions croisées.)

Michèle Delaigue. – Fin 1973, ce document « Vers la Métropole Jardin » est le document provisoire. Ensuite, je n'étais plus là et je ne connais pas le dernier.

LE PAYSAGE VÉCU :

On va parler maintenant du « paysage vécu », ce qui est tout de suite plus joyeux !

LA SENSIBILISATION

Diapo 36 : Je vous disais qu'on affichait de grands panneaux de sensibilisation de l'équipe, par exemple ici la question du temps de refroidissement de l'eau des centrales nucléaires. C'est une question qui a été beaucoup débattue. Vous avez ici Dauvergne, Lucas Berry, l'assistante d'études de Fabrizio pour la culture (Anne-Marie Staziak) et là une photo volée dans le couloir avec Falaise, notre géographe, qui détestait les photos.



5 - le paysage vécu en équipe : LE SCHÉMA



Cette photo en haut, au milieu est importante : c'est une des rares qu'on ait de la sensibilisation des IGREF. On est là tous les deux.

Jean-Pierre Saurin. – Il y avait des polytechniciens parmi les IGREF. Allez parler de paysage à des polytechniciens !

Alexandre Callens. – Quels étaient les aspects que vous évoquiez ?

Jean-Pierre Saurin. – On parlait d'unités de paysage, de perception, de vécu à des ingénieurs bien carrés intellectuellement.

Michèle Delaigue. – Sur le moment, ils ne comprennent pas à quoi cela peut mener de réfléchir à de telles choses. Ils sont à l'époque habitués à faire passer des routes tout droit au milieu de tout. Il faut se remettre en 1970. Maintenant, ils sont un peu plus sensibilisés mais là, ils ne voyaient absolument pas l'utilité de notre démarche.

Jean-Pierre Saurin. – J'ai côtoyé le directeur de Porquerolles, au demeurant très sympathique et très actif pendant 10 ans pour arriver à faire quelque chose. Je lui portais sa valise ..., j'ai fait plein de choses !

(Rires.)

C'est lui qui dirigeait tout. Finalement grâce à lui on a pu faire des études et des réalisations intéressantes sur l'île.

Alexandre Callens. – Aviez-vous l'impression d'infléchir leur regard sur certains aspects ?

Jean-Pierre Saurin. – On parlait de la vie, donc je pense qu'ils se posaient un peu des questions. C'était des gens intelligents, mais ils avaient un raisonnement, une logique, qui les empêchaient d'accepter nos démarches.

Michèle Delaigue. – On touchait là à des choses sensibles de l'individu. Quand ils étaient en représentation comme dans ces formations, ils étaient dans le travail. Ils étaient dans cette partie-là de leur tête : Ils n'étaient pas dans la sensibilité.

Serge Thibault. – Je pense, s’agissant du monde de l’ingénierie commune, que tout ce que vous évoquez là, le sensible, le vécu, fait certes partie de la vie mais pas de ce qu’on construit, c’est-à-dire que cela ne renvoie pas à la machine. C’est autour : pour un ingénieur, cela ne fait pas partie de l’artificiel, des objets qu’on a à construire.

Michèle Delaigue. – Et il n’y a pas d’application concrète immédiate.

Diapos 37 à 41: DESCENDRE LA LOIRE EN RADEAU

La régulation des crues de la Loire était un sujet récurrent à l’OREALM. Le cahier n°10 devait porter sur le devenir des îles de la Loire.

L’idée de descendre la Loire en radeau avec des copains a germé.

Grace à cette étude, j’ai pu préparer nos week-end pendant la semaine de travail, c’est-à-dire que je faisais mes photos jusqu’à l’endroit où nous devons arriver la fois d’après. En effet, il y a une organisation très concrète quand on se déplace sur une rivière : à l’arrivée, il faut une auto ! C’était le plus gros de ma prospection pendant la semaine : trouver l’atterrissage du samedi d’après.

Cette aventure, c’était le plaisir de voir ce fleuve autrement. Un des protagonistes était allé pêcher sur la Loire avec son père ; il en avait peut-être moins peur que nous. On nous avait tellement dit qu’il y avait des courants dangereux... on va bien voir, on essaye !

le paysage vécu physiquement - La construction du radeau - 1974



Vous voyez là une construction avec des pneus ; certains se sont faits bûcherons et sont allés couper quelques branches. C’est l’image des Robinsons. Nous avons même fabriqué un abri car le premier jour, comme vous le voyez nous sommes sous la flotte !

Alexandre Callens. – Cela s’est-il bien passé ?

Michèle Delaigue. – Oui, cela a été plutôt joyeux !

Jean-Pierre Saurin. – C’était magique !

Michèle Delaigue. – Nous sommes partis de Jargeau (en amont d'Orléans) et je pense que nous descendions environ de 10 km à 20 km maximum par week-end.

Au début, nous sommes chacun sur notre « truc flottant » sans trop oser nous mettre à l'eau... mais nous nous sommes rendu compte petit à petit qu'il n'y avait pas vraiment de danger et que nous pouvions nous baigner tout autour autant que nous le souhaitions.

Concernant les berges, on a beau regarder la rive depuis celle d'en face, ce n'est vraiment pas la même chose quand on est au milieu du fleuve ! En tout cas, s'agissant des bruits, des odeurs et de la sensibilité par rapport à l'eau, nous avons beaucoup appris.

Après quelques week-ends, on retrouvait le radeau un peu fatigué mais on le retapait à chaque fois.

Nous avons connu un moment un peu particulier avec le gros barrage de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux : il nous a fallu désarmer le radeau pour passer par la passe à poissons.

Nous étions très attentifs pour passer entre les piles des ponts et nous étions toujours très fiers et joyeux une fois que nous avons réussi à passer.

Tout le monde le sait, mais le ciel prend une très grande place dans la vallée de la Loire, et ce, à chaque heure du jour. Les soirées étaient formidables.

Denis Delbaere. – Quel était le problème entre les piles des ponts ?

Jean-Pierre Saurin. – Le courant peut vous amener brutalement contre la pile. Nous avons un petit gouvernail, mais il fallait bien y aller à un moment donné. Nous ne nous sommes jamais cognés et nous sommes toujours restés prudents.

Michèle Delaigue. – Nous faisons très attention à l'approche des ponts : nous ramassions tout, tout le monde était à bord. On ne plaisantait pas car il y a des accélérations formidables.

Denis Delbaere. – Combien étiez-vous sur ce radeau ?

Michèle Delaigue. – Entre cinq et dix.

Cette photo est amusante car une amie enceinte est venue. Le radeau était bien fatigué : il flottait, mais sous l'eau. Elle était donc assise sur son petit siège pliant avec de l'eau au ras des fesses, on dirait qu'elle est posée sur l'eau !

Denis Delbaere. – Quelqu'un n'est-il pas nu ?

Michèle Delaigue. – Non, non, cela n'existe pas !

ÉVOLUTION EN 25 ANS CONSTATÉE SUR QUELQUES LIEUX :

Diapos 42 à 45 : Tout à fait autre chose ... de plus sérieux maintenant.

Quand je suis devenue Paysagiste Conseil de l'État en 1995, j'ai eu la possibilité d'aller en DDE du Loiret. C'était important pour moi, un peu plus de 20 ans après, de voir ce qu'était devenu ce paysage sur lequel nous avons travaillé (même si cela ne concernait que le Loiret et non plus la Loire moyenne).

J'ai eu l'occasion de faire faire à une stagiaire paysagiste des photos de reconduction de certains endroits. Claudia Grasshof est partie avec son appareil photo pour essayer de reconnaître et photographier les endroits choisis. C'est moins scientifique que ce que fait l'Observatoire des paysages. La stagiaire n'est restée qu'un mois : ce ne pouvait être qu'une première approche de reconduction.

C'était dans le cadre de la revue de l'Observatoire photographique des paysages -2000, « SÉQUENCES PAYSAGES » qui était à l'époque tenu à bout de bras par Caroline Molie-Stefulesco qui a accepté ma proposition d'article. Il s'agit du numéro 2000.

A gauche vous avez les photos anciennes (1970); à droite, les nouvelles (1995).

J'ai agrandi celle-là car c'est l'entrée de Cléry-Saint-André, il s'agit d'une des « coupures vertes » du schéma.

PLAN PAYSAGE / séminaire itinérant d'exploration des paysages produits par les plans nationaux d'aménagement du territoire



1970 - 2000

Je trouve cet endroit intéressant par rapport à l'objet de notre rencontre, on voit qu'aujourd'hui l'aspect routier domine : il a été choisi de mettre l'entrée du village à trois voies et les malheureux *Prunus pissardii* ont sauté.

Jean-Pierre Saurin. – Un alignement a été supprimé.

Michèle Delaigue. – On voit aussi que l'arrivée par la route, axée sur l'église, est très peu différente à 30 ans d'écart.



Michèle Delaigue. - Concernant les sites ou monuments classés, répertoriés, ici, à Beaugency, on voit (qu'excepté les voitures, qui ne sont plus les mêmes !), tout a été aménagé, proprement avec des pavés partout... à part la taille des arbres, qui était plus intelligente en 1970 car le monument était plus visible, on ne voit pas bien les 30 ans d'écart entre les deux.

Ce n'est pas le cas ici, en banlieue d'Orléans où, grâce aux plantations - merci les paysagistes ! - on voit beaucoup moins les gros équipements qui avaient poussé là.

Pour conclure ces quelques images, [Diapo 46](#):

un soleil couchant ... c'est tout le plaisir de vivre en Val de Loire, le soir à la veillée.

(*Applaudissements.*)

Jean-Pierre Saurin. – Cela m'a étonné : nous étions dans cette équipe pluridisciplinaire et personne n'était jamais allé voir la Loire. L'intérêt de la Loire est qu'on la découvre. Le fait de décider d'aller sur la Loire a été un déclic qu'il a fallu provoquer, chez nos interlocuteurs, dans tous les domaines. Si on veut faire du paysage, il faut y aller !

Michèle Delaigue. – Ce n'était pas dans les gènes de nombreuses personnes que d'aller pique-niquer au bord

du Loiret entre midi et deux ; ils étaient là pour être propres, dans des bureaux et ne pas aller se tacher avec de la vase. Depuis les berges ont souvent été aménagées mais ne l'étaient pas l'époque. Je pense que nous avons entraîné pas mal de monde à découvrir ces lieux sauvages.

Jean-Pierre Saurin. – Je pense qu'on découvre plus la Loire au dernier moment que d'autres fleuves qu'on ne peut pas rater (le Rhône, par exemple.)

Michèle Delaigue. – Oui, souvent on « tombe » sur le fleuve en le traversant en passant sur les ponts.

QUELQUES ÉCHANGES :

Un intervenant. – Pensez-vous qu'il faut réhabiliter la planification du paysage ? Est-ce quelque chose que vous regrettez ?

Jean-Pierre Saurin. – Complètement. Au CNERP, les personnes qui le composaient, avaient déjà travaillé auparavant, leurs souhaits étaient d'aller beaucoup plus loin dans les démarches — nous étions payés pour cela : il n'y avait pas de problème et c'était vraiment fort.

Avec la loi portant nouvelle organisation du territoire de la république (NOTRe), on a le fameux schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires : le STRADDET, bravo !

Dans les îles, j'ai connu le schéma d'aménagement régional (SAR).

Les schémas ont toujours été dans ma tête. J'ai vu comment cela se passait en Martinique. C'était un peu limité comme approche. Il y avait un bureau d'études qui réalisait le schéma. Toutes les zones littorales protégées étaient répertoriées sur une même carte. C'était considéré comme un schéma, mais en réalité il n'y avait pas vraiment de projet derrière sauf si on souhaitait faire une usine ou aménager un port.

Là, tout à coup, dans le STRADDET, les régions sont chargées de créer un schéma de leur territoire. Que se passe-t-il actuellement le plus souvent ? L'État fait des schémas régionaux air, climat, énergie, transports, mobilité et la somme de ces schémas crée le schéma régional. C'est l'erreur la plus totale ! On est exactement dans le schéma des éoliennes : on prend toutes les cartes de contrainte (construction impossible, agriculture, etc.), il reste des trous et c'est là qu'on met les éoliennes. Là aussi, ce n'est pas du tout un schéma de paysage.

Dans le cadre d'un schéma de paysage, on fait un projet d'éoliennes dans un territoire. Cela n'a rien à voir avec seulement la somme des contraintes qui donne les trous restants pour implanter les éoliennes.

Je trouve qu'il y a en ce moment une porte ouverte pour les paysagistes, au travers de laquelle ils doivent s'engouffrer. Il s'agit de travailler sur la prospective. Je suis revenu en Midi-Pyrénées pendant deux ans à la DREAL et c'est ce que j'y ai fait. On m'avait placé suivant un réflexe habituel, notamment auprès du service des sites de protection et cela ne m'intéressait pas du tout. J'ai apprécié me rendre aussi auprès du service de la prospective, où j'ai rencontré des gens très performants, des gens de la DATAR avec qui on peut échanger et faire aboutir des choses très intéressantes.

L'idée est donc que les paysagistes se prennent par la main, travaillent sur la prospective et travaillent avec les gens qui font du projet de territoire de manière à ce que le paysage ne devienne pas un élément de décor d'un projet.

Chaque région devrait avoir un projet très clair. L'intérêt de la Métropole Jardin est qu'elle a affiché une image, certes un peu mythique, mais une image forte dès le départ.

Il faudrait que vous recensiez tout ce qu'a écrit Pierre Dauvergne au fur et à mesure : il intégrait le paysage à tout.

Denis Delbaere. – Ne penses-tu pas que le problème vient du fait que pour que ce type de schéma puisse fonctionner, il faut un certain volontarisme politique difficile à obtenir et à mettre en œuvre aujourd'hui ?

Jean-Pierre Saurin. – Évidemment.

Michèle Delaigue. – J'irai plus loin : s'il n'y a pas ce portage politique, cela semble bien inutile. On a beaucoup d'études de paysage bien épaisses qui servent à caler les bibliothèques,... mais ce n'est pas le but !

S'il n'y a pas une volonté politique de gens qui ont une vraie envie de faire, qui ont les oreilles grandes ouvertes et qui sont prêts à payer... c'est un peu comme les puits en Afrique... il faut payer 5 euros... si c'est quelque chose qui tombe de la lune qui est un cadeau, cela n'intéressera pas.

Il faut donc, premièrement, qu'ils aient envie et deuxièmement qu'ils soient prêts à chercher des solutions de financement.

Jean-Pierre Saurin. – J'ajouterai qu'il faut que ce soit politique et technique. Je n'aime pas trop quand c'est l'État qui fait ; quand c'est la région, on est lié au politique. On n'est pas si bien que cela dans les deux systèmes. Il faudrait donc trouver un système où on mélange un peu les deux.

Je suis à fond dans les atlas de paysage et le travail fait à l'OREALM correspond au début des premiers atlas de paysage. Ensuite, je n'ai fait que continuer ce type d'approche. J'ai participé à la première méthode des atlas de paysages mise en place par Yves Luginbühl. Puis j'ai participé en tant que membre du bureau de l'association des Paysagistes Conseils de l'État à la réactualisation de la méthode notamment pour l'intégrer dans la loi sur la biodiversité de 2016. Je me suis un peu confronté au contenu de cette réactualisation qui n'a pas, à mes yeux, malgré des chapitres très intéressants, su prendre un virage nouveau, celui de la perception, dans l'acceptation de tous les sens et domaines que recouvrent ce terme.

Je pense qu'on pourrait avoir cette structure mi-État, mi-collectivité locale pour que l'une ne prenne pas le dessus sur l'autre et qu'on ait des gens qui réfléchissent sur un schéma en toute indépendance.

En Finlande par exemple — je connais bien la Finlande car ma femme était architecte finlandaise —, le plan d'urbanisme est suivi chaque fois qu'il y a un projet. Tout cela est travaillé années après années.

Je trouve que l'OREALM a beaucoup travaillé. Si on paye des gens à travailler, il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de résultats.

Concernant les atlas auxquels j'ai pu participer en tant que PCE le groupe technique comportait des gens de la région et du département. Nous étions une vingtaine. Nous discutons et nous évoluons ensemble au fur et à mesure de sa réalisation. À la fin, presque tout le monde était d'accord sur le résultat, car nous avons tous très bien échangé et participé.

Denis Delbaere. – Dirais-tu que le schéma de la Métropole Jardin n'a eu finalement aucune traduction concrète ? Serge et Michèle ont évoqué une sorte de filiation avec l'UNESCO.

Jean-Pierre Saurin. – Je pense avoir une réponse dans un des comptes rendus de la méthode des scénarios. Il y a Michel Carlier, au cours d'une réunion avec le DRE (à l'époque, c'était un peu le chef), des gens de la DATAR, et tous les spécialistes, qui parlent de la méthode des scénarios. Il rapporte dans son compte rendu ceci :

« Quant aux propositions de M. Carlier de voir la Loire moyenne devenir une entité matérialisée par un conseil ligérien, M. le préfet et M. Merlin n'en voient pas la possibilité ».

L'économiste et ces gens-là ont compris que s'ils voulaient que le projet se fasse, il fallait qu'un conseil soit créé pour porter le projet. C'est ce que propose Carlier au préfet et les intervenants disent tous : « Surtout pas ! ».

Michèle Delaigue. – On a cherché à marier des entités politiques qui n'y étaient pas prêtes culturellement et intellectuellement. Je pense d'ailleurs qu'ils ne le sont toujours pas aujourd'hui.

Denis Delbaere. – Michèle, si j'ai bien compris, tu continues de mener des études de ce type en parallèle d'une activité de maître d'œuvre. Est-ce que cette expérience globalement décevante t'a conduite à modifier ta manière de conduire ce type de réflexion ?

Michèle Delaigue. – Tout d'abord, je ne suis jamais amenée en tant que privée à mener une réflexion sur des projets à cette échelle.

J'ai parlé à table du cirque de Troumouse pour la commune de Gavarnie-Gèdre dans les Hautes-Pyrénées... une étude sur le recul de l'automobile, commencée pour le compte du Parc National des Pyrénées en 1995 sur les sites périphériques au Grand Site de Gavarnie (en vue du classement UNESCO en 1997) objectif: étudier

leur mise en valeur et le recul de l'automobile sur ces 4 sites. Ensuite en 2008, avec un cabinet d'ingénierie touristique, sur la base de ce premier schéma sur le cirque de Troumouse, 3 scénarios ont été étudiés avec la suppression du parking situé à plus de 2 000 m d'altitude et la mise en place d'une navette. L'Etat et l'UNESCO étaient demandeurs, mais là non plus, il n'y avait pas de portage politique local... jusqu'à il y a trois ans en 2015. Le jour où un élu se réveille et comprend que le classement UNESCO risque d'être supprimé, ils bougent et ils sont prêts à faire... Appel d'Offres à concepteur (on a été retenus) et aujourd'hui les travaux sont en cours. Donc juste presque 25 ans entre le schéma et la réalisation ! Ce n'est pas le seul exemple de ce que notre Atelier a vécu.

Par ailleurs, quand on fait un PADD dans un PLU, des volontés sont affichées. Si les élus ne sont pas convaincus, ce n'est pas la peine d'aller plus loin. Sont alors souvent affichés des soi-disant objectifs qui sont d'une telle banalité qu'on les retrouve écrits dans tous les documents d'urbanisme de France et de Navarre... mais s'il n'y a pas l'envie de se projeter dans l'avenir de son territoire, la démarche me paraît inutile.

Frédéric Pousin. – Concernant l'échelle au 1/10 000^e dont vous avez parlé, du point de vue de la planification, l'échelle du 1/50 000^e descendait souvent ensuite au 1/10 000^e à l'échelle des communes, parfois moins car le POS peut être au 1/5 000^e.

C'est à ce moment-là qu'il y a une appropriation du schéma de planification par des acteurs locaux, à l'échelle de la commune.

On a l'exemple de Rochecorbon, mais on a le sentiment que toute la pensée de la planification de cette Métropole Jardin ne semblait pas se projeter dans le local.

Michèle Delaigue. – Dauvergne m'a surtout parlé de Vineuil. Il était tout content de pouvoir passer à quelque chose de plus opérationnel. En effet, à un moment, on en a marre d'être au 1/50 000^e. Pour Vineuil, il y avait notamment une demande des agriculteurs et d'un élu : il fallait les aider à sauver la culture de l'asperge. Il a donc mouillé la chemise et est allé plus loin, mais ce n'était pas du tout dans le programme de l'OREALM.

Frédéric Pousin. – Ce n'était pas pensé comme une perspective allant de soi ?

Michèle Delaigue. – Comme une méthode... tester une méthode pour se donner la perspective d'une éventuelle application dans le concret.

Jean-Pierre Saurin. – Oui, mais les schémas arrivaient, donc il fallait que l'OREALM se positionne.

Frédéric Pousin. – Mais ils arrivent indépendamment de ce schéma planificateur régional. C'est un peu la question que je pose, c'est-à-dire de l'accord entre les deux.

Je vous pose cette question car j'ai en tête le premier plan régional de la région parisienne, dit plan Prost. On a l'équipe d'architectes à qui on confie le dessin de ce plan au 1/50 000^e, mais on a aussi des plans au 1/10 000^e qui passent par un travail avec les élus et qui, à un moment donné, donnent lieu à une consultation sur le terrain.

Ce rapport avec le terrain, avec l'échelle locale, on a le sentiment que...

Jean-Pierre Saurin. – ... je pense que Pierre Dauvergne avait compris cela et il avait donc lancé le POS de Vineuil. C'est aussi ce que j'ai appris : le paysage se faisait avec les élus. On allait en discuter ; on était d'accord ou pas ; on montrait des cartes.

À l'époque, ce qui était nouveau, Dauvergne faisait venir des étudiants de Versailles. Ces jeunes ont fait une exposition à la mairie. J'ai un film sur une autre commune Loury. Je filmais : je ne sais pas pourquoi ? On voit les jeunes étudiants de Versailles (on est encore proche de 68...), installer des bâtons colorés dans la cour de la commune ; ces bâtons sont droits et ensuite penchés... ; sur la grille, il est écrit : « C'est derrière que ça se passe ! » ; vous voyez le maire qui tourne en rond dans sa cour en voyant ce spectacle auquel il ne s'attendait pas. L'ORTF est arrivé pour filmer cette intervention des paysagistes sur cette commune de Loury.

Dauvergne a lancé cela en complément du schéma mais on peut effectivement dire que c'est indépendant. C'était du paysage local. De toute façon, il faut travailler à tous les niveaux.

Serge Thibault. – D'un point de vue théorique, ce schéma me pose problème ou plus exactement, je le trouve très intéressant car il interroge. C'est maintenant pour moi un objet qui sert à interroger.

Première question : on est à l'origine dans un travail mené par l'OREALM qui vise le desserrement de Bassin parisien, ne l'oublions pas. Ces grandes villes en limite du Bassin parisien sont censées participer. Pour gérer le développement de l'aire parisienne, de l'agglomération de Paris, on s'appuie à l'époque sur deux objets à l'échelle du Bassin parisien : les villes nouvelles, bien sûr, et des villes existantes, ces villes existantes devant être quelque part des villes nouvelles. On va se servir de cela.

Si on prend cela brutalement, cela veut dire qu'il faut amener des services, de l'université, etc. On fait un raisonnement de type métropolitain : quels services métropolitains faut-il qu'il y ait ici pour que cela accueille, que tout ne soit pas à Paris mais disséminé et que cela fonctionne ?

C'est pourquoi je reviens à cette image de l'aérotrain. Maintenant, on a l'informatique. Pour moi, l'aérotrain figure cet objet de liaison qui annule la distance avant l'informatique.

Ce que fait l'équipe de l'OREALM, c'est en réalité la rencontre avec la Loire. Du coup, ils se marient avec la Loire. S'il fallait écrire un petit roman : ils se sont mariés avec la Loire, ils y ont navigué, et ils ont fait de la Loire le projet. Le desserrement du Bassin parisien devient secondaire.

C'est une remarque qui amène peut-être à discuter avec l'équipe qui a effectivement travaillé ; peut-être que j'affabule.

Pour répondre à la question du projet, de l'action projetée, en théorie du projet dans l'enseignement d'urbanisme, on considère qu'il y a trois types d'actions :

– L'action spontanée : on fait, on n'a pas trop réfléchi mais on fait. L'image en est la peinture de Pollock : je fais et ensuite, je réfléchis à ce que j'ai fait.

– L'action mémorisée, qui est la reproduction. Je te donne un coup de poing : tu vas te protéger.

– L'action projetée, par laquelle on conçoit en amont ce qui sera fait. On conçoit l'action.

Quand on est dans l'action projetée, il y a une chose d'une très grande banalité que tout le monde sait : il y a un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre.

Ce qui est intéressant avec la Métropole Jardin, c'est qu'elle illustre un changement de maîtrise d'ouvrage. Il y a un maître d'ouvrage qui s'appelle l'État. Même lorsqu'on parle de la France en évoquant Paris et le désert français, à Lyon, Tours ou Orléans, les agglomérations d'avant la décentralisation officielle de 1982, ce qui s'est passé à Lyon (la Part-Dieu) ou à Bordeaux (Mériadeck), avec Defferre, Chaban-Delmas, Royer, on a eu des maires puissants. Ces maires ont été actifs même s'ils n'avaient pas le pouvoir que la décentralisation allait leur donner.

Je veux dire par là qu'avant la décentralisation, les collectivités locales n'étaient pas sans ressources décisionnaires. Les acteurs n'étaient pas absents du paysage de la décision. L'État n'était pas là pour dire : « Bonjour, taisez-vous... c'est nous qui faisons tout à Paris... vous n'avez rien à dire et vous n'avez même pas à signer... vous êtes là mais on ne sait même pas pourquoi... le préfet pourrait être le maire » — je caricature.

Je trouve intéressant avec ce schéma de la Métropole Jardin et ce qui s'est passé — la recherche mérite d'analyser, d'étudier les retombées tant sur le terrain que derrière — parce qu'il y a une phase de transition. Du coup, le couplage maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre : ah ! Et c'est pour cela que OREALM, OREAC. Du coup, ce projet-là n'est plus un vrai projet au sens d'un maître d'ouvrage porteur qui utilise une équipe de maîtrise d'œuvre qui va faire ce qu'il veut.

Michèle Delaigue. – La question de fond qu'on ne s'est pas posée : cette notion, de créer une métropole dite d'équilibre par rapport à la capitale, Paris, va-t-elle fonctionner... ? Si cela a échoué ici, c'est parce que cela a échoué ailleurs aussi. C'était un mauvais axiome de base et nous avons tous couru naïvement.

Serge Thibault. – Il faut lire Michel Rochefort, qui a été l'un des acteurs universitaires pour défendre et soutenir au départ le choix des métropoles d'équilibre. Quand vous lisez ce qu'il a écrit après, il dit qu'on s'est

trompé. Il en reste toujours quelque chose.

Jean-Pierre Saurin. – Cela sert toujours.

Michèle Delaigue. – La petite graine du paysage a été semée. Il doit y avoir quelques têtes, quelque part, dans lesquelles on a semé une bonne petite graine.

Frédéric Pousin. – Tu dis qu'on est dans une transition de maître d'ouvrage. Toutefois, je pense aussi que cette aventure signe une transformation majeure du côté de la maîtrise d'œuvre. En effet, c'est l'arrivée des acteurs universitaires dans le champ de l'aménagement ; c'est aussi l'arrivée de nouvelles professions comme les paysagistes.

Ce que vous nous montrez avec l'équipe pluridisciplinaire est très embryonnaire, mais c'est en même temps extrêmement novateur. Par rapport à toute la structure hiérarchique préexistante de l'aménagement qui était construite autour des corps de l'État...

Serge Thibault. – C'est pour cela que ce projet devrait être enseigné : tout est là !

Michèle Delaigue. – Ce qui était aussi intéressant, c'était la liberté de la réflexion. On n'était pas dépendant d'un préfet qui dicte la direction à suivre. Je ne sais pas si cette liberté-là se rencontre quelque part encore aujourd'hui.

Actuellement, quand la Région rassemble tous ses services, même s'ils comptent des paysagistes, ils n'ont pas cette indépendance-là. Ils ont des tas de choses parallèles à faire, ils ne sont pas focalisés sur la recherche en paysage comme nous pouvions l'être.

Jean-Pierre Saurin. – Dans l'histoire des paysagistes, je pense qu'il y a une rupture après 1980. Les gens du CNERP après son arrêt sont repartis dans d'autres services comme le STU ils ont peu travaillé dans l'aménagement global.

Mais c'est l'arrivée des paysagistes comme Corajoud et Chemetov qui « écrasent » toute la profession « planificatrice » et qui défend le projet urbain, avec brio du reste. Nous, nous ne ressemblions plus à rien : il n'y avait pas de commandes. J'ai continué tranquillement à faire des petits atlas, mais cela n'intéressait personne.

Avec l'idée de plan paysage, on revient petit à petit à intégrer le paysage dans les SCOT et les PLU.

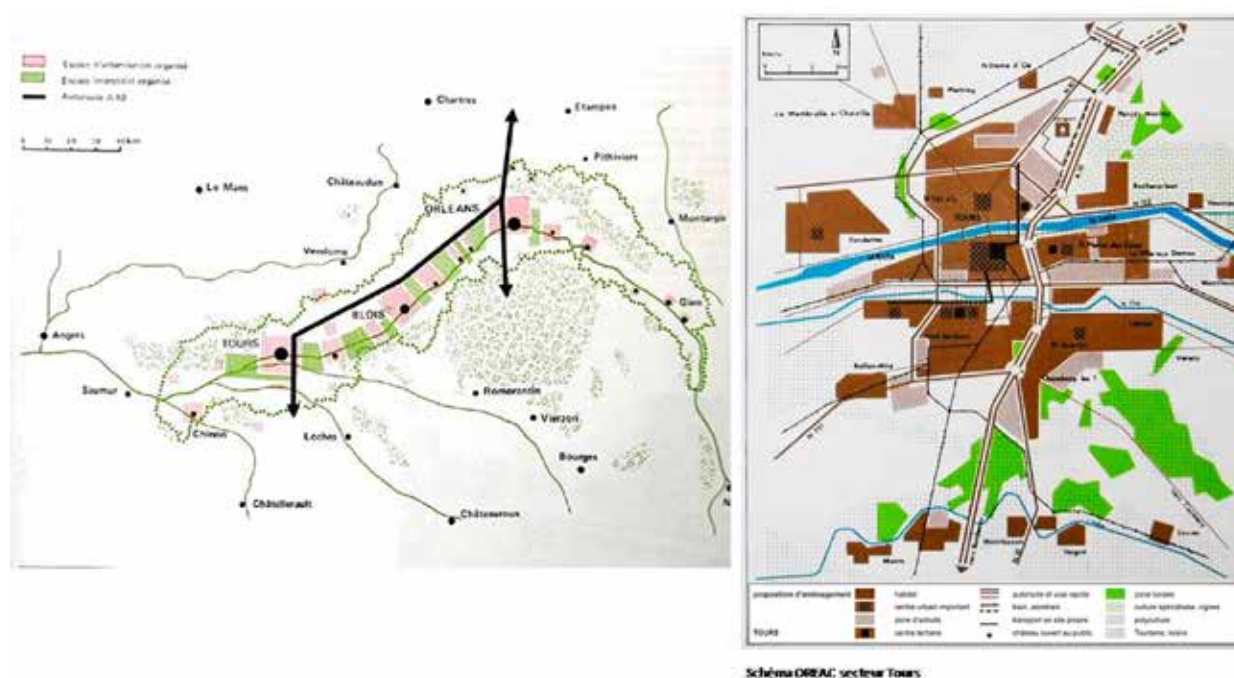
Frédéric Pousin. – La question de l'aménagement du territoire rural se pose à nouveau, un nouveau frais et dans d'autres termes. Il y a tout à coup une actualité et les choses ressortent.

Michèle Delaigue. – La démarche du PLUi est intéressante. On parle d'un maître d'ouvrage intercommunal et d'un territoire plus vaste qui est souvent la bonne échelle de réflexion et de planification. On ne fait un PLUi que s'il y a des communautés de communes qui se retrouvent et veulent bien être porteuses avec de nouvelles personnes. C'est une sorte d'obligation de mariage qui leur a été faite ; cela fonctionne quelquefois très bien....d'autres fois pas du tout !

RELIRE LES UNITES PAYSAGERES DE LA LOIRE-MOYENNE

Alexandre Callens, David Montembault, Frédéric Pousin

1. Protocole d'exploration de l'épaisseur d'une coupure verte



Le schéma du livre blanc de l'OREALM propose une approche linéaire le long de la Loire constituée de coupures vertes entre les zones urbanisées. Le schéma de l'OREAC qui lui succède peut redoubler cette figure de préservation d'espaces ouverts par d'autres figures, à l'exemple de la ceinture verte proposée pour le secteur de Tours (cf. les extraits de schémas ci-contre). Lors de ce terrain, nous avons choisi d'explorer une de ces coupures vertes de manière transversale afin d'étudier son épaisseur.

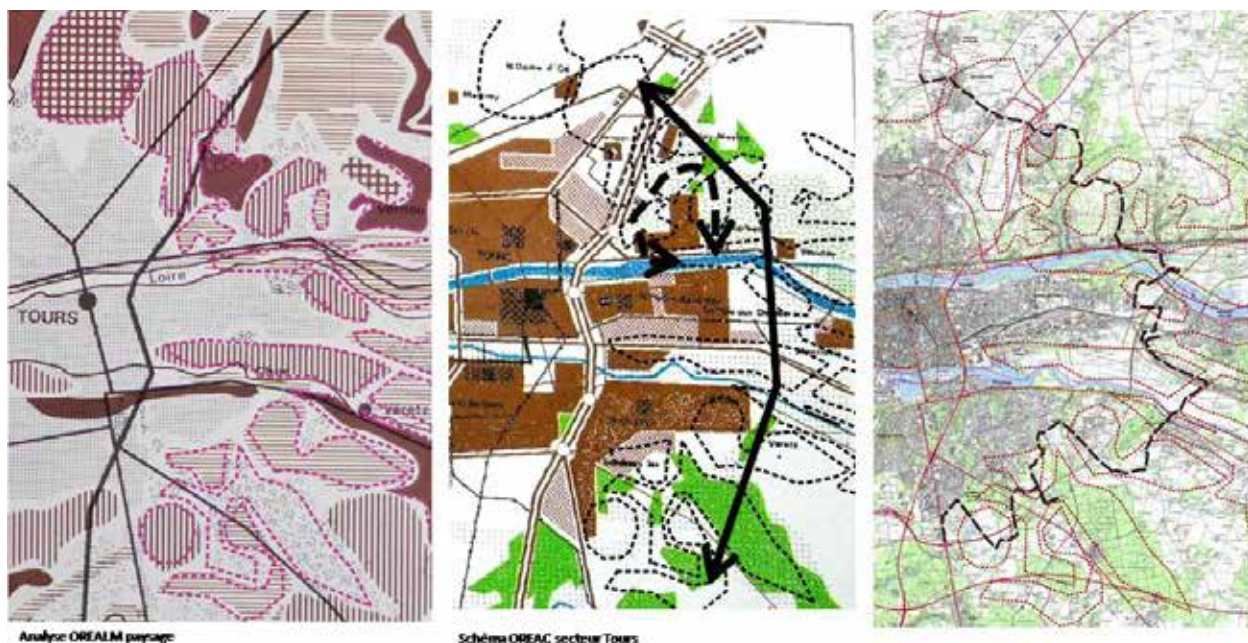
Les paysagistes de l'OREALM ont réalisé des études paysagères qui permettent une lecture du territoire dans son ensemble et par conséquent de décrire ces coupures vertes. Ces analyses avaient l'ambition de guider les choix d'aménagement à venir. Nous avons par conséquent souhaité questionner cette démarche lors de notre arpentage de terrain.

Le choix de nos lieux d'exploration s'est porté sur un espace ayant fait l'objet d'une diversité d'études paysagères à différentes échelles avec des essais de traduction dans les documents d'urbanisme réglementaire. Pour cela, nous nous sommes penchés sur la partie Est de la ceinture verte de Tours, sujet d'étude du paysage par l'OREALM et explicitement prescrite par le schéma de l'OREAC. Cet espace inclus le village de Rochecorbon, considéré comme une opération exemplaire par Pierre Dauvergne, paysagiste de l'OREALM

Pour définir notre itinéraire d'exploration, un travail préparatoire a été effectué.

Tout d'abord nous avons constitué un fichier SIG avec des cartographies et des vues aériennes anciennes et actuelles, chargées par le flux WMS de l'IGN. La période 1950-60 nous permet d'avoir une idée du territoire tel qu'il était au moment de l'OREALM, et la période actuelle donne des informations sur la situation contemporaine que nous explorons. A cela nous ajoutons la carte d'Etat-Major pour rendre possible certaines mises en perspective dans une temporalité plus longue.

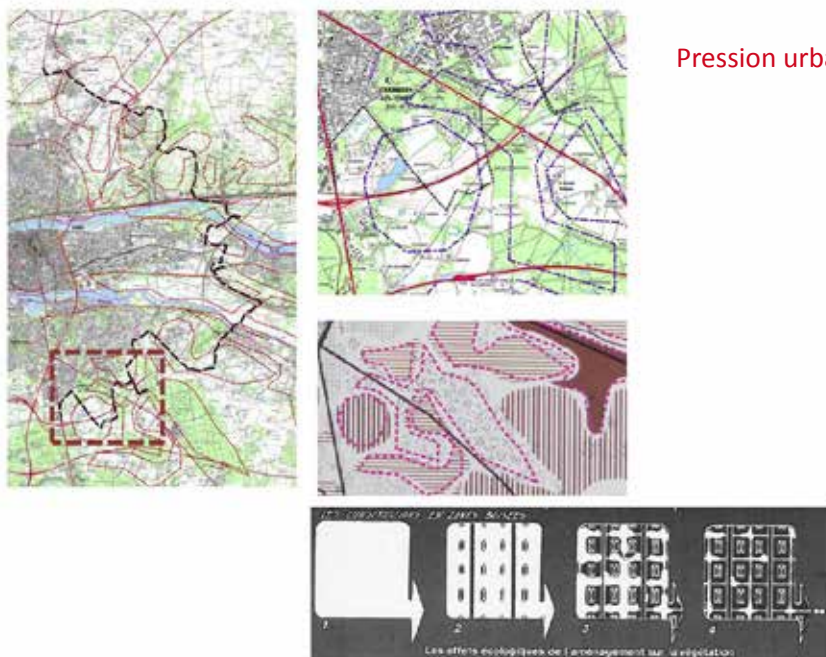
Ensuite, nous avons collecté l'ensemble des cartes d'études paysagères dont nous avons connaissance concernant l'agglomération de Tours et la commune de Rochecorbon, et ayant contribué respectivement au SDAU de l'agglomération Tourangelle et au POS de Rochecorbon. Celles-ci figurent principalement dans le cahier de l'OREALM n°7 de 1972 et reproduite également dans l'ouvrage «Le Paysage rural et régional: contribution à la méthodologie des études d'aménagement» publié en 1975. Nous les avons géoréférencées sur SIG. Remarquant que la définition d'unités paysagères est structurante pour ces analyses paysagères, celles définies par J.P. Saurin pour l'Etude de l'OREALM ont été redessinées sur SIG (cf. extrait de ce travail ci-contre).



Enfin, à partir de cette base, nous avons défini sur la carte IGN actuelle (cf. extrait de ce travail ci-contre), un parcours permettant d'explorer ces différentes unités afin d'affiner leur compréhension par l'expérience in situ et d'interroger le passage d'une unité à l'autre. Cet itinéraire traverse les parties de territoire constitutives de la ceinture verte de Tours. Les modes d'exploration sont ici fonction du terrain et du temps imparti pour l'exploration. La voiture y est requise pour appréhender l'étendue du territoire. Un itinéraire pédestre a été choisi pour explorer Rochecorbon. Un carnet regroupant les cartographies et les superpositions d'unités faites est imprimé afin de le consulter sur le terrain.

Cette exploration est restituée de manière chronologique ci-dessous. Elle permet de relire, près de 50 années après l'OREALM, les études paysagères qui ont été réalisées sur les espaces concernés par les coupures vertes et la ceinture verte de Tours et d'observer et interpréter le devenir des unités de paysage ayant été définies.

La ceinture verte à l'Est de Tours :
Pression urbaine sur les bois, paysage et écologie



Le trajet a commencé par la traversée de la zone d'activité et ses enseignes au Sud de Tours (cf. photo 1).

Pour aborder la première unité de paysage, il a fallu longer un hippodrome (cf photo 2) et traverser des boisements qui sont à la périphérie de cette unité. Nous avons pu constater l'urbanisation des espaces forestiers qui correspond à une logique identifiée et commentée dans les documents de l'OREAM (cf. schémas sur les constructions en zones boisées - cahier de l'OREAM n°7 de 1972, p10-12). Les études écologiques du CEPE (Centre d'Etudes Phytosociologiques et Ecologiques) analyse les effets biologiques de cette dynamique. L'urbanisation et l'implantation d'infrastructures sont à éviter ou à réaliser avec précaution afin de préserver au mieux ce milieu et les paysages correspondants. Habiter en forêt ou sur sa lisière, répondait, dans les années 1960 et 1970, à un désir de nature chez les urbains ou néoruraux. Cette urbanisation a entraîné une altération de ces masses arborées plus ou moins importante. Ici, on peut en voir une illustration, en relation avec un équipement de loisir comme l'hippodrome. Les bâtiments, d'un bon standing, sont insérés dans les bois (cf photos 3). Les boisements sont préservés, car ils ne peuvent être traversés en voiture. Seul leur franchissement à pied est possible. Les boisements constituent donc un obstacle qu'il faut contourner sur notre parcours.

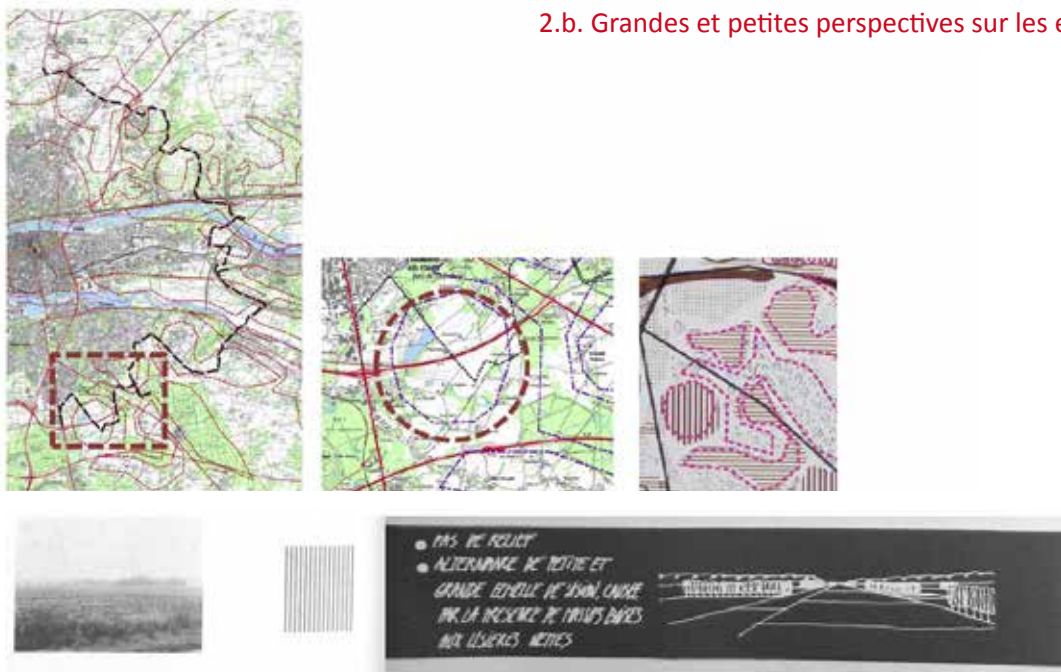
Une autre image d'habitat dans les bois est offerte par un lotissement plus récent, de moindre standing, ayant conduit à la disparition importante d'arbres (cf. photo 4).



Photos 1
2 - 3 - 4



2.b. Grandes et petites perspectives sur les espaces agricoles



La première unité paysagère traversée se donnait, dans les études de l'OREALM, comme un espace sans relief, procurant alternativement une petite et une grande échelle de vision, du fait de massifs boisés aux lisières nettes (cf. extrait de l'étude de l'OREALM).

Nous étions curieux de constater sur le terrain la réalité d'une telle définition qui pouvait paraître abstraite. Les grandes cultures offraient en effet une vision étendue, limitée par des masses boisées (cf. photos 5-6), alors que certains massifs de boisement venaient, par effet de coulisse (cf photos 7), réduire l'échelle de vision. On pouvait trouver de l'habitat niché dans les franges du boisement, ce qui correspondait à la définition de l'unité.

Nous sommes ensuite tombés sur le corridor de la ligne LGV qui coupait le territoire et n'était franchissable qu'en un point, nous amenant à effectuer un long détour.

Photos 5 -6- 7



2.c. Les petites échelles de vision sur l'espace rural



La seconde unité explorée est marquée par le relief et procure majoritairement une petite échelle de vision. Une grande échelle de vision s'avère néanmoins possible, mais le végétal et le bâti viennent souvent fractionner la vision (cf. extrait de l'étude de l'OREALM).

Deux sites correspondant à cette unité ont été observés. Le premier terrain présente une répartition du bâti classique, à savoir un habitat rural dispersé le long de la voirie à l'exemple du hameau «Le Grand Porteau» (cf photo 8). Le second terrain qui comprend le village des Granges avec ses lotissements se situe aux franges d'une urbanisation qui s'étale encore aujourd'hui. On peut constater un effet de pittoresque produit par les prairies, haras et chevaux. Mais ici, on lit les effets d'un zonage entre une zone de loisirs comprenant un haras et sa ferme ancienne (photos 11 à 14) et une zone de lotissements avec ses pelouses, ses espaces de boisements et ses voies en chicane produisant comme souvent un effet de désorientation (photos 9-10).

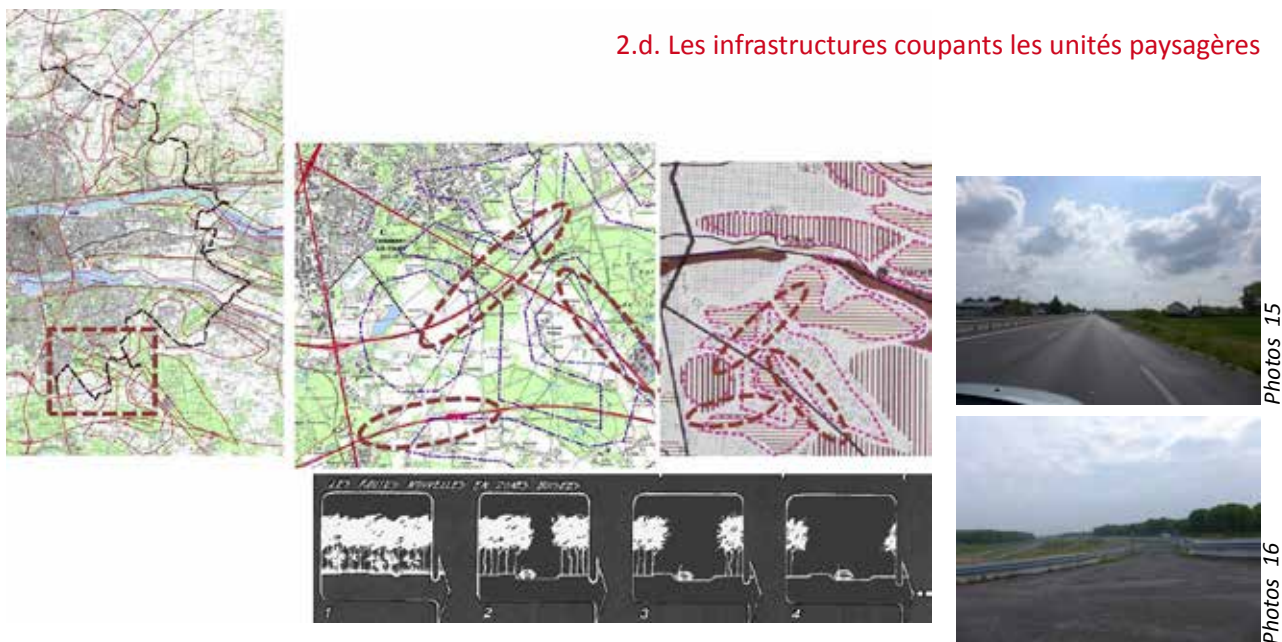
Ces deux terrains ont un relief plat. Le premier est caractérisé par ses espaces vides avec des lisières, alors que le second offre une ambiance campagnarde de lotissement périurbain. Par rapport au paysage rural, on peut constater une augmentation des prairies sous l'influence de la périurbanisation et ses activités de loisir. Les champs sont transformés en pâtures pour chevaux, les vergers subsistent sous la forme de traces.

La caractérisation visuelle de l'unité de paysage fonctionne encore plutôt bien lorsque l'on parcourt les terrains. Mais 30 ans de périurbanisation sont venus brouiller les cartes et apporter une certaine forme de confusion, notamment du fait de la prégnance des infrastructures.



Photos 8 - 9 - 10
11-12-13-14

2.d. Les infrastructures coupants les unités paysagères

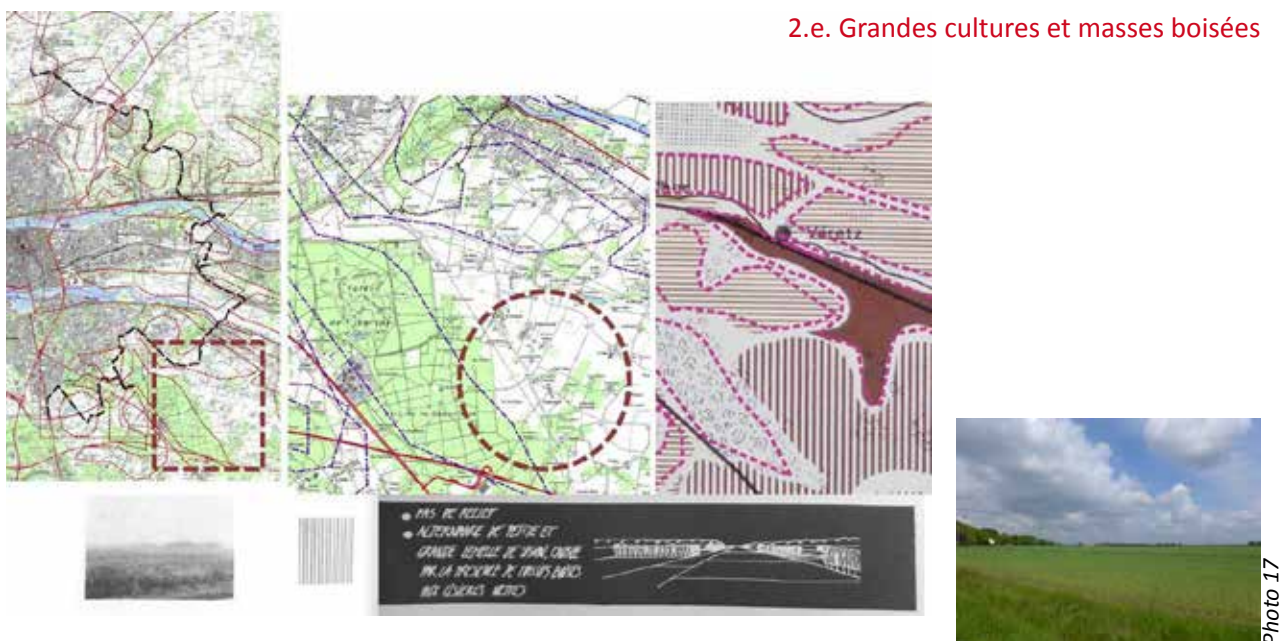


Par rapport aux années 1970, des infrastructures entaillent le territoire. La LGV et l'autoroute fonctionnent comme un fuseau traversant ponctuellement les boisements (photos 16), la départementale est assimilable à une voie rapide (photo 15).

Face aux infrastructures, que devient la logique des unités de paysage ? Lorsque celle-ci est coupée par l'infrastructure, l'unité persiste-t-elle, est-elle encore perceptible ?

L'analyse paysagère de l'OREALM avait établi le scénario des effets écologiques de la construction d'une route nouvelle au sein d'une zone boisée (cahier de l'OREAM n°7 de 1972, p10-12).....

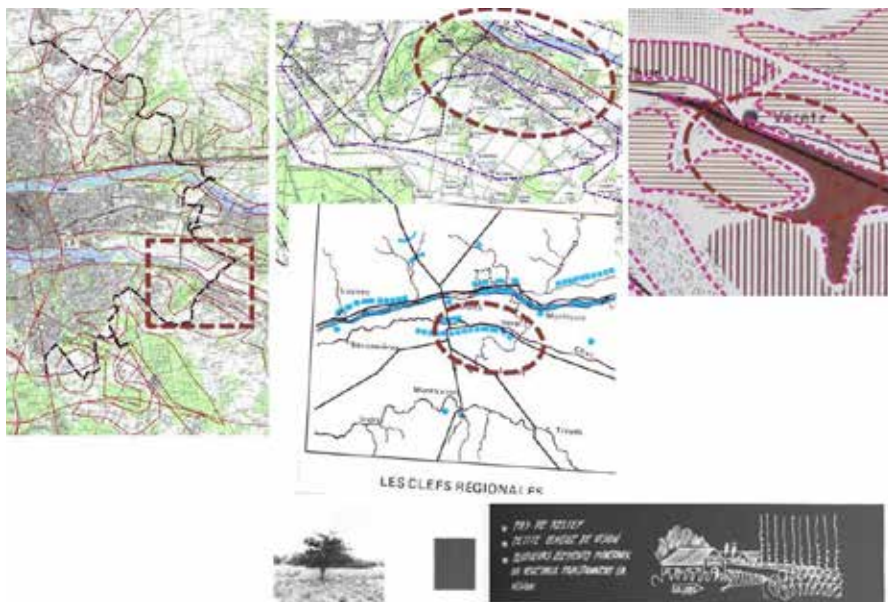
2.e. Grandes cultures et masses boisées



En poursuivant le parcours vers le Nord, on retrouve l'unité de paysage traversée dans la toute première séquence caractérisée par une grande échelle de vision limitée par des masses boisées aux lisères nettes (photo 17), dans lesquelles vient s'insérer l'habitat.

Dans la partie sud Est de la ceinture verte de Tours, les grands boisements sont très marquants. Ils étaient en grande partie déjà présents au XIXème siècle sur la carte d'Etat-Major.

2.f. Les abords du Cher

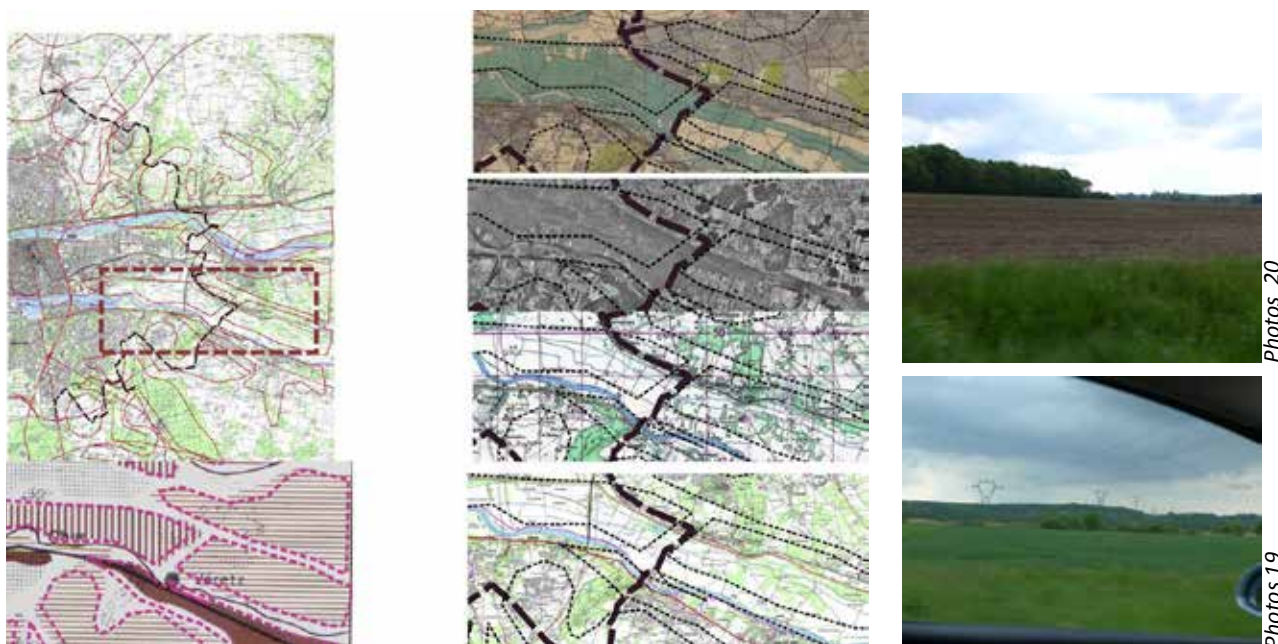


En abordant le Cher, on traverse une unité de paysage qui se caractérise par son absence de relief, une petite échelle de vision due à des matériaux et végétaux qui fractionnent la vision.

La clé régionale, quant à elle, traduit l'interprétation d'un touriste qui suit les routes nationales et s'attache à la vision des coteaux (photo 18).

L'interprétation à l'aide de cartes historiques de l'évolution du territoire au confluent du Cher et de la Loire fait apparaître des logiques propres à la géologie particulière, aux dépôts ou bourrelets alluvionnaires de la rivière (David Montembault), donnant forme à des petites parcelles cultivées.

A l'est et à l'ouest de Veretz l'analyse paysagère fait apparaître deux unités différentes. On remarque avec les cartes des années 1950-60 que ces deux unités devaient correspondre à l'Est à un espace séparé par des haies et boisements et à l'Ouest à des prairies, lesquelles étaient préalablement des bois sur la carte d'Etat-Major. L'étendue de vision est ainsi respectivement petite et grande. Mais aujourd'hui, avec la restructuration des parcelles agricoles, on peine à distinguer ce qui différencie ces deux territoires (photo 19 vers l'Est et photo 20 vers l'Ouest). Quelques petites parcelles délaissées à l'Est se sont transformées en friches qui ont laissé se développer des boisements, puis se sont transformés en bois.



2.g. Le nœud d'infrastructures à proximité de la Loire

Entre le Cher et la Loire et avant de franchir ce fleuve, nous traversons un espace qui s'est fortement urbanisé depuis les années 1950-60. Des infrastructures routières et ferroviaires sont construites et se croisent avec l'aménagement de remblais et de ponts (photo 21). Elles sont complétées par l'implantation d'une zone d'activité. L'unité qui avait été définie lors de l'OREALM n'est plus identifiable et nous constatons un processus de «banalisation du paysage».



Photo 21



2.h. L'approche de Rochemorbon.

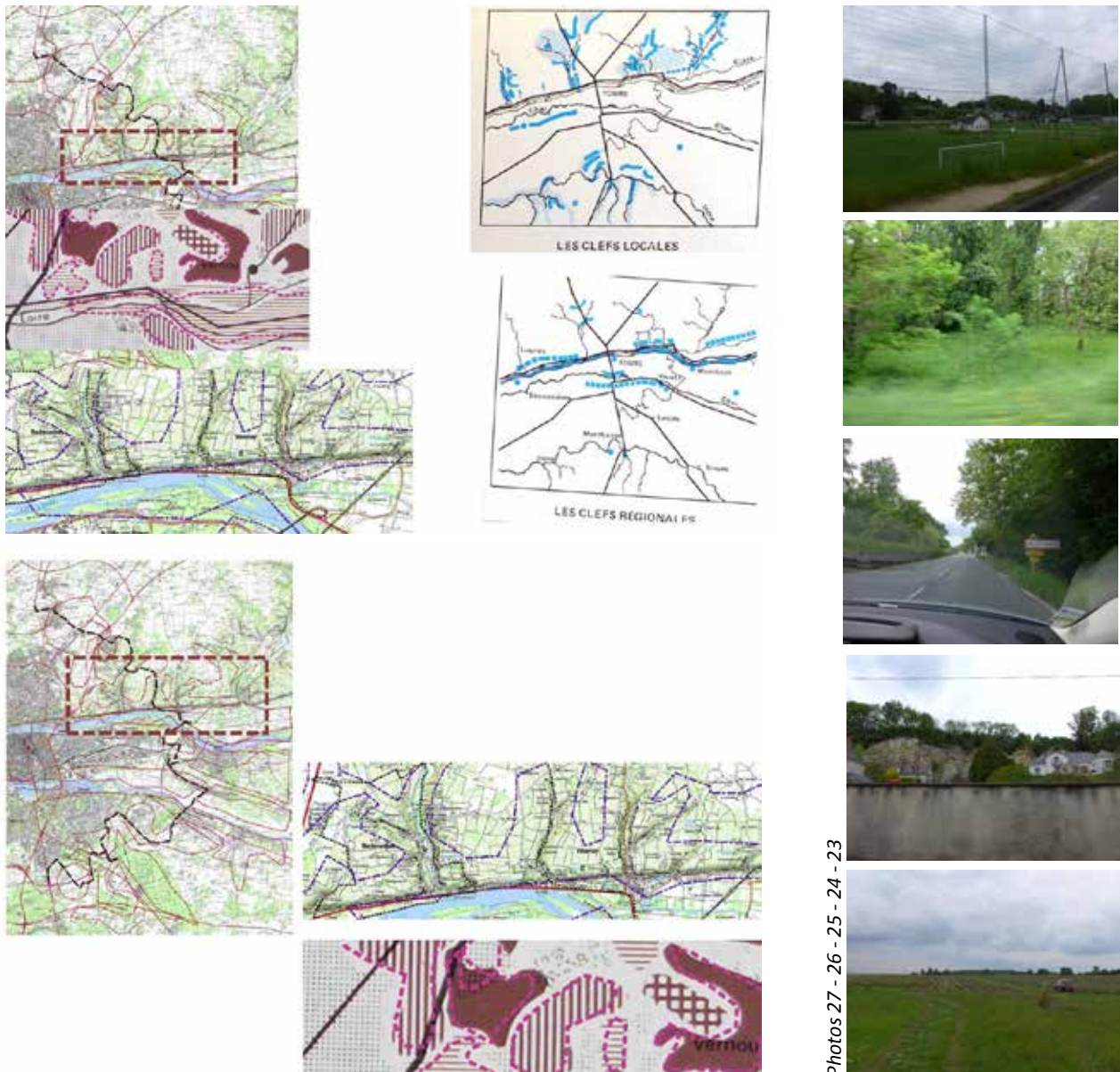
L'étude paysagère de l'image du Val de Loire identifie des repères aux échelles régionales et locales. Les clefs régionales insistent sur la perception des coteaux sur la rive Nord de la Loire, mais aussi sur la rive sud du Cher, notamment à la hauteur de Veretz comme on l'a vu. Les clefs locales, quant à elles mettent l'accent sur les vallées transversales avec leurs coteaux au Nord.

Le long de la levée de la Loire, le coteau n'est pas toujours très visible (photo 22), imbriqué dans les masses végétales. Il est nettement perceptible lorsque le bâti s'adosse à la paroi et en partie haute ou les roches affleurent (photo 26).

La Loire quant à elle est davantage présente à travers les indices de la ripisylve que de visu (photo 23). L'arrivée sur Rochemorbon ne permet pas de percevoir clairement le coteau (photo 24).

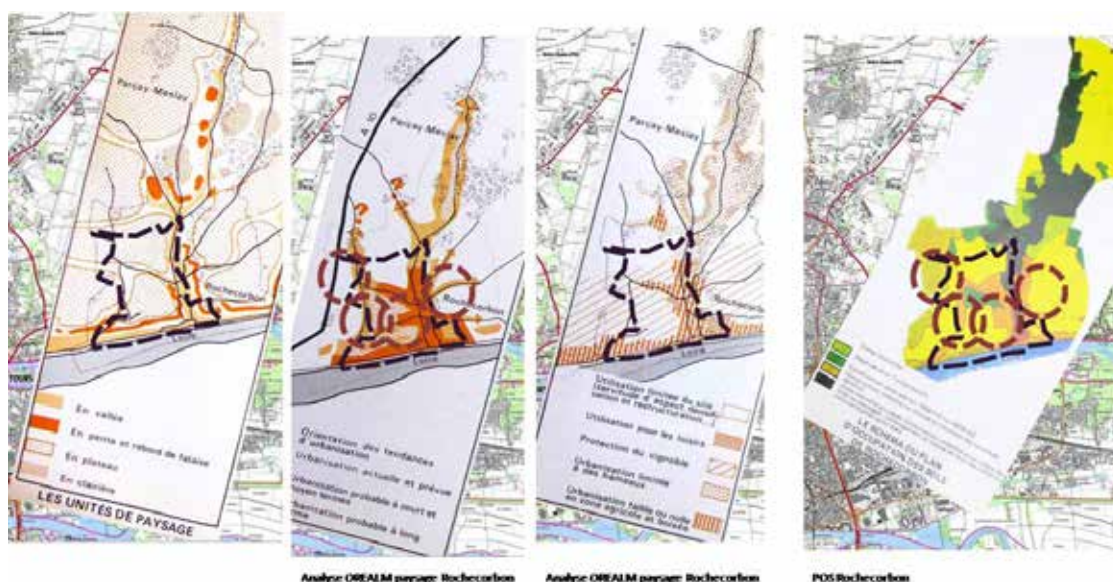
Sur le plateau au-dessus de Rochemorbon, on retrouve les caractéristiques de l'unité de paysage avec une grande échelle de vision, limitée par des boisements à l'horizon.

A la différence des unités de paysage de même nature au Sud de la Loire, les boisements sont ici associés aux vallons (photo 27), alors qu'ils correspondaient au Sud à des monticules, des reliefs moins fertiles que la plaine. Dans quelle mesure la lecture géographique a-t-elle été prise en considération dans l'analyse des unités de paysage ? Il semble que ce soit la perception qui ait été privilégiée et que les notions de boisement, ou même d'échelle n'aient pas été approfondies en tant que telles.



3. Focus sur les limites d'urbanisation de Rochecorbon.

3.a. Les lisières agri-urbaines de Rochecorbon



L'exploration de Rochecorbon nous amènés à identifier 4 lieux :

- 1-le lieu d'une urbanisation prévue et traduite dans le POS (photo 30)
- 2-le lieu d'une urbanisation tendancielle mais que le POS interdisait
- 3-Le lieu d'une urbanisation à réduire en fonction du périmètre de bruit de l'aéroport
- 4-Le lieu d'une urbanisation potentielle mais aussi bloquée par le POS.

Sur le plateau, la présence d'un petit lotissement (photo 28) constitue la marque d'une urbanisation tendancielle limitée par le POS. Ici la préconisation de blocage semble avoir fonctionnée du fait de la taille restreinte de l'urbanisation. La limite du lotissement n'a pas été particulièrement travaillée (photo 29).

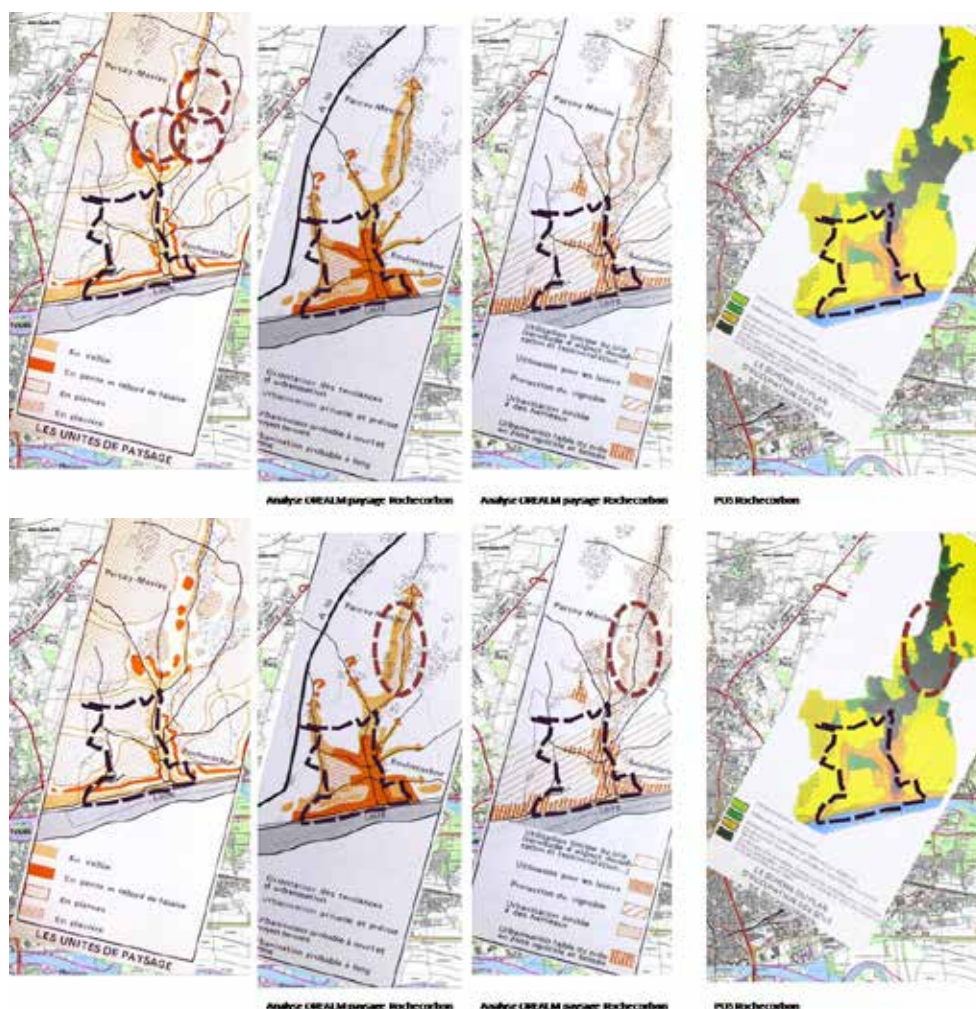
Là où le POS préconisait une possibilité d'urbanisation, la limite a donné lieu à un travail particulier. Un des effets de la préconisation du POS se manifeste dans la taille des parcelles qui sont suffisamment grande pour pouvoir traiter la transition (photos 31 et 32). Des jardins bordés de haies vives assurent l'articulation avec l'espace agricole.

Dans ce cas, il s'agit d'une voie existante qui se densifie, ce qui représente une logique différente de celle du lotissement.

Plus loin on trouve une zone d'activité que le POS interdisait mais qui répond aux contraintes du périmètre de bruit de l'aéroport (photo 33).



3.b. Exploration d'une vallée au Nord de Rochecorbon.



En termes d'unités de paysage, l'étude de Rochecorbon de l'OREALM identifie des espaces de clairière au pied de talwegs à protéger dans le POS. Dans la vallée, l'urbanisation doit se limiter à l'agrandissement des noyaux villageois existants. L'utilisation d'une partie de l'espace agro-naturel pour les loisirs est identifiée.

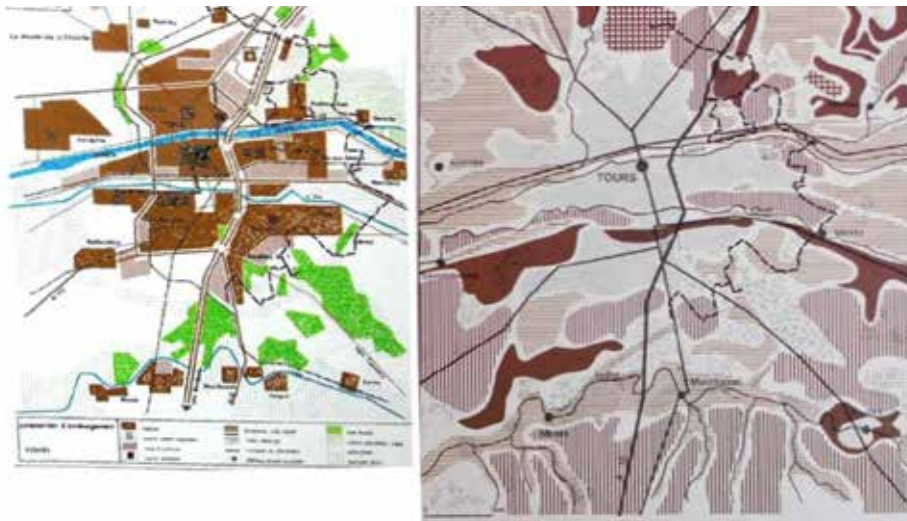


Si des clairières sont encore présentes, on remarque entre les années 1950-60 et aujourd'hui le développement de boisement dans le thalweg (photos 34 à 36). Du fait de la proximité de la ville, on constate la concurrence des activités périurbaines de loisir (cheval) et des bois, au détriment de l'agriculture, des vergers et du maraîchage encore présents.



photos 34 - 35 - 36

4. D'hier à aujourd'hui: comment maintenir les espaces ouverts ?



A travers notre exploration, nous avons regardé la manière avec laquelle les études paysagères menées par l'OREALM détaillent les espaces concernés par une coupure verte laquelle, dans notre cas précis, est également une partie de la ceinture verte. Ces études ont pour objectif de limiter et de qualifier l'urbanisation et les aménagements à venir sur l'ensemble de ces espaces.

Nous avons nourri plusieurs questionnements. A l'échelle du SDAU, que se passe-t-il lorsqu'on définit une ceinture verte ? À l'échelle du POS que se passe-t-il lorsqu'on définit une coupure verte ? Comment sont pensées les activités qui permettent de maintenir ces espaces ouverts ?

Pour Michèle Delaigue, l'agriculture périurbaine constitue une activité idéale pour ces espaces.

Il est toujours parlant de comparer la carte des années 1950-60 à celles d'aujourd'hui. On peut y constater la progression patente de l'urbanisation, au détriment de l'agriculture, même si la viticulture s'est globalement bien maintenu



Aujourd'hui les SCOT et les PLU ont remplacé les SDAU et les POS. Si l'on veut contenir l'urbanisation, les enjeux se situent dans les territoires situés au-delà de l'enveloppe urbaine de l'agglomération Tourangelle, dans ces espaces périurbains que nous avons traversés au début de notre exploration, au sud de Tours.

Ceux-ci sont caractérisés, en termes d'unité de paysage, par une grande échelle de vision où les boisements constituent des limites à l'étendue. L'installation d'une agriculture péri-urbaine sur ces territoires permettrait de limiter l'étalement urbain en ménageant le paysage, en équilibrant activités productives et activités de loisir.

Ces réflexions explicitent des passerelles pouvant s'établir entre les méthodes, préoccupations et les propositions de l'OREALM il y a près de 50 ans et la situation actuelle...

DE LA MÉTROPOLE JARDIN À LA MÉTROPOLE DES FRANGES

Denis Delbaere, Véronique Hattet, Hervé Davodeau, Lolita Voisin

Le concept de métropole jardin reposait sur l'idée selon laquelle une communauté de destin pourrait se construire entre Orléans et Tours selon une logique spatiale linéaire dont la colonne vertébrale serait évidemment constituée par la Loire, élément organisateur principal du paysage entre les deux villes. Un nouveau mode de desserte ferroviaire ultra rapide entre Orléans, Blois et Tours devait permettre de relier les trois pôles et d'éviter que l'urbanisation linéaire n'affecte les espaces ruraux autour des petites villes et des bourgs ruraux le long du fleuve. La métropole jardin aurait ainsi présenté une structure séquentielle très marquée, alternant des séquences urbaines renforcées par leur mise en réseau et leur accessibilité accrue, et des séquences paysagères rurales préservées, les coupures vertes. Ce principe est très lisible dans les schémas publiés par l'OREALM.

Michèle Delaigues et Jean-Pierre Saurin ont expliqué dans leur exposé que cette mise en réseau s'est heurtée à la rivalité des pouvoirs municipaux orléanais et tourangeaux, et que la liaison ferroviaire rapide par monorail n'a pas vu le jour au-delà de sa brève expérimentation avortée au Nord d'Orléans en direction de Paris.

Pour autant, l'examen de la carte montre que la Loire n'en constitue pas moins un élément d'organisation séquentielle effectif du territoire. Les grandes infrastructures, autoroutières comme ferroviaires, longent le fleuve à distance. L'alternance des villes et des coupures vertes rurales semble effective également, à tel point qu'on pourrait se demander si la métropole jardin, avant d'être un projet d'urbaniste, n'est pas d'abord inscrite au cœur du paysage de la Loire Moyenne. Serge Thibaut rappelle d'ailleurs que l'urbaniste Lucas Berry a eu l'intuition de la métropole jardin après une exploration routière continue entre Orléans et Tours.

Une séquentialité effective mais complexifiée par les paysages de franges

C'est pour tester la prégnance de cette figure d'organisation paysagère et territoriale que nous avons choisi de nous embarquer en train entre Tours et Orléans. Pour rendre compte de notre perception du paysage et découvrir par la suite jusqu'à quel point la structure de la métropole jardin l'organise, nous avons construit une carte de l'itinéraire suivi en train selon le protocole suivant :

- Denis Delbaere s'est installé à la fenêtre donnant sur la Loire et a dessiné de très rapides croquis du paysage, en commençant un nouveau chaque fois que le paysage lui semblait avoir changé substantiellement. A chaque fois qu'il commençait un nouveau dessin, il notait l'heure correspondante.
- Véronique Hattet a indiqué sur une carte IGN la position approximative du train toutes les minutes à partir du départ et jusqu'à l'arrivée. Ce chronométrage de la carte a permis par la suite de situer assez précisément les dessins réalisés par Denis Delbaere sur un fond de carte.
- Hervé Davodeau s'est installé à la fenêtre donnant au Nord vers la Beauce et a procédé à un relevé photographique du paysage selon le même principe.

A l'arrivée, ce sont 89 dessins qui ont été réalisés entre 9h36 (départ de la gare de Tours) et 10h56 (arrivée en gare d'Orléans). Il a donc fallu 1h20 au train pour parcourir toute la métropole jardin, en s'arrêtant à toutes les gares (Saint-Pierre-des-Corps, Amboise, Chaumont, Blois, Mer, Beaugency, Meung sur Loire).





Carte de l'itinéraire suivi en train

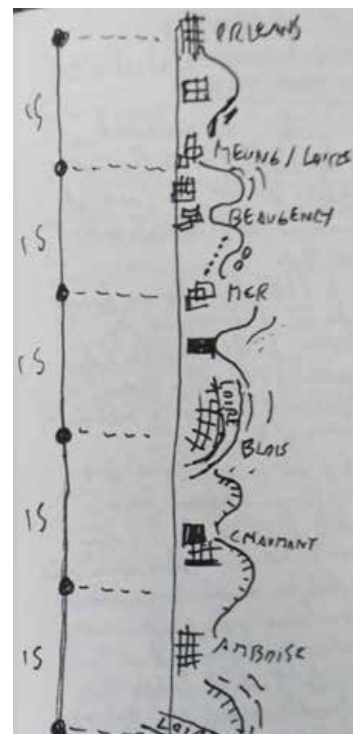


Transcription cartographique des croquis

Il a fallu ensuite transformer ces croquis en carte, tâche facilitée par le traitement graphique des croquis, qui en raison de la vitesse de défilement des informations a été réduit à des indications relevant autant de l'annotation encodée que de la description figurative du paysage. Le tracé de la carte a été réalisé de façon intuitive, sans regarder la carte géographique, en tâchant de rendre compte des profondeurs d'espace et des principaux éléments qui l'occupent et la jalonnent.

La carte finale résulte d'une schématisation progressive des informations ainsi collectées, et fait apparaître 6 séquences d'ouverture paysagère correspondant chacune à environ 15 minutes de déplacement en train : Saint Pierre / Amboise (séquence 1), Amboise / Chaumont (séquence 2), Chaumont/Blois (séquence 3), Blois / Mer (séquence 4), Mer / Meung (séquence 5), Meung/ Orléans (séquence 6).

Au Nord, le relevé photographique fait apparaître également une alternance de séquences très fermées, correspondant cependant plus à des boisements qu'à des traversées d'agglomérations, et de séquences très ouvertes sur l'étendue des champs beaucerons. Mais si cette expérience tend donc à confirmer la prégnance de l'organisation paysagère séquentielle de la métropole jardin, la nature des paysages relevés invite aussi à en relativiser certains aspects.



Synthèse cartographique du parcours et mise à l'échelle sur le fond de carte

Premièrement, la Loire est pratiquement absente de ce paysage. Mise à part la traversée du fleuve entre Saint-Pierre et Amboise, puis l'arrivée en surplomb sur Blois, le fleuve est invisible depuis le train. Ailleurs, les habitués devinent le cours de la Loire par la surélévation herbeuse de la levée qui l'accompagne. Parfois, les crêtes boisées de la rive gauche dépassent à l'horizon et donnent à appréhender l'étendue dans laquelle circule le fleuve. Et de fait, la comparaison entre la carte paysagère que nous avons esquissée et les tracés effectifs du fleuve sur la carte géographique montrent une très forte adéquation entre les deux : presque toutes les séquences d'ouverture spatiale que nous avons relevées correspondent à des moments où la Loire décrit une boucle lointaine.

Deuxièmement, l'alternance des séquences bâties et paysagères ne relève pas d'une pure et simple juxtaposition : elle est complexifiée par la présence, presque constante, à la rencontre des deux, de franges périurbaines (ou périrurales) dominées par les zones d'activité économique. Ces petites zones, que le plan de l'OREALM se proposait de minorer, sont manifestement devenues une composante majeure du paysage de la métropole jardin et gèrent en général la relation entre ville et agriculture.

Troisièmement, nous avons été frappés par la relative rareté des grands points de repère architecturaux. Mis à part le château de Chaumont ou l'arrivée sur Blois, le paysage de la métropole jardin, contrairement à ce que nous imaginons d'un territoire au passé architectural et urbain prestigieux, ne présente pas de paysages urbains remarquables ni de monuments jalonnant l'itinéraire. Les seuls éléments architecturaux jouant ce rôle avec une certaine constance sont les châteaux d'eau, effectivement présents à intervalles réguliers d'un bourg à l'autre de l'itinéraire.

Forts de cet ensemble de constats, nous avons ensuite décidé, durant l'après-midi, d'explorer à pied l'une des séquences paysagères de la métropole jardin à proximité d'Orléans – puisque c'était notre point d'arrivée- entre Meung sur Loire et Beaugency. Il s'agissait pour nous d'approcher de plus près la manière dont la frange entre séquences urbaines et paysagères a été construite.

Nous avons donc repris le train en gare d'Orléans et, au sortir de la gare de Meung, nous nous sommes dirigés vers les champs en direction de Beaugency. Nous nous sommes alors retrouvés dans une grande zone d'activités logistiques, intercalée conformément à nos observations depuis le train entre champs et ville d'Ouest en Est, et entre voie ferrée et autoroute du Sud au Nord.

Bien que présentant les caractères de déstructuration spatiale propres à ce type de lieux, cette zone d'activité a manifestement fait l'objet d'une certaine attention en matière d'aménagement paysager et environnemental, si bien qu'en traçant la carte de l'ensemble de ces aménagements, Lolita Voisin a pu décrire l'ensemble comme une sorte de trame verte implicite, en laquelle il est tentant de voir un effet des ambitions paysagères de la métropole jardin. Nous avons ainsi rencontré tout à tour :

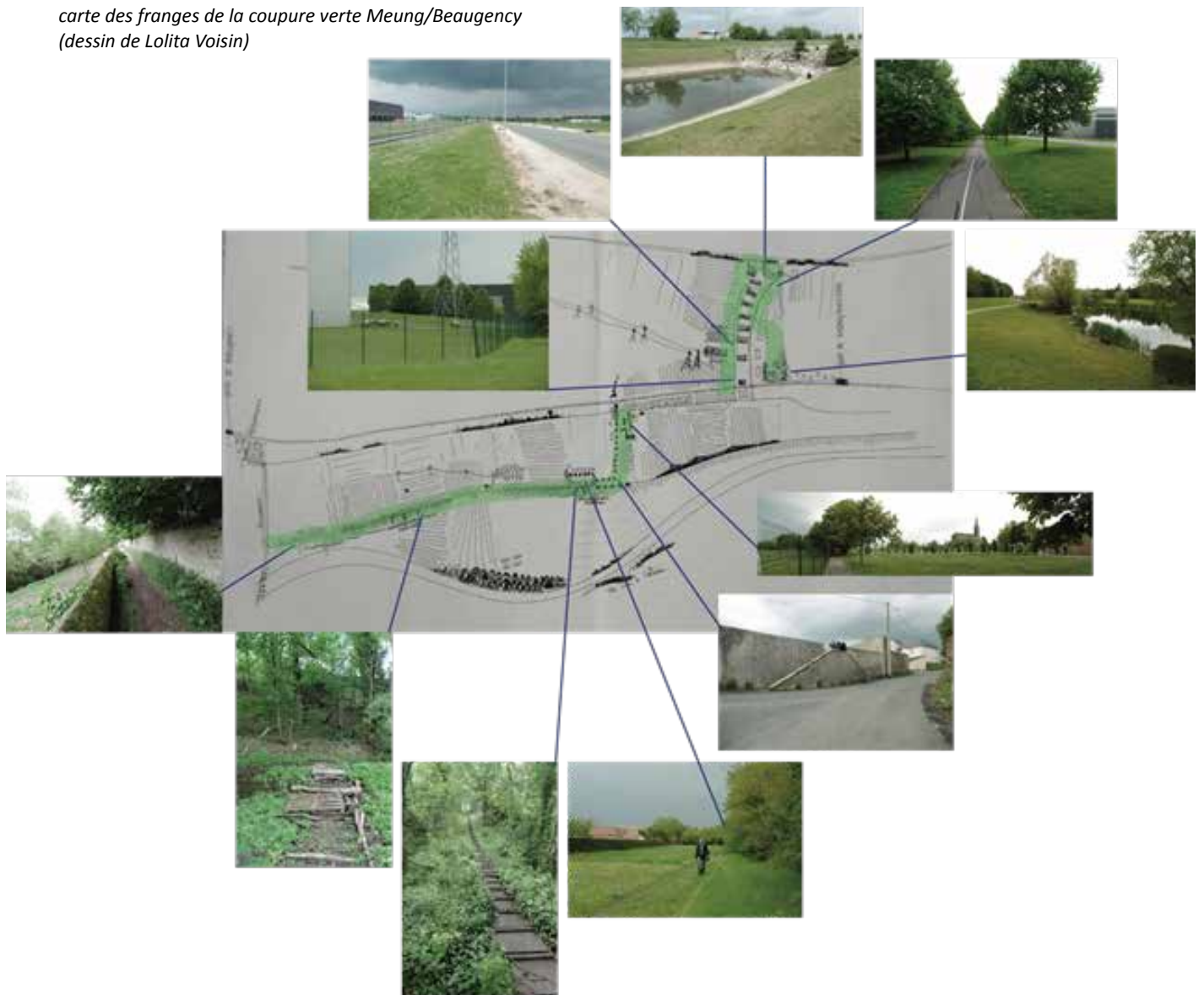
- un parc aménagé autour d'un bassin d'écrêtement des eaux de pluie de la zone, et présentant une certaine qualité dans son dessin (accompagnement rocheux des arrivées d'eau dans le bassin, aménagement d'une large promenade plantée, roselière le long des berges...)
- des piétonniers assez larges et nettement séparés des chaussées centrales le long des voiries principales. Un mail de tilleuls longe ces piétonniers en partie Nord de la zone d'activité, et se poursuit à l'intérieur des espaces verts le long des entrepôts.
- d'autres bassins de rétention, souvent moins aménagés, à l'exception d'un grand bassin le long de l'autoroute, introduit par une vaste pelouse et offrant une promenade en hauteur le long des berges

Nous avons ensuite longé la route départementale qui, longeant la Loire sur toute la longueur de la métropole jardin, relie ici Meung-sur-Loire à Beaugency via le village de Baule. Cette route occupe une position si structurante à l'échelle de la métropole qu'il serait tentant d'y voir un axe de mise en scène et en valeur du paysage, mais tel n'est pas le cas. Les accotements herbeux qui la longent n'offrent aucun confort aux piétons, d'ailleurs absents. Aucune plantation n'agrémente ou ne souligne cet axe, réduit à une fonction de liaison technique. Par ailleurs, placée en hauteur par rapport à la Loire, cette voie n'offre pourtant aucune vue sur le fleuve car une falaise d'une quinzaine de mètres de hauteur l'en sépare et dessine une ligne de crête derrière laquelle tous les lointains disparaissent.

En revanche, dès que nous sommes parvenus au village de Baule, nous avons pu observer à nouveau un dispositif assez fin de gestion paysagère de la frange entre agglomération habitée et champs. En quittant la route vers le Sud et la Loire, nous avons longé une succession de pelouses, de terrains de sport et de terrains d'évolution enherbés au milieu desquels une salle des fêtes et une église, Saint-Aignan, complètement détachée du village forment des repères architecturaux puissants. Un mail de marronniers traverse cet ensemble d'équipements publics du Nord au Sud et dessine très clairement la limite des champs, bien que l'installation d'un entrepôt commercial sur une partie du linéaire altère nettement la clarté de cette relation.

En longeant ensuite la falaise qui sépare le village du fond de vallée de la Loire, nous avons été naturellement conduits jusqu'à Beaugency en constatant que cette puissante rupture de pente constitue une véritable promenade publique, certes aménagée sans grand soucis de continuité et d'unité, mais qui a pour effet malgré tout de donner une accessibilité et une consistance paysagère continue à l'ensemble

carte des franges de la coupure verte Meung/Beaugency
(dessin de Lolita Voisin)



de la coupure verte entre Meung et Beaugency. Il est remarquable que la plupart des aménagements que nous avons observés sont, selon le témoignage de quelques usagers rencontrés, à l'initiative de riverains et de particuliers, plutôt que de la puissance publique, et semblent répondre à une demande locale forte en matière de paysage et de cadre de vie. En longeant la falaise, nous avons ainsi rencontré :

- une petite opération de logements groupés et collectifs des années 1980 dont les espaces publics ont exploité la dénivellation avec habileté (garages escamotés dans la pente, valorisation d'anciens murs de soutènement et d'escaliers d'accès en pierre, pelouse publique en partie haute),
- un lotissement de maisons individuelles en retrait derrière une pelouse introduisant la falaise boisée, sous le couvert de laquelle un réseau fin de sentiers a été aménagé à peu de frais et conduit jusqu'au bas des pentes et à la rivière qui la longe,
- un chemin longeant les champs sur plusieurs kilomètres à la lisière du coteau boisé, et donnant à travers les frondaisons sur le fond de vallée, tout en desservant des linéaires de jardins potagers et d'agréments, mais aussi à des promenades sommairement aménagées.

Cette deuxième partie de notre exploration nous a donc convaincus que même si la coupure verte de Meung / Beaugency n'a manifestement pas été pensée comme un ensemble paysager cohérent, les franges qui la séparent des deux pôles urbains ont fait l'objet de soins qui, considérés ensemble, dessinent finalement les linéaments d'un projet de paysage qu'il serait assez simple de composer.

Entretien avec Pierre Dauvergne

le 9 octobre 2019

Pierre Dauvergne. – ...

Je suis arrivé à L'OREALM en mai 1969 et j'ai l'ai quitté fin 1973. Je suis parti pour deux raisons.

Nous étions en pleine élaboration du schéma et cela commençait à coincer dans l'équipe. Lucas Svajberic était le sage entre tous ; avec sa discrétion légendaire, il essayait de tirer les fils là où il le fallait. C'est le propre de la plupart des équipes interdisciplinaires qui vieillissent.

J'étais en tandem avec Claude Fabrizio, un type très fort.

Par ailleurs, il y avait l'attelage des sociologues et économistes, comme toujours sûrs de leurs chiffres et de leurs statistiques. Leur réel, sur la Loire moyenne, c'étaient les chiffres : ce n'était pas le terrain.

Pour moi, c'était le terrain, avec Claude Fabrizio, Lukas Svajberic évidemment, et le géographe Pierre Falaise.

Quand l'équipe s'est constituée, l'économiste Carlier était déjà arrivé. Cela s'est fait en six mois à peu près. Svajberic était déjà là. Tout le monde s'est un peu mis à nu ; nous nous sommes présentés.

Falaise avait à l'époque 40 ou 45 ans, était jeune retraité de l'armée de l'air (colonel ou lieutenant-colonel) ; il avait fait du renseignement en faisant des couvertures aériennes. C'était un « jeune géographe », qui avait eu sa thèse l'année précédente à la faculté de Nanterre, en 1968. Parmi les nombreux événements importants de 1968 à Nanterre, il y a eu sa soutenance de thèse. En effet, son sujet portait sur l'industrie de l'armement en France. Or, son jury comportait des militaires hauts gradés. Le jury a été pris d'assaut par des étudiants, qui souhaitaient protester contre cet envahissement militaire de la faculté. Le jury a été très malmené et Falaise a dégagé tout le monde grâce à ses connaissances et sa pratique du close-combat.

Il était le plus âgé de l'équipe ; nous avons donc très vite fraternisé et nous nous sommes progressivement mis au boulot.

Il y avait une division naturelle ou spontanée entre les étages : la direction était au premier et comme par hasard, les économistes et les sociologues étaient à côté pour influencer nos directeurs.

Les spatiaux, si je puis dire, étaient au niveau supérieur.

Nous étions sous la coupe du préfet de région, plus spécialement la mission régionale. L'ordonnateur des dépenses de L'OREALM était l'ingénieur général des Ponts et Chaussées, qui était le chef du Service régional de l'équipement. C'était un ingénieur, fin, humaniste, intelligent en fin de carrière.

J'ai connu les trois directeurs.

Le premier était Donatien de Sesmaisons, marquis de son état, maire de la commune de La Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes, où il possédait le château familial. Il était ingénieur en chef des Eaux et forêts. Il avait en partie fait sa carrière en Afrique, à l'époque en France coloniale.

Il ne nous a peu apporté en tant que directeur. C'était plutôt le chef du Service régional de l'équipement qui nous suivait, mais de loin.

Nous avons eu de Sesmaisons pendant deux ans environ. François Lepape, urbaniste en chef de l'État, lui a succédé. Il était également peu présent au quotidien.

C'est dire que nous nous sommes formés progressivement entre nous au sein de l'équipe. Nous nous sommes forgés seuls notre doctrine, notre méthode de travail et notre programme. Cela se passait ainsi à l'époque, et c'était le cas un peu partout. C'était un incroyable moment de liberté. C'était inconfortable car nous n'avions pas d'assise ; nous ne bénéficions pas tellement de références non plus.

Une fois le livre blanc passé, Lepape est parti et est arrivé Eymard-Duvernay (géographe et économiste). Il n'était pas fonctionnaire, il venait du privé ; je crois qu'il était du gros bureau d'études BURGEAP, et il avait également travaillé en Afrique.

Nous nous défendions naturellement nous-mêmes avec la force de nos idées.

Je suis parti fin 1973, au moment où l'OREALM commençait à être critiqué par les élus de la région, qui disaient : « Il n'y en a que pour le Val de Loire ! Que faites-vous du reste de la région ? », sous-entendu le Berry, la Beauce, etc.

Par conséquent, l'OREALM a été transformé en OREAC pour s'intéresser à l'ensemble de la région Centre. Il y a eu à ce moment-là une sorte de fusion, dont je ne peux vous parler, entre l'équipe d'études de l'OREALM et le service d'études du Service régional de l'équipement.

Falaise est resté ; Svajberic est allé jusqu'au bout, jusqu'à sa retraite. C'était le témoignage unique jusqu'à cette dernière période — comme vous le savez, il est décédé en juin 2018.

À ce moment-là, j'ai été convoqué avec Claude Fabrizio par le chef de la mission régionale, Jacques Douffiagues. Il nous a fait comprendre que nous paralysions la bonne avancée du travail, et le fonctionnement de l'équipe d'études au moment où nous élaborions le schéma. Il fallait trouver un certain nombre d'options et d'hypothèses à pousser. Je ne me rappelle plus très bien sur quoi portait réellement notre débat, mais enfin cela bloquait dans les réunions ; le temps passait ; donc, le chef de la mission régionale nous a dit : « Écoutez, nous sommes attendus à Paris, le schéma a déjà deux ans de retard ; on vous demande de quitter l'OREALM ».

Cela s'est très bien passé, très cordialement avec Douffiagues, qui a d'ailleurs fait une carrière politique ensuite et qui était d'ailleurs plutôt quelqu'un de bien.

Le CNERP n'était pas encore mis en place, mais il y avait une mission de préfiguration qui était pilotée par l'Association Paysage, avec Perelman. Cette mission a consisté pour partie à réfléchir à la mise en place d'un cycle de formation au paysage et aménagement qui a été créé un an après.

J'étais toujours à l'OREALM, mais on m'a demandé d'assurer une mission d'appui technique au chef des Ateliers régionaux des sites et paysages qui venaient d'être mis en place par le ministère de l'Environnement. Au bout d'un an, on a eu les directeurs régionaux de l'environnement également.

J'avais donc le cul entre deux chaises, si je puis dire. Naturellement, je partais, de toute façon rejoindre le CNERP.

Cela a donc été une bagarre avec les économistes et le sociologue. Falaise et Lucas étaient neutres ; ils comprenaient bien nos positions et celles des autres également.

Je crois que certaines hypothèses de développement économique localisé à certains endroits ne nous allaient pas très bien. Elle ne pouvait pas favoriser à terme la mise en place du Métroloire. En effet, si le Métroloire ne pouvait pas desservir un véritable chapelet de villes, cela allait d'Orléans à Blois et à Tours, point !

Par ailleurs, il y avait le grignotage que nous pressentions sur les fameuses coulées vertes.

Il serait bon d'avoir d'autres témoignages. Cela dit, il y a deux moments importants dans ma vie professionnelle. D'ailleurs, c'était la période du STCAU, de l'Association Paysage, de l'OREALM, de mes enseignements à la SPAJ de l'ENSH, du CNERP et tout ça tenait dans un mouchoir de poche.

Puis il y a eu ma dernière activité, en Val-de-Marne. C'était aussi extraordinaire, surtout durant les 10 premières années, où j'étais dans le faire. Je suis ensuite devenu un gestionnaire. C'est toujours la même chose : quand on se fait remarquer, on vous bombarde à des niveaux supérieurs ; j'ai donc terminé en tant qu'adjoint du directeur général adjoint, chargé des services techniques du département. En l'occurrence, il n'est plus question d'être dans le faire, mais plutôt de créer des conditions pour que d'autres fassent le mieux possible. J'avais tout de même 850 personnes à gérer, dont un tiers d'administratifs, le reste étant exclusivement composé de techniciens et d'ingénieurs : c'était lourd.

Nous allons peut-être parler de l'OREALM. Vous qui avez déjà travaillé sur le sujet, avez-vous des vérifications à faire, des compléments à apporter ?

Denis Delbaere. – Oui, de nombreuses questions émergent.

Frédéric Pousin. – Nous souhaitons en savoir un peu plus sur certains points.

Vous évoquiez par exemple le métro à travers l'aérotrain.

Pierre Dauvergne. – Non. Le Métroloire c'était autre chose.

Lucas était passionné par l'aérotrain. L'ingénieur Bertin l'avait conçu. Ses prototypes existent d'ailleurs toujours en Essonne. Il a eu l'accord de la DATAR pour construire un tronçon expérimental dans la Beauce. J'avais moi-même dit que le rail de béton constituait un élément actuel du patrimoine du Val de Loire — on le voit de loin : c'est magnifique.

Il a fait ses essais ; cela marchait plutôt bien ; la DATAR n'a pas donné suite pour je ne sais quelle raison. Je crois que le projet a notamment été attaqué par les responsables de la SNCF, qui voyaient d'un mauvais œil une technologie qui risquait de les concurrencer et de mettre le bazar dans leurs lignes du Val de Loire. Surtout, l'État n'a pas persisté et mis les moyens financiers pour y aller.

Dans le même temps, nous avançons cette idée de desserte cadencée du Val de Loire qu'on pouvait appeler le Métroloire : c'était un métro qui s'arrêtait fréquemment entre les petites villes, les villes moyennes et les grandes villes. Je crois d'ailleurs que l'aérotrain n'aurait pas pu être fait pour cela en raison de la distance entre les stations.

Denis Delbaere. – Oui, c'est ce que Jean-Pierre Saurin nous a expliqué.

Frédéric Pousin. – Serge Thibault nous avait dit que l'aérotrain était pensé comme une sorte d'infrastructure moderniste qui ne devait desservir qu'un point entre Orléans et Tours. Par conséquent, la Métropole Jardin passait dessous. Selon lui, si l'aérotrain n'a pas été construit, c'est entre autres parce que l'État ne souhaitait pas que la région parisienne soit trop facilement reliée à Orléans et qu'Orléans devienne ainsi une banlieue de Paris.

Pierre Dauvergne. – D'une part, et d'autre part avec une croissance énorme au détriment des autres villes qu'étaient Blois et Tours.

Frédéric Pousin. – Nous avons moins parlé de cette idée de desserte cadencée. Michèle Delaigue a évoqué le système de desserte prévu qui s'arrêtait en plusieurs endroits.

Denis Delbaere. – Sur chaque segment de la Métropole Jardin.

Frédéric Pousin. – J'avais cru comprendre que ce projet de desserte locale n'était pas forcément souhaitable parce qu'elle aurait encouragé une urbanisation continue et diffuse, ce que ne voulait pas la Métropole Jardin.

Comment ce projet se présentait-il ?

Pierre Dauvergne. – C'est moi qui ai déclenché cette affaire. J'avais fait un schéma qui a été repris ensuite. Cela ne s'appelait pas la Métropole Jardin. C'était le système de « discontinuités coupures vertes ». Il y avait l'axe ; il y avait Tours, Orléans, Blois et un certain nombre de petites villes — je peux retrouver le dessin. Dans les interstices, il y avait les séquences vertes, les coupures vertes. Cela constituait le schéma idéal dessiné par Lucas.

Par ailleurs, il y avait le schéma tendanciel, qui était ce que vous venez de dire. Cela grossissait partout mais cela faisait tache d'huile et on arrivait à la zone linéaire continue, qui était ce que nous ne voulions pas, nous. Il fallait faire partager cette affaire !

Cela n'excluait pas un développement des petites villes, au contraire. Il fallait simplement tenir les coupures vertes. C'est là que se trouve le gros pari ; nous avons commencé à travailler sur les problèmes d'agriculture avec Falaise et son travail important. Comment tenir économiquement ces zones à dominante agricole ?

Denis Delbaere. – Avant d'aborder le sujet très important de l'agriculture, je continue de trouver le schéma assez ambigu. En effet, on peut l'interpréter de deux manières. J'ai l'impression d'avoir entendu deux sons de cloche.

Premièrement : il faut améliorer la desserte infrastructurelle linéaire de manière à ce que l'ensemble des pôles puisse se développer et qu'on aille vers une sorte de répartition relativement homogène et discontinue de l'urbain le long de la Loire.

Deuxièmement : une autre approche qui est celle dont j'ai davantage entendu parler pendant le séminaire, qui consistait à améliorer la desserte des pôles urbains principaux (Orléans, Blois, Tours) et par conséquent booster le développement de ces villes, ce qui se traduira par contrecoup sur le développement des petits pôles urbains intermédiaires.

Pierre Dauvergne. – Les deux me conviennent.

Denis Delbaere. – N'y avait-il pas d'option entre les deux ? Les deux étaient possibles.

Pierre Dauvergne. – Les deux ne s'excluent pas.

Denis Delbaere. – C'est très intéressant car cela veut dire que la production du schéma donne une sorte d'orientation générale vers laquelle on peut tendre par le biais de stratégies très différentes. On a une sorte de plasticité de la proposition.

Pierre Dauvergne. – L'angle d'attaque dans le temps n'est pas le même.

Frédéric Pousin. – Quand vous produisiez ce schéma, l'idée était-elle de produire quelque chose d'opérateur ou s'agissait-il d'un élément à partir duquel allait s'enclencher des discussions et des réflexions ?

Pierre Dauvergne. – C'était pour moi un projet : il fallait tendre vers cela.

Frédéric Pousin. – Il était donc opérationnel.

Pierre Dauvergne. – Oui, il fallait tendre vers cela. Pour y tendre, que faut-il faire, et dans quel ordre ?

(Pierre Dauvergne consulte des documents.)

Voilà mes croquis, bien sûr mis au propre.

Cela est existant ; cela est ce qu'il ne faut pas faire : c'est du tendancier à terme. Pour éviter cela, voilà ce que j'avais proposé. Cela veut dire que les pôles importants pouvaient grossir fortement et éventuellement avaler une petite ville qui était à côté. Il pouvait s'agir d'une symbiose entre deux villes.

Cela est une autre image.

Cela est ce que Lucas a fait.

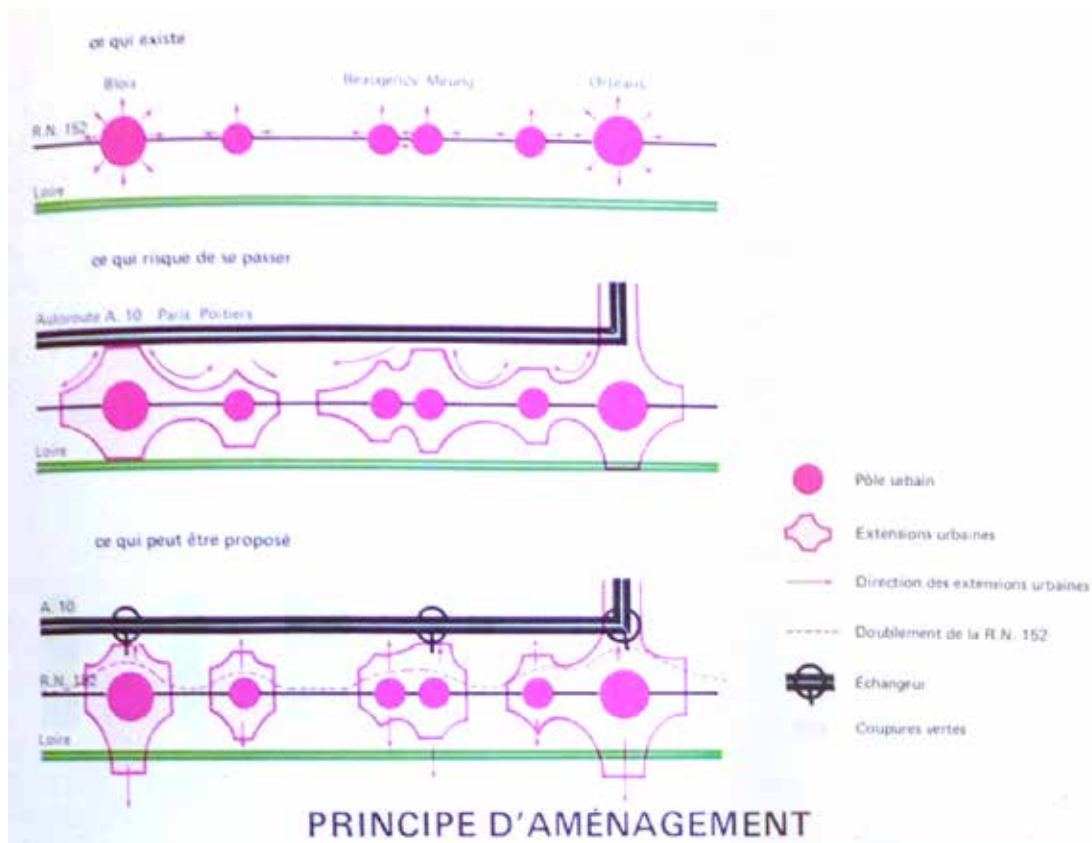
Cela est le tendancier si on laisse faire.

C'est après que cela est devenu la Métropole Jardin. Un article est signé de Svajberic et Aubry. Voir l'article « Une « métropole-jardin » pour la Loire moyenne » - Cahier N°3 d'avril 1973). Cela est venu en discussion au sein de l'équipe au bout d'un moment. En effet, le mot de métropole n'était pas neutre. Faire du Val de Loire une métropole était une révolution dans l'esprit de la région.

Frédéric Pousin. – J'ai une deuxième question qui vous concerne directement, que vous avez abordée dans votre récit visant à reconstituer la chronologie des faits. Vous pensiez les différents cahiers que vous avez produits dans le cadre de cet OREALM comme des documents pour diffuser la thématique du paysage dans le public. Michèle Delaigue nous expliquait qu'ils étaient vendus dans les gares et étaient conçus pour être largement diffusés.

À ce moment-là, pensiez-vous cette implication des populations dans l'aménagement et dans une réflexion autour de l'aménagement dans un mode plutôt militant qui consiste à s'adresser à la population, à trouver des moyens d'entrer en contact, ou la pensiez-vous de manière un peu plus stratégique en termes de différents types d'acteurs qu'on cherche à impliquer dans un dispositif plus raisonné et rationnel ?

En gros, ces petits fascicules étaient-ils des outils de militantisme ou s'agissait-il déjà de vecteurs de communication ? Cela entraînait-il dans une sorte de politique de communication ?



Pierre Dauvergne. – Avant de répondre directement à votre question, il me paraît nécessaire de faire un détour pour évoquer notre contexte de travail, et ce qu’il devait impliquer.

Quand je suis arrivé. C’était le 1^{er} mai 1969. 68 était passé, mais ce n’était pas loin. J’emménage à Orléans ; le premier lundi devait être le 2 ou le 3 mai.

Le premier contact avec le chef du service régional est le suivant : « Les fêtes de Jeanne d’Arc ont lieu dans quatre ou cinq jours ; je vous invite à participer au défilé ». Nous tombons des nues ! Je ne savais pas ce qu’étaient les fêtes de Jeanne d’Arc. Nous nous renseignons et apprenons que le fait d’être dans le défilé revient à être dans la partie où toutes les administrations sont rassemblées et défilent derrière le préfet et l’église. C’est-à-dire que l’on a la bannière, l’archevêque ou le cardinal d’Orléans avec le cheval en tête et la pucelle choisie par les grandes familles beauceronnes après vérification que la pucelle était bien pucelle. Authentique ! 1969 !

Nous étions tellement sidérés que nous n’avons pas très bien compris tout ce qui se passait. L’équipe ne s’est pas rendue au défilé. Nous étions évidemment plutôt contre cela et nous n’y avons pas mis les pieds.

Donc, premier choc : nous sommes là pour aménager et développer une région à long terme, changer une région, et nous sommes en plein archaïsme.

Quinze jours après, la rumeur d’Orléans se déclenche. Edgar Morin en a fait un ouvrage (je l’ai indiqué dans les repères documentaires). Tout d’un coup, une rumeur naît. Des filles disparaissaient à Orléans, dans les caves souterraines, magnifiques, moyenâgeuses, et qui étaient des caves où des marchands de vêtements situés au-dessus vendaient des vêtements. Il s’agissait de marchands juifs pour la plupart qui étaient arrivés récemment, lors des années précédentes, de Paris. C’était donc une colonisation qui n’était pas bien reçue.

Et il y a eu ce fait inventé : les filles disparaissaient dans les caves. On est allé jusqu’à dire que des souterrains partaient des caves pour aller jusqu’aux quais de Loire où se trouvaient de petits sous-marins qui emmenaient les filles pour les traîner en Sologne et les envoyer je ne sais où pour les prostituer.

Résultat : pendant deux à trois semaines, les filles n’allaient plus au collège et au lycée ; certaines s’y rendaient sous la garde de leurs parents ; surveillance policière partout ; le maire d’Orléans, Secrétain, qui possédait La République du Centre, a déversé à gogo des articles — il était normal qu’il fasse de l’information —, ce qui n’a fait qu’amplifier le phénomène.

Nous nous sommes dit : comment ça se fait ? On a Jeanne d'Arc d'un côté et la rumeur d'Orléans de l'autre... mais qu'est-ce qu'on fait là-dedans ?!

Par ailleurs, nous constatons qu'à Orléans, passé 19 h, il n'y a plus un chat dans les rues et pas un seul restaurant ouvert — cela a changé. Par contre, il fallait participer aux soirées avec les médecins, le sous-préfet, jouer au bridge, etc.

Maintenant, je réponds à votre question :

C'est à ce moment-là que nous nous sommes dit que l'idée de faire un schéma n'était pas gagnée. Il faut savoir par ailleurs que la longueur de notre territoire était très étendue, qu'il y avait une population importante, que trois départements étaient concernés, je ne sais combien de communes... un mille feuilles administratif. Comment pouvions-nous travailler avec ces nombreux responsables ? Nous ne le pouvions pas.

Là est née cette idée de faire ces cahiers, qui ne concernaient pas seulement le paysage, mais tous les domaines traités par l'équipe. Nous avons donc décidé de faire ces cahiers à une fréquence assez élevée car il y en avait au moins deux par an. Chaque cahier comportait un thème dominant et des sous-thèmes. Le but était de saisir le milieu local et régional de nos idées.

Il s'agissait d'abord d'informer de l'avancement de nos travaux. Nous livrions donc des résultats sectoriels, par exemple des analyses sur la population, l'emploi, etc.

Nous évoquions également d'autres thèmes comme le paysage ; nous essayions d'expliquer dans quels paysages ils étaient, que cela était perçu par d'autres plus que par eux (paysage vu/paysage vécu). C'était notre mission par rapport à la mise en valeur touristique : cela était évidemment ciblé.

Cela a commencé par les éléments pour un livre blanc. Avant de livrer un livre blanc ficelé, nous avons fait une étape. C'était vraiment voulu pour apprivoiser progressivement la région à nos idées et déclencher en retour des réactions. Nous pensions qu'il était bénéfique de procéder ainsi.

En l'occurrence, j'ai diffusé les résultats d'un an d'approche de la région sur le thème des paysages. J'ai fait cela seul au cours de la première année. J'ai parcouru la région en long et en large avec Claude Fabrizio en particulier. Beaucoup de terrain ; beaucoup de photos. J'ai laissé beaucoup de photos aux archives mais d'autres ont disparu.

Au bout d'un moment, j'ai couché sur le papier ce que je voyais. Cela sera détaillé dans le texte que je suis en train de rédiger, c'est-à-dire l'approche méthodologique utilisée, ce qui n'apparaît pas dans les documents que j'ai là.

J'ai donc distingué à grands coups de serpe les principaux paysages. J'ai surtout illustré ma légende par ces photos. Alors ça, je peux vous dire que j'ai fait un tabac avec ça ! Les responsables de la région, les administrations... le public, je ne sais pas... ça, ce n'était tout de même pas grand public... mais j'ai tout de même sorti quelques photos types des paysages que j'avais légendés.

Vous avez notamment les paysages de coulisses. Quand vous circulez dans le Val de Loire, vous voyez défiler à côté de vous les troncs des peupliers ; il y a plusieurs masses de peupliers dans l'épaisseur, ce qui fait qu'en parcourant le vals, se succèdent ces rideaux d'arbres qui le rythment, comme des décors de théâtre. Cela a interloqué, questionné, et au final, intéressé, voir moqué.

Denis Delbaere. – Pourquoi ?

Pierre Dauvergne. – Je ne sais pas... les coulisses... on est au théâtre... ce n'est pas très sérieux tout ça.

Denis Delbaere. – Il s'agissait des termes employés.

Pierre Dauvergne. – Oui, mais enfin, j'ai gagné : cela a frappé ! D'ailleurs, quelques professionnels du paysage avaient un peu repris cela à l'époque.

Cela a été le premier acte.

Le Val de Loire est un paysage extrêmement végétal ; c'est tout le lit majeur de la Loire avec ses alluvions riches : la végétation y a une croissance phénoménale. À la moindre déprise agricole, cela crache de tous côtés.

Nous avons l'interdiction de mettre les pieds sur le rebord de la Sologne car c'était une chasse privée.

Au nord, nous avons la Beauce, qui n'était pas considéré comme un paysage, « c'est plat ». La Beauce, ce n'est pas si plat que cela : Saurin l'a très bien mis en évidence dans ses cartes.

Ensuite, il y a eu le livre blanc. J'ai senti petit à petit qu'il y avait un certain nombre de sujets sectoriels dont il fallait parler. C'est à ce moment-là qu'est née cette série d'articles thématiques (les coteaux, le Val de Loire) pour lesquels Saurin a trouvé la technique de présentation sous forme de croquis ; nous avons volontairement généralisé cela. Si nous avons fait la même chose bien dessinée, représentée, réelle (en 3D) comme on le ferait aujourd'hui, cela ne marche pas forcément. Alors qu'en l'occurrence, on force le trait ou on rend le trait sympathique, sensible, poétique, presque humoristique, mais pas trop, et les gens rentrent dedans.

Nous avons été les seuls à faire cela. C'est dans le domaine du paysage que nous avons fait ces simulations, ces espèces de scénarios.

Alexandre Callens. – Cela était-il décliné pour chacun des cahiers ?

Pierre Dauvergne. – Presque chacun. Nous n'avons pas fait le tour de la question mais nous avons choisi les thèmes qui étaient les plus critiques, sur lesquels il nous fallait alerter et faire passer des idées. Il s'agissait notamment de l'urbanisation des coteaux Cahier N°8 - 500 km de coteaux pour quoi faire ? L'agriculture perdait pied sur ces coteaux ; il s'agissait de petits parcelles d'anciennes vignes qui partaient en friche. Certaines parties étaient encore relativement protégées car elles étaient sous-minées par les anciennes carrières de tuffeau, mais on commençait à voir apparaître des pavillons en crête. D'ailleurs, un comité de défense de ceux qui avaient fait cela a été constitué dans la région de Blois, et ce, pour protester contre ceux qui faisaient la même chose sur la rive d'en face ! Ils disaient que les autres dégradaient le paysage : c'était assez truculent.

Également l'occupation des 450 km de vallées – Cahier N°9 de juin 1973, et, la Loire et ses îles – Cahier N° 10 de décembre 1973.

Pour en revenir à la question, oui, ces cahiers étaient une action volontaire de communication, de sensibilisation à un certain nombre de thèmes et en même temps, la diffusion au fur et à mesure de notre travail qui préparait les études plus larges du schéma.

Denis Delbaere. – Cette diffusion était-elle majoritairement destinée au cadre institutionnel ?

Pierre Dauvergne. – Oui, il s'agissait des grands acteurs de la région (associations, administrations, élus).

Denis Delbaere. – Selon Michèle Delaigue, ces documents étaient mis en vente en gare ; c'était pour tous publics ; c'était comme s'il y avait une volonté d'engager une action presque culturelle sur le paysage, une insémination beaucoup plus...

Pierre Dauvergne. – Il y a eu une tentative sur plusieurs numéros. Face au peu de succès cette diffusion a été arrêtée.

Denis Delbaere. – Indépendamment des quelques réactions quant au terme de paysage de coulisses, as-tu rétrospectivement le sentiment que cette action de communication a porté ses fruits et que vous avez réellement réussi à faire bouger les lignes sur un certain nombre de sujets ?

Pierre Dauvergne. – Je n'ai pas d'éléments d'évaluation pour être capable de dire cela. Je dirai que ce sont des idées qui ont été reprises ensuite dans le livre blanc. Il y a eu débat. Je commençais à partir. Cela a forcément pesé.

Svajberic avait mené une action contre l'urbanisme et l'architecture développés par Royer, maire de Tours. Il a écrit un article et a aussi dessiné de petits croquis des tours commandées par Royer, surmontées par leur petit chapeau d'ardoise. Il faisait là une gentille caricature, juste ce qu'il fallait, pas plus — d'ailleurs, on ne l'aurait pas laissé passer au niveau de la direction.

Je pense que les responsables concernés ont fait quelque chose de toutes les études d'ordre statistique sur l'emploi, l'économie, le patrimoine monumental, l'hôtellerie, mais je ne sais pas quoi. Il faudrait relire le schéma qui a été publié.

L'hôtellerie participe à l'image de la région. Claude Fabrizio avait rencontré les responsables du tourisme en Val de Loire pour leur dire : « Si vous voulez développer le Val de Loire en termes touristiques, il faut vous lancer dans des hébergements plus importants et plus modernes ». Un des responsables lui a répondu : « Pourquoi voulez-vous que ce soit moderne ? Les Américains viennent chez moi parce que j'ai des robinets avec de la porcelaine ». C'était évidemment décourageant !

Il est vrai qu'actuellement, il y a très peu de charters qui partent en car en Val de Loire pour y être logés.

Je trouve que ce que nous avons fait est exemplaire. En tout cas, on nous a laissés continuer de le faire. Cela s'est arrêté au moment de la création de l'OREAC et de la publication du schéma. On a alors changé de dimension.

Denis Delbaere. – Nous nous sommes promenés dans ce qu'est aujourd'hui la Métropole Jardin. Nous avons été très frappés par la présence de grandes zones d'activité sur l'itinéraire de train entre Tours et Orléans, mis à part une interruption au niveau de Blois et Chambord.

Nous avons observé un certain nombre de zones d'activité d'un peu plus près, lesquelles semblent avoir été dotées d'un cahier des charges assez exigeant en matière d'aménagement des espaces extérieurs, des espaces verts et des espaces publics.

Pierre Dauvergne. – De quels secteurs s'agit-il ?

Denis Delbaere. – Nous avons fait le secteur de Beaugency et de Meung-sur-Loire. À la lisière de Meung, on a d'énormes zones d'activité, ainsi qu'à l'approche de Beaugency. Cela se développe perpendiculairement à la voie ferrée ; on a l'autoroute au nord, la voie ferrée au milieu, la route nationale. On a donc une espèce de fusion à l'intérieur de laquelle ces zones d'activité se sont développées naturellement comme des sortes de barreaux transversaux.

Il est donc évidemment très tentant, quand on adopte une lecture formelle du schéma, de se demander si ces éléments-là ne se sont pas intercalés à l'intérieur du schéma de la Métropole Jardin. Ont-ils été pensés comme tels à un moment donné ? Y a-t-il une intention spécifique ?

Pierre Dauvergne. – Nous avons dit qu'il fallait développer dans le sens transversal et qu'on ait les coupures vertes à côté. C'était une intention générale et floue. Alors, là, peut-être que cela est passé dans les documents de planification et a été traduit à ce moment-là. Je n'en sais rien car je n'étais plus là.

Au passage, l'autoroute n'existait pas encore. J'avais aussi fait cela, c'était aussi de la pédagogie, qui date de décembre 1970, soit un an et demi après mon arrivée. Cela s'intitule « Le paysage quotidien ». Je voulais faire la démonstration que sur un axe très fréquenté par les étrangers, le tourisme dit international, il fallait faire attention à ce qui se passait le long de cette route, sans penser évidemment l'autoroute.

Sur cet itinéraire de 20 km, j'avais ma magnéto, je décrivais ce que je voyais et avec mon appareil photo, à travers le pare-brise — je ne le souhaiterais plus aujourd'hui, quoique... —, je photographiais les éléments qui me paraissaient significatifs. J'ai fait ma description de l'itinéraire.

J'ai ensuite pris trois collègues — il se trouve que ce sont des femmes — qui habitaient dans ce coin-là et qui empruntaient l'itinéraire matin et soir. Je leur ai demandé de me décrire de mémoire ce qu'elles voyaient, ce qui était important, etc.

J'avais donc ce chapitre : « Le paysage vu par les résidents ». Avant, c'était par moi, « vu par le spécialiste ».

En 1970, Kevin Lynch avait publié il y a peu de temps L'image de la cité. J'avais dégotté en librairie, aux PUF, un bouquin extraordinaire de Jean Pailhous, qui était la perception du chauffeur de taxi en ville. Comment un chauffeur de taxi se repère-t-il dans une ville comme Paris par exemple ? Comment retrouve-t-il ses itinéraires ? Si un client nous demande d'aller à tel endroit, comment, mentalement, construit-il son itinéraire ? Éventuellement, comment module-t-il son itinéraire selon l'heure ? C'était lumineux car au-delà du chauffeur de taxi, on parlait tout simplement de la perception de l'espace, mais en fonction d'un projet.

Denis Delbaere. – C'est exactement le protocole que nous avons reconduit pendant le séminaire, mais le long du train. Nous avons pris le train avec Véronique et Hervé Davodeau, géographe. Nous étions chacun

assis d'un côté du train ; nous regardions le paysage et nous le relevions, moi en dessinant, et lui en le photographiant de manière systématique. Ce n'est d'ailleurs pas de tout repos car cela va relativement vite ! Cela fait beaucoup de dessins. Véronique situait cela sur la carte.

Pierre Dauvergne. – J'étais en Val de Loire fin août dernier, en Touraine. Des zones n'ont visiblement pas bougé, n'ont pas été atteintes par un développement fort. Par contre, le paysage se comble par la végétation. L'agriculture y est peu dynamique et c'est ce qui m'a frappé : le paysage se remplit, se ferme.

Frédéric Pousin. – En même temps, les crêtes de coteaux, c'est terrible, par exemple ce qui se passe derrière Montlouis.

Pierre Dauvergne. – C'est à la confluence de la Loire et du Cher.

Frédéric Pousin. – C'est une urbanisation continue, c'est terrible.

Pierre Dauvergne. – J'avais esquissé un plan de paysage pour le POS de Vineuil. Vineuil est immédiatement en face du débouché d'une voie depuis un nouveau pont de Blois. La DDE a eu l'intelligence de faire un POS. Mais cela a complètement explosé. Quand je pense aux fameuses asperges de Vineuil, dont on disait à l'époque qu'il s'agissait des meilleures de France... il n'y a plus d'asperges depuis longtemps ! !

Frédéric Pousin. – Nous sommes allés faire du terrain à Rochecorbon. Jean-Pierre Saurin avait-il été associé au POS de Rochecorbon ?

Pierre Dauvergne. – Non, je l'ai fait avec Jean-Claude Drouin.

Frédéric Pousin. – Pour le coup, on voit les résultats de la coupure verte ; elle s'est maintenue. Quelques lotissements se sont un peu développés en hauteur, mais le résultat est quand même intéressant. Le développement du cœur du village tient compte de la vallée.

Pierre Dauvergne. – Rochecorbon s'autoprotège aussi par sa population. Drouin y habitait : il était troglodyte. C'était très surveillé, mais tant mieux ! Si les propositions tiennent le coup, c'est qu'elles étaient raisonnables.

S'agissant toujours de la pédagogie des cahiers, j'ai poussé une autre idée qui n'était pas du tout dans les missions de l'OREALM et qu'on aurait d'ailleurs pu me reprocher de pousser. En effet, j'étais celui qui se promenait tout le temps dans l'équipe ! Je n'étais jamais là, paraît-il... je faisais des photos... je me promenais...

Au-delà de la sensibilisation par ça, je voulais sensibiliser par des exemples concrets sur le terrain. J'ai saisi opportunément les perches qu'on me tendait dans les services, ce qui prouve d'ailleurs que cela servait à quelque chose. Les cahiers plus les éléments pour le livre blanc, cela imprégnait tout de même dans les services. Quand un service avait tout à coup un souci à un endroit particulier où le paysage leur paraissait être un thème assez important, ils sont venus me voir.

C'est pour cela que j'ai fait cette esquisse de POS à Vineuil avec Jean-Pierre Saurin pour la DDE du Loir-et-Cher.

J'ai fait aussi cela avec Daniel Jarry pour, le PAR de Courtenay, dans le Loiret, avec la DDA du Loiret. Courtenay n'était pas loin d'un échangeur autoroutier. Il se déversait, par cet échangeur, des lotissements de bungalows de loisirs qui s'installaient dans les zones boisées, les clairières, avec des plans d'eau, etc.

Avec Drouin également, il y a eu l'élaboration du schéma des zones de discontinuité du SDAU de l'agglomération tourangelle auquel a collaboré Jean-Pierre Saurin et Svajberic .

Yves Dauge était maire de Saint-Germain-sur-Vienne, à la limite de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire, et président du syndicat intercommunal de la basse vallée de la Vienne. Dauge n'est évidemment pas n'importe qui. C'est un homme d'étude important en matière d'aménagement et d'urbanisme (ex directeur d'étude du fameux BERU). Il m'avait demandé de venir voir ce qu'on pouvait faire chez lui. C'était l'idée d'un POS intercommunal, une vision originale à l'époque. C'est là que je me trouvais fin septembre dernier : cela n'a pas trop bougé, mais l'agriculture dépérit.

Quand cela dépérit, il y a danger, car cela ne va pas dépérir comme ça longtemps. Vont venir se substituer des volontés de construction à des fins de lotir. Pour le moment, il y a un tel bâti traditionnel et magnifique en tuffeau, qui est plus ou moins non utilisé... tant qu'ils n'ont pas déjà rénové ce patrimoine pour y faire des gîtes, etc., cela ne bougera pas trop.

J'ai essayé de montrer comment notre expérience pouvait se traduire dans les services départementaux. Cela a été publié en partie dans le cahier 7. Cela a été publié dans la publication nationale, mais nous en parlerons après. C'était aussi pour montrer aux élus et aux services qui recevaient les cahiers qu'il était possible de décliner la démarche.

Frédéric Pousin. – Cette déclinaison de la démarche était-elle une initiative de votre part ?

Pierre Dauvergne. – Complètement, c'est-à-dire que j'ai répondu à des appels du pied. Dans mon rôle OREALM, j'aurais dû refuser. On ne m'a pas dit que j'outrepassais mes responsabilités ni que je perdais mon temps à faire cela au détriment du schéma. On aurait pu me le dire, mais cela n'a pas été le cas.

Frédéric Pousin. – Cela aurait pu être une décision de ceux qui supervisaient le schéma que de décider d'une déclinaison. Mais d'après ce que vous nous dites, la direction était tout de même un peu transparente.

Pierre Dauvergne. – On avait la confiance.

Frédéric Pousin. – Je vous parle de cela parce que concernant la MIACA, par exemple, c'était une décision de Biasini quand il a repris les choses en main. Il a pensé de manière stratégique la déclinaison des schémas vers un urbanisme plus opérationnel. D'ailleurs, cela s'est traduit par des changements de mains ; ce n'était pas forcément les mêmes personnes ; les équipes se recomposaient et après, les choses se discutaient ; certaines personnes restaient sur le terrain, mais en tous les cas, il me semble qu'il y avait une décision de la part de...

Pierre Dauvergne. – Il aurait d'abord fallu que je ne parte pas tout de suite fin 1973, que je reste plus longtemps pour essayer de faire cheminer cette démarche-là et aussi trouver de vrais relais dans l'administration. Parce que par exemple, pour Vineuil, j'ai fait un exercice avec un ingénieur chef du Groupe d'Etude et de Programmation (GEP) de la DDE du Loir et Cher. Mais une fois que c'est fait, ce n'est pas lui qui continuera car il aura d'autres choses à faire.

C'est là que je suis très critique sur les fameux paysagistes-conseils de l'État qui doivent deux jours par mois. C'est de la foutaise ! Il faudrait qu'ils soient beaucoup plus présents et qu'il y ait à la limite quelqu'un qui prenne vraiment en compte ce sujet dans la structure.

C'est important : ces cahiers et ces opportunités de terrain.

Frédéric Pousin. – La traduction dans l'opérationnel.

Pierre Dauvergne. – Je n'ai jamais demandé l'autorisation... ce n'est pas que je ne voulais pas demander l'autorisation, c'est que je n'y pensais même pas !

Alexandre Callens. – Comment construisiez-vous cette déclinaison ? Vous avez parcouru l'ensemble de ce territoire, réalisé des photographies et des plans à une certaine échelle, très large. Au moment où on vous tendait ces perches, à partir de votre vision globale, vous essayiez de la décliner et de réutiliser des matériaux d'analyse que vous avez déjà collectés.

Comment se faisait ce passage-là ? Étiez-vous dans l'optique suivante : on me tend une perche, donc je vais retourner sur ce terrain et décliner certaines choses pour arriver à une étude aboutie à présenter ? Ou étiez-vous plutôt dans une logique par laquelle vous réutilisiez certains éléments pour un peu tâter le terrain localement, voir un peu comment les gens réagissaient et à partir de là, co-construire avec les premiers retours que vous auriez eus ?

Pierre Dauvergne. – Je reprends l'exemple très particulier de Vineuil, avec ce jeune TPE, chef du GEP, qui venait d'arriver. Il appelait au secours car il avait commencé son étude de POS et il avait un maire, en face de lui, qui ne comprenait pas l'intérêt de faire ce POS. Or, il y avait déjà les premiers signes d'organisation, de mitage de l'espace.

Il me demandait comment expliquer le fait que le mitage ne soit pas bien et comment lutter contre.

Je lui ai dit : « Puisqu'il est récalcitrant à tout, je vous propose de faire au moins une réunion sur le terrain avec le conseil municipal, que ce soit lui qui nous balade sur son territoire pour nous le montrer et qu'il nous dise éventuellement ce qui ne va pas, ce qui le chiffonne ».

Nous sommes partis ainsi et cela s'est remarquablement bien passé. Ils parlaient entre eux du terrain d'Untel... c'était évidemment plus ou moins des règlements de comptes, mais on a parlé de paysage sans en parler, finalement, entre eux.

Avec Jean-Pierre Saurin nous avons ensuite fait une restitution sous forme de cartes et j'ai commencé à nommer les lieux. J'ai là décliné ma démarche, qui devenait un peu systématique, peut-être trop d'ailleurs : les unités de paysage, les tendances d'urbanisation, la déprise agricole, etc., et on allait vers une esquisse de POS.

Je pense que nous sommes allés jusqu'à trois réunions : une réunion de terrain ; une deuxième réunion de terrain au cours de laquelle je leur faisais part de mon diagnostic, ce qui a d'ailleurs été un peu difficile ; une troisième réunion en salle, au cours de laquelle j'ai présenté une esquisse du POS qui a été reprise par le GEP après mon départ.

Quand j'ai livré ma perception, c'est là qu'on est rentré dans le vif du sujet de ce qu'était un paysage pour eux et pour moi. En effet, ils disaient : « Ce n'est pas beau... ce n'est pas bien... il faut changer cela... etc. » C'était un peu nerveux, mais c'était une façon d'accrocher le sujet avec ces gens-là, qui étaient très rustres : c'était en général de vieux paysans amers qui vivaient mal l'urbanisation sur leurs terrains et entre eux, certains vendaient évidemment leurs parcelles pour l'urbanisation.

Concernant Rochecorbon, je n'ai pas eu du tout de relations avec le maire. Drouin était omniprésent : c'était un peu le seigneur, donc je passais par lui. J'ai fait mon analyse comme d'habitude. Si vous regardez les documents, vous verrez que cela se déroule de la même façon, peut-être un peu trop mécanique.

Denis Delbaere. – Tu as aussi évoqué le PAR de Courtenay parmi les applications et traductions, avec Daniel Jarry. De quoi s'agit-il ?

Pierre Dauvergne. – Il s'agissait de ces lotissements de bungalows de loisirs. Il est intéressant d'en parler car cela rejoint les dessins ou scénarios tendanciels de Michèle Delaigue et de Jean Pierre Saurin.

Denis Delbaere. – Cela m'avait beaucoup interpellé : le mitage de la forêt.

Pierre Dauvergne. – C'était le canton de Courtenay, en 1972. Daniel Jarry a fait quatre paires de croquis, donc quatre morceaux de ce PAR de Courtenay, qui correspondaient à un certain nombre de communes.

Par exemple, ici, on a une zone à dominante forestière avec des anciennes carrières, en eau et quelques éléments d'habitat.

Il y avait donc des achats de vastes domaines pour faire des lotissements liés à l'eau et à la forêt. Cela n'est absolument pas réel, cela ne correspond à rien, mais c'était une simulation de ce que la campagne risquait de devenir si on ne faisait pas attention. L'échangeur de Courtenay était à quelques kilomètres.

Cela s'est passé dans une salle de réunion de je ne sais plus quelle mairie. Nous avons eu un démarrage très difficile parce qu'il y avait des problèmes d'électricité, de prise ou de rallonge. Nous avons bricolé pendant une demi-heure pour arriver à nous en sortir et passer cela en double projection : actuellement/demain.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes dans la salle, principalement des ruraux, des paysans, des gens concernés : ils étaient là ! Cela a été houleux. Moi, je suis pour que ce soit houleux ; sinon, il ne se passe rien et cela n'accroche pas. Les gens nous en voulaient, nous disaient : « Vous critiquez... C'est beaucoup trop forcé... Cela ne fera jamais comme cela... », et d'autres disaient : « Oh ! Si, si, si... d'ailleurs, toi, là, tu vas vendre ton terrain mais ils vont en faire quoi de ton terrain ? ». C'était donc très bien et la mayonnaise a pris. Je me suis ensuite retiré avec Daniel Jarry. La DDA a fait son PAR, mais je ne sais pas ce qu'il est devenu.

Toutefois, cela est la démarche ; idem : scénario tendanciel.

Denis Delbaere. – Sais-tu ce que cela a donné finalement ?

Pierre Dauvergne. – Non, je ne suis pas allé voir. J'ai eu tort, mais on ne peut pas tout faire.

Denis Delbaere. – Est-ce une tendance, chez toi, de ne pas aller voir ce que les choses deviennent ? En effet, il y a beaucoup de paysagistes qui...

Pierre Dauvergne. – ... qui font ça.

Denis Delbaere. – Cela m'a toujours surpris ; cela m'interpelle, quelque part. Ils ne se rendent finalement plus sur les lieux de leurs crimes.

Denis Delbaere. – Oui, il y a différents types d'argumentations. Il y en a aussi qui disent très humblement : « Je préfère ne pas savoir ».

(Rires.)

Pierre Dauvergne. – Non, je fais confiance aux autres. On lance le truc, mais bon... il est vrai que là, il aurait fallu suivre. C'était quelque chose sur 10 ans qu'il aurait fallu suivre.

Denis Delbaere. – Il suffit d'aller sur Google Earth et nous serons déjà renseignés : nous verrons déjà des choses.

Pierre Dauvergne. – Pour cela, il faut être un virtuose de l'informatique, ce qui n'est pas mon cas ! Je ne me suis mis à l'informatique qu'à partir du moment où j'étais en retraite, c'est-à-dire il y a une dizaine d'années — je bricole.

Quoi d'autre ? Je reviens à mon schéma. Cela est la synthèse de toutes les cartes au 1/100 000^e qu'a faites Georges Demouchy, portion par portion, sur la question des conflits dans les usages, et notamment par rapport à la perception du patrimoine et du paysage en Val de Loire.

Cette carte militait évidemment férocement pour que l'on fasse ça. Sinon, c'était ça ! (?). Il faut que j'explique cela ; je suis en train de le faire.

Frédéric Pousin. – C'est dans « Le paysage rural et régional ».

Pierre Dauvergne. – Vous retrouvez cela dans le livre blanc de la Métropole Jardin.

Ça, parlons-en aussi parce que c'est important. Georges Demouchy était au bureau d'études Paysa fondé par Paul Clerc et Caroline Baudelot. Par voie de contrat avec ce bureau d'études, Demouchy a été détaché chez nous, à temps partiel, pendant un an. Il s'agissait de m'épauler pour le 1/100 000^e au moment où le travail devenait intensif dans l'équipe et où je ne pouvais plus trop faire les choses par moi-même.

À cette période, Paysa était chargé par le ministère de l'Urbanisme d'une étude méthodologique qui s'appelait Essai théorique et méthodologique — pour une approche du paysage. Cette étude se voulait aider tous les aménageurs de France et de Navarre à faire du paysage ou à passer des commandes de paysage. Pour cela, ils se sont appuyés en grande partie sur des travaux aux Pays-Bas. Par ailleurs, Paul Clerc, qui était assistant de Bernard Lassus aux Beau Arts à exploité ici son enseignement. C'est devenu une usine à gaz. De nombreux thèmes sont décortiqués, mais dire à une DDE, même la plus trapue de France, de faire une telle étude, même au sein des paysagistes d'ailleurs, ce n'était pas possible.

Cette étude a été pilotée par Perelman pour le compte du ministère. J'y ai trempé au niveau de la relecture et dans le même temps, Demouchy était chez moi, si je puis dire.

Il a été décidé de diffuser cette étude dans les services des ministères de l'Environnement, de la Culture, etc., et on y a adjoint l'idée, après le théorique, de l'appliquer avec l'OREALM.

Donc là, vous allez retrouver de façon plus condensée ce que j'ai fait. J'ai écrit un texte à la fin, qui est un peu une profession de foi sur ce qu'il fallait faire.

Frédéric Pousin. – Comment s'intitulait cette étude ?

Pierre Dauvergne. – Le paysage rural et régional : contribution à la méthodologie des études d'aménagement.

Et là, cela s'intitule : Une situation concrète : le paysage de la Loire moyenne. C'est ce que je suis en train d'écrire autrement aujourd'hui.

Cela a été édité par la Documentation française. À l'époque, cela valait une quarantaine de francs, ce qui est tout de même quelque chose. Cela a été envoyé gratuitement dans tous les services. Cela a apparemment

été un échec total, c'est-à-dire que les gens n'avaient pas le temps de lire ce truc-là ; c'était un pavé énorme. La Documentation française mettait cela en vente et il y a eu très peu d'achats. Il y a à peine 10 ans, un stock de cela à la Documentation française a été mis au pilon : bonne affaire !

Comme quoi cela n'est pas encore gagné, mais c'est principalement une question de forme.

Denis Delbaere. – D'autres tentatives analogues ont également échoué par la suite. Il est très difficile de faire des propositions méthodologiques suffisamment générales pour pouvoir intéresser beaucoup de monde dans les services et en même temps, suffisamment précises pour qu'elles aient encore quelque chose à dire. C'est une équation pratiquement impossible — c'est un point de vue tout à fait personnel.

Luginbühl s'y est aussi cassé les dents. Il a essayé avec un autre style, qui n'a pas marché non plus.

Frédéric Pousin. – Oui, avec les chartes de paysage.

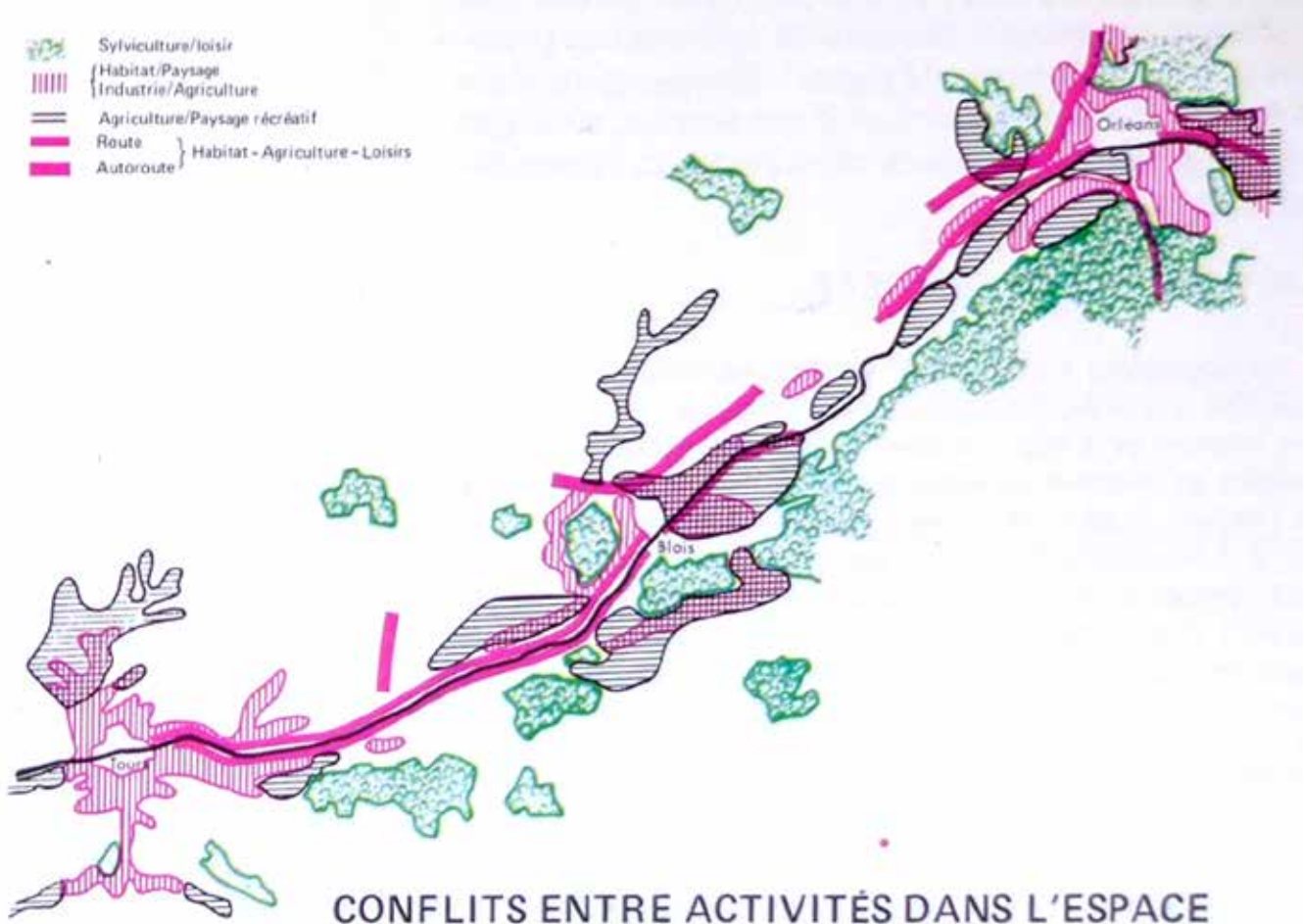
Pierre Dauvergne. – Les chartes et les atlas.

Frédéric Pousin. – Oui, je voulais parler des atlas.

Pierre Dauvergne. – À l'OREALM, on peut dire que nous avons fait deux atlas : un au 1/100 000^e et un au 1/50 000^e. Après, nous en faisons au 1/25 000^e au niveau opérationnel. Mais à chaque fois, ce ne sont pas les mêmes choses qui sont inventoriées. C'est ce que je critique dans les atlas passe-partout à une échelle donnée et sur un territoire donné.

Je dis toujours qu'on fait un inventaire en fonction de quelque chose qui doit être conduit en termes de projet, tout simplement.

Comme je vous le disais, la plupart de ces documents sont aux archives départementales. Je vous ai envoyé ma doc avec mes propres repérages, qui ne sont certainement pas complets, des choses que j'ai vues par Internet par hasard. Il m'arrive de découvrir des choses. Je trouve toujours extraordinaire qu'on ne vienne pas nous voir, nous qui avons fait certaines choses, mais bon...



Ça(?), voilà un document de travail précieux pour moi ; 11 décembre 1972 : c'est le scénario Val de Loire potager-verger. C'est-à-dire que dans le cadre du schéma d'aménagement, on a adopté la méthodologie des scénarios de la DATAR. Ils avaient fait des scénarios tendanciels et volontaristes pour le schéma général de la France. Cela est un scénario volontariste, c'est-à-dire qu'on tord une réalité particulière d'un territoire pour le pousser plus loin.

Là, j'avais dit que pour défendre les coupures vertes, si on veut qu'elles existent, il faut dynamiser l'agriculture et l'horticulture. L'idée, dans le cadre du schéma, était de viser le potager-verger Val de Loire. C'était l'objectif à faire de façon à dynamiser ces fameuses coupures vertes et leur donner toutes chances de résister à l'urbanisation.

Il y avait d'autres schémas tendanciels, qui sont cités dans une des brochures.

? ... ? Je peux vous laisser ça(?). C'est ça à la fin.

Denis Delbaere. – Super, merci !

Alexandre Callens. – Concernant ces thématiques agricoles, un travail avec le monde de l'agriculture ou la DDA était-il mené conjointement, ou s'agissait-il d'un scénario d'une possibilité faite en chambre ?

Pierre Dauvergne. – Je n'ai pas du tout travaillé avec les agriculteurs, sauf à Vineuil, et à Courtenay cas particuliers. Falaise était en contact avec les DDA et les chambres d'agriculture, avec la profession.

Il a fait beaucoup sur l'agriculture et l'horticulture.

Denis Delbaere. – Comment abordais-tu la question de l'invisibilité de la Loire ? En effet, quand on emprunte les itinéraires le long de la Loire, de manière assez globale, on ne l'aperçoit pas. Quand on connaît le coin, on sait qu'elle est là parce qu'on voit la levée, les cimes des arbres qui dépassent de l'autre côté, on sent qu'il y a une ouverture de l'espace.

Il n'empêche qu'il y avait quand même, je trouve, peut-être quelque chose d'un peu difficile au départ dans l'idée de la Métropole Jardin, qui est de dire qu'on va organiser cette métropole autour d'un paysage qui est celui de la vallée de la Loire, qui est précisément un paysage dont l'élément principal est invisible.

Est-ce un constat que tu partages et comment l'avez-vous abordé ?

Pierre Dauvergne. – C'est vrai et ce n'est pas vrai, car on sait que la Loire est justement là où elle est par les coteaux, les peupleraies qui poussent les pieds dans l'eau et les levées. À mon époque, on pouvait rouler sur les levées ; aujourd'hui, c'est exceptionnel, très discontinu, ce sont des itinéraires de vélo, etc.

Par exemple, cette Loire, je l'ai connue par les levées. Quand j'étais à Orléans, j'allais à la gare d'Orléans chercher Claude Fabrizio, qui habitait Paris, qui arrivait à 9 h, et nous allions au-delà de Tours pour aller voir le secteur de la Vienne. Il fallait une bonne heure. J'ai fait du rallye automobile sur les levées ! J'ai doublé des poids lourds sur les levées sinueuses : j'étais complètement fou ! Mais il fallait le faire pour arriver à temps au bout et avoir le temps de revenir pour qu'il ait son train le soir : c'était du délire ! En plus, nous nous arrêtions et nous faisons des photos, etc.

Là, c'était un régal, la Loire... le matin, le soir... Cet été, j'ai refait entre Tours et Candes-Saint-Martin : il est vrai que beaucoup d'arbres se sont développés. Ça va parce qu'il n'y a plus de crues. S'il y avait des crues comme il y en a eu encore il n'y a pas très longtemps, ces bancs de sable et ces rives embroussaillées et boisées actuelles, c'est une catastrophe pour la crue ; tout cela part et se bloquent dans les piles des ponts. La Loire n'est plus entretenue.

Une rencontre à Tours a été organisée par Drouin il y a une quinzaine d'années, peut-être un peu plus. Luginbühl était venu ; il y avait Clément, une femme, qui est à Angers...

Frédéric Pousin. – Monique Toublanc.

Pierre Dauvergne. – Nous parlions justement de la Loire. Une question a été posée à Clément au droit de Rochecorbon, d'ailleurs, pour faire un « parc inondable ». Lui, a dit qu'il fallait jardiner la Loire. Il avait un

plan, un projet où il fallait dégager certaines parties des bancs de sable, etc. Il fallait jardiner la Loire et en l'occurrence, cela contribuait à améliorer l'hydraulique du fleuve. Mais faire cela à l'échelle de toute la Loire est un boulot considérable. En plus, il faut le refaire au moins tous les cinq ans : ça pousse tellement !

Frédéric Pousin. – Aujourd'hui, c'est presque l'inverse parce qu'il y a des règlements qui interdisent aux riverains de couper ce qui pousse, d'intervenir au nom de la Loire, fleuve sauvage, pour des raisons d'ordre écologique, je pense.

Pierre Dauvergne. – Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'interventions par ailleurs. En effet, cela devait être la charge du service hydraulique de la Loire.

Denis Delbaere. – Cela génère en même temps l'arrivée d'une nouvelle catégorie de jardiniers qui sont les castors, qui redescendent la Loire depuis quelques années, avec des effets spectaculaires en certains endroits.

Pierre Dauvergne. – Je voulais justement faire partie d'une barcasse à Montsoreau, partir le soir voir les rives et les castors ; seulement, il n'y avait pas beaucoup d'eau en septembre dernier : les barcasses ne pouvaient pas passer.

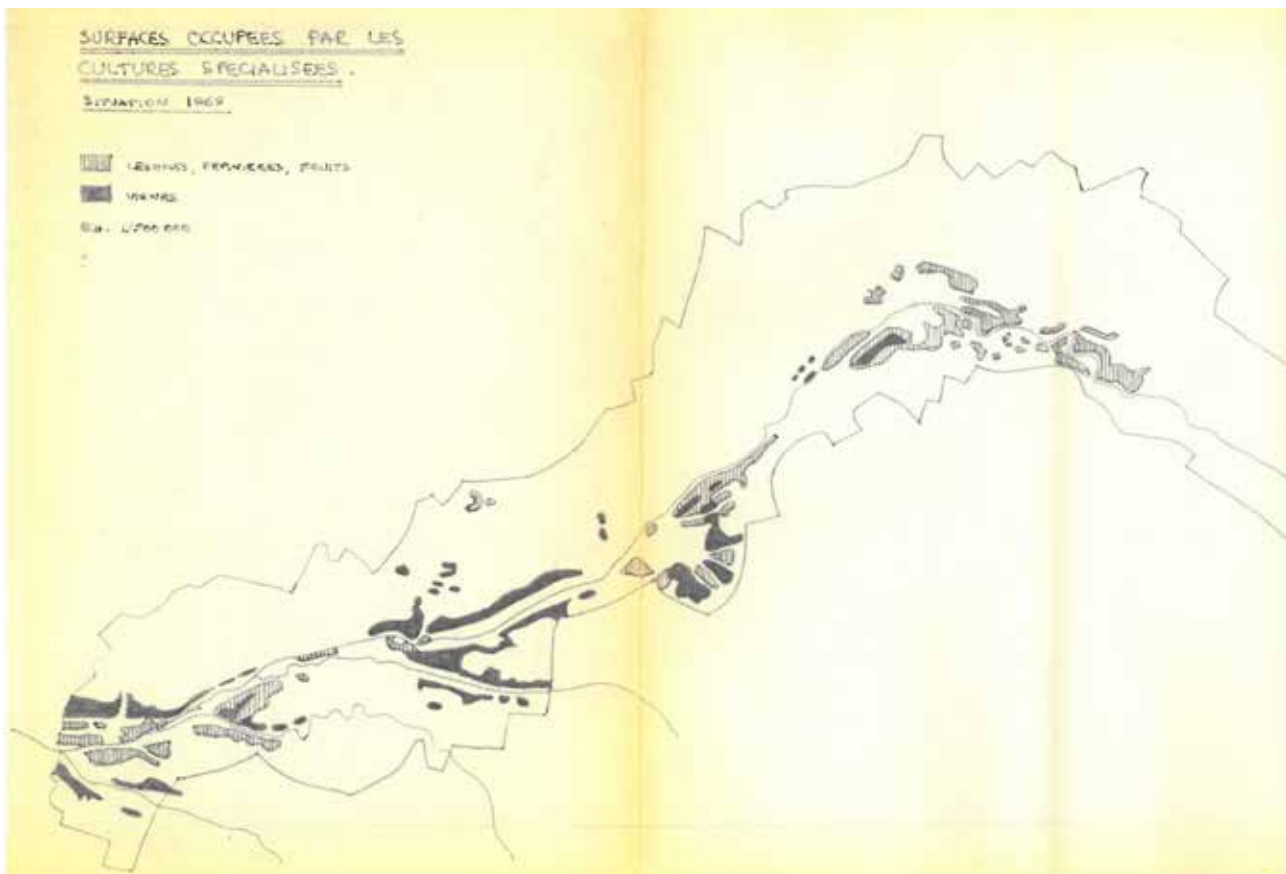
Pour finir, ce qui est important, c'est de dégager les levées car cela menace leur stabilité. Il y a des végétaux qui arrachent. Enfin, ça, c'est la Loire UNESCO. Yves Dauge est d'ailleurs responsable de ça. C'est Dauge qui a fait le dossier UNESCO, le brave homme.

Denis Delbaere. – Quand j'ai interrogé Jean-Pierre Saurin sur cette question de la visibilité de la Loire, il nous a parlé d'études qui avaient été menées sur la perception, non plus de la Loire depuis l'extérieur, mais la perception du paysage de la Métropole Jardin depuis la Loire, avec notamment cette incroyable expédition en radeau.

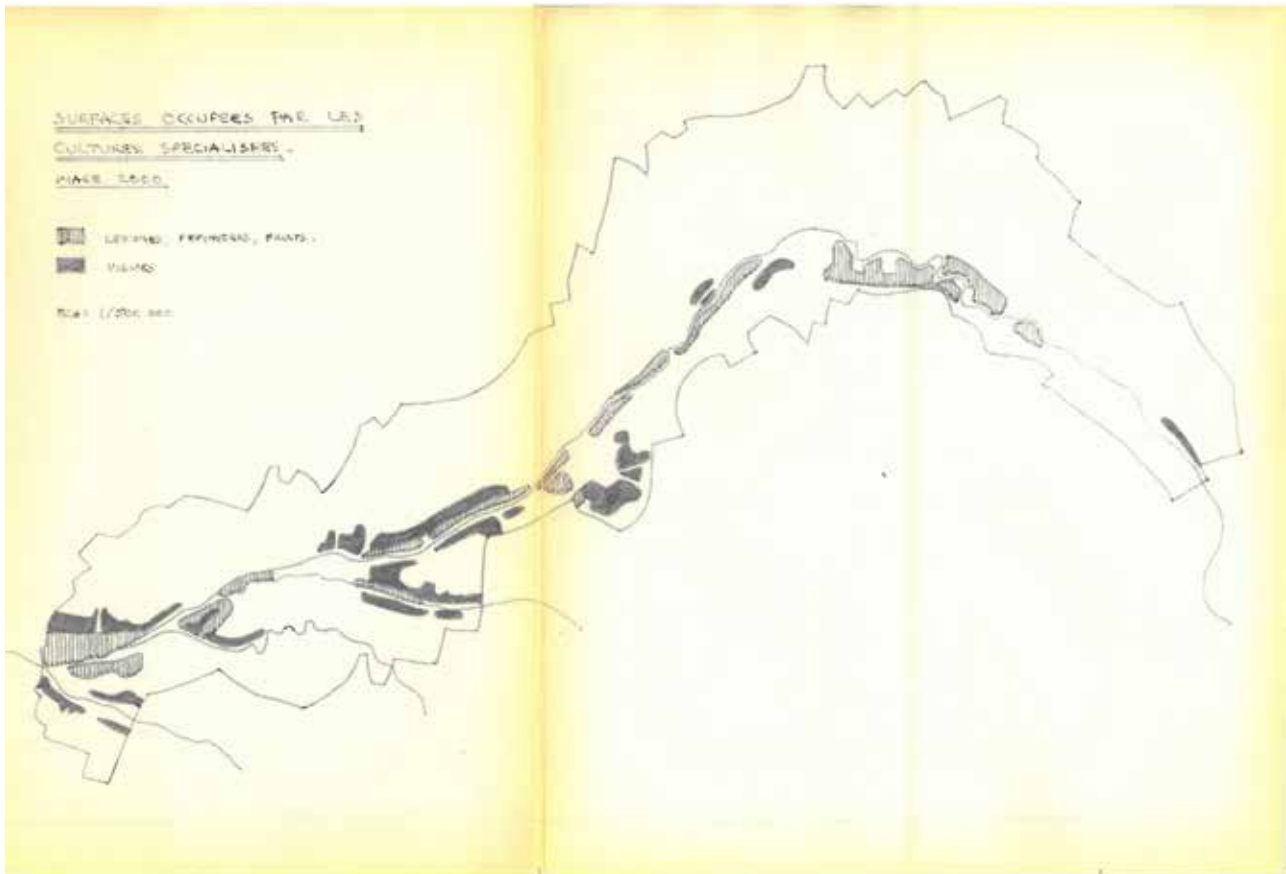
Pierre Dauvergne. – Ah ! Oui, le radeau !

(Rires.)

Denis Delbaere. – C'était vraiment étonnant. Ils ont rapporté des photos : c'est drôle, c'est toute une époque.



Surfaces occupées par les cultures spécialisées - Situation 1969



Surfaces occupées par les cultures spécialisées - image 2000

Ils racontaient le passage sous les ponts, les remous.

Pierre Dauvergne. – Cela, c'était pareil : c'était hors OREALM. Oui, c'est la perception depuis la Loire, sur la Loire.

Frédéric Pousin. – Plus largement, avec un peu de recul, tout le travail méthodologique qui a été mis en œuvre à l'occasion de cet OREALM, notamment autour des unités de paysage, des ambiances, de la place de la perception, considérez-vous que cela a eu des effets, a été repris ensuite ?

Pierre Dauvergne. – Lorsque j'étais à Orléans, j'étais en même temps enseignant à Versailles. Donc ce que j'ai récolté en Loire moyenne a fait partie de bon nombre de cours et présentations que j'ai faits. Cela a constitué un lieu de complément de formation pour Demouchy, Delaigue, Saurin et Jarry, voir de spécialisation au « grand paysage » naissant. C'étaient d'anciens élèves qui étaient stagiaires à ce moment-là.

Nous n'avons pas parlé du cas de l'opération appliquée à Loury, commune rurale située dans une grande clairière de la forêt d'Orléans. Je ne sais plus comment j'ai décroché cette intervention. Le maire était directeur de recherche au CNRS. Il s'est mis en tête de faire le POS de sa commune, alors que pas grand-chose ne s'y passait.

Je m'en suis servi comme terrain pédagogique. Avec les deux promotions Versailles réunies, c'est-à-dire les 1^{re} et 2^e années, nous avons fait un plan-paysage sur cette clairière qui devait déboucher sur les orientations pour le POS. Ils sont allés sur place plusieurs fois et cela s'est terminé par l'exposition de leurs travaux, dont des travaux individuels, réunis et pensés comme un tout, dans la salle de la mairie.

Cela a été jugé tellement intéressant par le maire qu'il a décidé que cette exposition devait durer deux ou trois semaines, ouverte à la population.

Le travail a été présenté à un jury qui était constitué du conseil municipal, du maire, du curé du village, de l'architecte du Service régional de l'équipement et de Lucas. Cela a fait un tabac. Les étudiants s'en rappellent très bien parce que c'était un peu une fête. C'était un projet et un rendu sous forme de fête.

C'était donc une sortie pédagogique.

Dans le temps, j'ai fait énormément de conférences à droite et à gauche, des sessions de formation continue dont à l'ENGREF. Je me servais de cette application ; j'avais des photos qui pouvaient illustrer des thèmes de paysage, même si ce n'était pas lié à la Loire moyenne : je parlais sur un plan général. J'ai également écrit des articles qui rappellent cela.

Luginbühl a repéré ces travaux lorsqu'il était stagiaire au CNERP. Il en a parlé plusieurs fois dans ses publications ; il y fait référence. J'ai découvert il y a peu une thèse d'un étudiant de La Villette, un pavé — vous l'avez dans ma bibliographie. Je m'aperçois que le thème continue et les paysages sont toujours plus ou moins cités dedans.

Cela a une valeur pédagogique sur le terrain de la Loire moyenne mais au-delà, dans le cadre d'enseignements.

C'est très connu. Partout où je vais, on me dit : « Ah ! C'est vous, la Loire moyenne ! » Ben oui, je leur dis que je n'étais tout de même pas tout seul. Le paysage, ce n'était pas que ça.

Alexandre Callens. – À cette période, en termes d'échanges méthodologiques, un club des OREAM avait été constitué, qui était une sorte de lieu, d'après ce que j'en ai compris, d'échanges entre les paysagistes qui travaillaient sur ces documents de planification.

Comment cela se passait-il ? Quels échanges d'expérience étaient véhiculés à travers ces moments-là ? Qui y participait ? J'ai vu deux documents où il y a notamment Michel et Ingrid Bourne

Pierre Dauvergne. – Oui, qui étaient à Lyon.

Alexandre Callens. – Mais finalement, ils ont très peu travaillé sur l'OREAM ; ils ont plus travaillé sur la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau.

Vous citez aussi Jean Écochard, qui était architecte très intéressé par le paysage mais qui n'était pas directement paysagiste.

Pierre Dauvergne. – Il y avait aussi Joëlle Brandilly, géographe, qui est devenue bien après la femme de Lucas Svajbéricic, naturalisé Berry, qui était positionnée au Service régional de l'équipement.

Ce club dit des OREAM, c'était dans le cadre du STCAU en 1967-1969 ; ces réunions ont eu lieu en 1968. Ce groupe s'est mis en place pour faire le point sur ce que les uns et les autres faisaient en matière d'aires naturelles dans les SDAU et les schémas régionaux, donc des OREAM. Il s'agissait d'échanges professionnels. Il n'y avait pas de doctrine ou d'exemples. Il y a des géographes, des architectes et quelques paysagistes. Cela n'a pas donné lieu à de nombreuses réunions (peut-être trois ou quatre), et c'était simplement un échange.

J'y assistais parce que j'étais membre du STCAU mais pas d'une OREAM. Sgard était présent ; à l'époque, il était déjà un peu le maître. Son travail dérivait très directement des travaux des Hollandais sur la planification des polders. En effet, ils avaient eu les grandes inondations avant ; il y avait donc des polders artificiels et ils structuraient l'espace pour la production agricole. Ce qui est important pour ce que nous appelons le « tiers naturel », des zones étaient volontairement laissées sans intervention de l'homme : réserves naturelles, plans d'eau. Par ailleurs, il y avait le développement de l'habitat, des fermes, etc.

Tout cela constituait des plans raisonnés par polder, avec un plan de paysage.

Sgard a vu cela de près, a participé à ce travail dans des services. Il a importé cela chez nous. Il a été le premier à parler des plans de paysage. Il a sorti son premier article dans la revue Aménagement et nature, qui était une association 1901 soutenue par le club de la DATAR, Serge Antoine notamment. Dans le numéro 1 de cette revue, il y a un article de Sgard : les plans de paysage. C'est un peu sommaire, mais cet article était tout de même un événement.

Ce groupe de paysage s'est à un moment donné élargi à avec un responsable de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).. Il était le directeur de l'environnement de l'APCA, Chez les agriculteurs, en 1968-1969 ! C'était un sacré signe.

C'est notamment avec lui que nous avons gambergé sur la manière dont nous pouvions définir les zones vertes à l'intérieur des SDAU et comment on pouvait les tenir. C'était vraiment embryonnaire mais c'est parti à ce moment-là. Le but était de donner des orientations, des aides méthodologiques à toutes les DDE qui avaient à faire les SDAU dans les années à venir.

Le STCAU a disparu en 1969 parce qu'il a mal franchi 1968, si je puis dire. En effet, pendant trois mois, l'essentiel de la centaine d'experts, toutes disciplines confondues, était en assemblée générale, en grève. Nous avions un central téléphonique qui était en correspondance avec toutes les DDE de France pour organiser la réflexion pour un urbanisme de demain mieux pensé. C'était en fait contre ce que Chalandon avait sorti à l'époque.

Nous avons payé cela, c'est-à-dire que le cabinet a évidemment très mal perçu cette action. Le STCAU s'est effiloché au fil des mois par des départs suscités ou spontanés. Moi-même, je suis parti à Orléans aidé par le ministère, qui m'a incité à y aller : ils cherchaient un paysagiste et nous n'étions pas nombreux à l'époque.

Frédéric Pousin. – Le STCAU dépendait du ministère de l'Équipement. Pourquoi y a-t-il eu cette réflexion intense autour du paysage au sein d'un service du ministère de l'Équipement ? Si j'ai bonne mémoire, le STCAU était lié aux suites de la mise en place de la loi foncière de 1967.

Pierre Dauvergne. – De Pisani, absolument.

Frédéric Pousin. – Pourquoi le paysage est-il aussi fortement présent là ?

Pierre Dauvergne. – Ce n'était tout de même pas fortement présent. Au sein du STCAU, il y avait une dizaine de groupes de travail thématiques, dont un était intitulé « Relations ville-campagne ».

Derrière cela, l'idée était que dans les SDAU, entre la ville et les espaces ruraux, agricoles et forestiers, il fallait que des passages et des relations s'instaurent.

Perelman, ingénieur agronome de formation s'est fixé ce programme d'études et nous l'a fait partager. Il s'agissait de sortir des outils méthodologiques et d'information pour toutes les DDE de France quant à la réalité de ce qu'est la page blanche des SDAU. En effet, à l'époque, les SDAU se faisaient sur un fond de plan IGN très pauvre qui n'était pas renseigné. Les zones agricoles étaient très vaguement esquissées ; ce n'était pas un fond de plan IGN.

On a voulu leur dire et leur expliquer que ces parties blanches n'étaient pas forcément urbanisables, que ces zones avaient une vie propre et économique.

Perelman, par exemple, a fait deux documents. L'un portait sur les exploitations agricoles pour dire aux DDE: voilà ce qu'est une exploitation agricole ; vous avez des propriétaires fonciers qui sont agriculteurs sur leurs terres et vous avez aussi des agriculteurs qui ne sont que des locataires de terres ; vous ne pouvez pas vous comporter de la même façon. Quand vous empiétez sur une exploitation agricole, vous les amputez et du coup, elle n'est plus viable. Vous voulez conserver un paysage rural mais là, vous le tuez.

C'était cela. Il y a eu toute une série de documents sur l'hydraulique, sur la bioclimatologie, la forêt, la végétation ; il y avait une douzaine de titres ou thèmes, mais cela n'a pas été plus loin.

Il devait y en avoir une sur le paysage, mais je n'ai pas eu le temps de la faire. J'avais commencé à faire un plan mais je suis parti à ce moment-là.

Alexandre Callens. – Ce club des OREAM a été finalement relativement peu important. Il a pu s'agir d'un endroit où quelques réflexions ont circulé mais cela ne s'est pas installé dans le temps.

Pierre Dauvergne. – C'est cela. C'était une volonté d'échanger entre nous, de nous interroger mutuellement et d'aller plus loin.

Alexandre Callens. – Concernant les OREAM, vous avez parlé des scénarios tendanciels. On trouve des cahiers de l'OREAM dans plusieurs OREAM. Je ne sais pas si tous les OREAM s'inscrivaient dans cette logique de cahiers mais en tout cas, il y en avait à Lyon ; nous ne l'avons pas forcément vu à Marseille. C'était peut-être laissé au choix des OREAM d'en avoir ou non mais en tout cas, c'étaient des choses qui pouvaient se pratiquer dans certains.

Pierre Dauvergne. – Nous n'avons eu aucune directive à ce sujet et l'OREALM été mis en place après d'autres OREAM. Je pense qu'il y a parfois un décalage de deux ou trois ans.

C'est nous qui avons pensé qu'il fallait faire cela étant donné la singularité de l'aire d'études.

Alexandre Callens. – J’imaginai que dans les OREAM, on faisait un livre blanc et un schéma et entre-deux, on faisait des cahiers pour parler de l’avancement. Or, vous nous dites qu’il n’y avait pas de directive en ce sens, au moins pour la Loire moyenne, et que c’était un choix de l’équipe.

Pierre Dauvergne. – « Les missions et travaux de l’OREAM ». Je vous lis ce qui était indiqué par la DATAR : « Dans un premier temps, mission d’information et de recueil des données. Le groupe permanent d’études recueille toutes les informations et études disponibles dans les divers administrations et organismes de la région Centre et les traduit en documents de synthèse dont pourront bénéficier les collectivités intéressées ».

Nous avons donc là un blanc-seing pour demander à tout le monde de nous sortir leurs données : en effet, cela ne vient pas tout seul !

Deuxièmement, « Une mission de réflexion et d’études. Il s’agit de dégager les possibilités offertes par la vallée de la Loire pour orienter les choix qui vont déterminer son avenir. Des études complémentaires sont engagées par rapport à celle qui existait. À cet effet... » etc.

Cela doit aboutir à la publication de deux documents, et on ne parlait pas des cahiers : le livre blanc et un schéma d’aménagement.

Je pense que chaque OREAM a dû se fixer des objectifs étant donné son terrain et le climat politique ambiant.

Du temps du STCAU, dans la foulée de ce groupe de travail inter-OREAM, nous étions allés à l’Établissement public d’aménagement des rives de l’Étang de Berre (EPAREB). Ce n’était pas vraiment l’OREAM, mais je pense que cela en faisait partie. Il n’y avait pas encore Demouchy ; il y avait Sgard et Écochard. Je me rappelle que nous nous étions baladés sur un site de l’aire d’études. Il y avait des falaises rougeâtres avec de l’alumine ; un paysage extraordinaire et extrêmement sensible. On nous expliquait qu’une étude avait été faite par le coloriste, Lenclos. Il avait réalisé le panel de toutes les couleurs de la falaise et avait décliné cela pour les colorations de futurs bâtiments. En clair, si on avait mis des bâtiments devant, on ne les voyait pas : c’était l’objectif. Un beau paysage, il ne fallait pas le cacher par des bâtiments. C’est un peu ce que Lassus a fait ailleurs, mais plus subtilement.

Sgard et Écochard étaient très perplexes. Sur place, le groupe a ainsi gambergé, a sorti des tas d’idées, mais Sgard avait déjà fait une étude générale du site.

Alexandre Callens. – Concernant la Loire moyenne, une chose m’a frappé : une collaboration était menée avec les écologues et le travail des paysagistes semblait être réalisé avec une attention réelle par rapport au point de vue que peuvent avoir des scientifiques qui s’intéressent à cette problématique naturaliste de manière plus précise.

Je voulais avoir votre point de vue sur cette collaboration. En effet, je l’ai observé au sein de la Loire moyenne ; on a le sentiment que c’étaient des études qui étaient réalisées à côté sur des espaces spécifiques, notamment des espaces boisés. Toutefois, certaines cartes d’ensemble avaient été réalisées.

Le bureau Paysa, dans le cadre de son étude théorique, avait essayé de développer une réflexion sur ce croisement-là.

Pierre Dauvergne. – Cela relevait de nos sensibilités propres. Sgard, dans le cadre de son enseignement, nous a inoculé un peu d’écologie que lui-même avait découverte, à la fois aux Pays-Bas et par ses lectures.

Me concernant, même chose, j’ai lu des ouvrages scientifiques. Ce n’était pas de la vulgarisation, mais des livres universitaires (Ozenda, Lemée, les cartes de la végétation qui existaient à l’époque chez Rey, à Toulouse, entre autres. Également Long au CEPE, j’avais été émerveillé par les cartes de la mise en valeur des terres dans une partie de la Tunisie. C’est ainsi que j’ai découvert Gilbert Long.

Comme la dominante du paysage de la Loire moyenne est essentiellement végétale, je me suis dit qu’il fallait tout de même y voir clair dans cette végétation. C’est pourquoi je me suis lancé dans l’idée de faire faire cette étude. Cela a constitué également une grande première et a donné lieu à ce petit fascicule du bulletin de la Société languedocienne de géographie : Quatre thèmes complémentaires pour la cartographie de la végétation et du milieu (tome VI, fascicule 3, 1972).

C'est fait à propos de la Loire moyenne mais là, ils le généralisent. Ce sont les séquences de végétation, la diversité du paysage, la vitesse de cicatrisation de la végétation et la sensibilité de la végétation.

Godron et Poissonet ont capitalisé les travaux de l'équipe du CEPE, mais aussi du travail laborieux qu'a fait Caballé sur le territoire dans le cadre de sa thèse.

Je suis allé voir l'équipe à Montpellier. Je connaissais d'eux les cartes de l'occupation des terres. Il s'agissait d'unités spatiales homogènes du point de vue de la composition floristique, qu'il s'agisse des graminées, c'est-à-dire de la prairie, des strates arbustives et ou des forêts.

Ils livraient cela sur un calque dépourvu de couleurs. À l'intérieur, des lettres et des chiffres renvoient à une légende avec 30 ou 40 éléments. Il fallait avoir mémorisé la légende pour les interpréter selon les thèmes que l'on souhaitait.

Denis Delbaere. – Seul celui qui faisait la carte pouvait l'utiliser !

Pierre Dauvergne. – C'était un travail d'interprétation énorme, mais possible sur des secteurs à questionner.

Cela est Orléans, et cela est Tours. On voit que c'est très différent pour les mêmes thèmes.

Cela était déjà important : savoir où on mettait les pieds, dans quel type de situation paysagère végétale.

Alexandre Callens. – Aviez-vous ajouté les couleurs pour simplifier et avoir une lecture un peu plus synthétique ?

Pierre Dauvergne. – Oui.

Alexandre Callens. – C'est le thème des formations végétales ; c'est le thème des degrés d'artificialisation. Quand on lit ces cartes-là, fait par des écologues, on voit bien qu'il y a un petit problème de développement urbain dans les deux cas alors que l'on a grosso modo la même population. Cela ne dit pas les mêmes choses.

Pierre Dauvergne. -Premièrement, on caractérise le paysage végétal.

Deuxièmement, comment la végétation peut-elle résister à des pressions humaines à venir, liées au développement et à l'aménagement du territoire ? Des parties peuvent-elles encaisser plus facilement une pression urbaine sans être trop dégradées, et pas d'autres ? Ou au contraire, d'autres peuvent-elles s'en remettre à une échelle de temps importante ?

C'est pourquoi ils ont développé: les vitesses de cicatrisation de la végétation. Ils l'ont fait en Sologne parce qu'ils avaient déjà des indications d'années antérieures.

C'est très important : leur idée de cicatrisation est à l'inverse de ce que je voulais. De mon côté, c'était la cicatrisation par rapport à une action future ; du leur, c'était une cicatrisation par rapport à ce qui s'était passé il y a 50 ans par exemple, comment le milieu se reconstituait.

C'est toujours la démarche d'aller vers le climax. Moi, je ne voulais pas aller vers le climax.

Ensuite, c'était moins bien : ils ont développé le thème de la sensibilisation de la végétation et de la diversité. La diversité était surtout liée à l'importance de l'existence du relief.

